

Lozenzo
1195-3e Ave Limailou
529-0238

L'Action Québec

Québec
64e année, No 195
Jeudi,
27 avril 1972
15 cents

CTR SERVICE DE PNEUS
CANADIAN TIRE & REPAIR CO. LTD.
Firestone MICHELIN
La plus vaste organisation pour vulcanisation, rechapage et vente de pneus au Québec.

Une décision critiquée par l'Opposition

Calendrier scolaire des CEGEP prolongé

par Jacques BOUCHARD

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation a annoncé mercredi à l'Assemblée nationale que le calendrier scolaire des Cegep serait prolongé afin de rattraper les journées perdues à cause de la grève des 210.000 employés du secteur public.

Cependant, a ajouté M. Cloutier, ce réajustement du calendrier se fera en consultation avec la direction de chaque Cegep de la province.

Cette décision du gouvernement a été accueillie durement par les trois partis de l'opposition qui ont accusé le gouvernement d'agir seulement en cas de crise et de prendre des décisions pour boucher les trous. Ils ont notamment reproché au gouvernement Bourassa son manque de planification dans tous les domaines, ce qui démontre à leurs yeux un "trouillis administratif inqualifiable".

Les trois partis d'opposition, soit l'Unité-Québec, le Parti québécois et le Ralliement créditiste ont ajouté que ce sont les étudiants qui vont payer pour les pots cassés, encore une fois, car beaucoup d'entre eux attendaient la fin du calendrier scolaire régulier afin de commencer à travailler pour défrayer le coût de leurs études.

Souplesse

M. Cloutier avait cependant noté que la formule proposée pour le réajustement du calendrier scolaire aurait le maximum de souplesse possible.

"Déjà, les directeurs généraux des différents Cegep ont été invités à soumettre les calendriers scolaires réajustés. Vendredi, il y aura une réunion, sur convocation, des directeurs généraux de tous les Cegep, pour revoir ces calendriers déjà remaniés et pour étudier avec eux tous les moyens possibles, de manière à ne pas prolonger trop l'année scolaire", a-t-il dit.

M. Cloutier a ajouté: "On peut envisager, d'utiliser tous les jours de congé, y compris le samedi et le dimanche, bien que ceci, je tiens à le souligner, dépende d'un accord avec les syndicats de professeurs. On peut également examiner de réserver, dans la mesure du possible les périodes d'examen".

Préjudices

Par ailleurs, M. Cloutier a souligné qu'il y avait d'autres mesures, peut-être plus techniques, qui pouvaient être envisagées, mais sur lesquelles il n'a pas voulu élaborer davantage, pour l'instant.

M. Cloutier a admis, cependant, que les étudiants qui ne sont pas responsables de la situation, dans la plupart des cas, seront pénalisés par cette mesure.

A cet effet, afin que ces étudiants ne subissent pas les préjudices pécuniaires, le ministre de l'Éducation a dit que son ministère en tiendra compte dans l'établissement des prêts et bourses, pour les revenus perdus.

"Actuellement, les prêts et les bourses sont basés sur le revenu imputé à l'étudiant. Il suffira de faire la preuve qu'il a pu y avoir perte de revenu pour que l'on puisse en tenir compte", a affirmé M. Cloutier.

"Ensuite, nous avons créé aujourd'hui même, un comité ad hoc, lequel sera composé de représentants des fédérations des Cegep, du ministère du Travail et du ministère de l'Éducation.

"Ce comité aura pour mandat immédiat de se mettre en contact avec chaque Cegep, de manière à ce qu'au niveau de chacun se constitue également un comité. Ces différents comités auront pour mission de considérer les problèmes tant collectifs qu'individuels des étudiants, plus particulièrement sur le plan de l'emploi", a poursuivi M. Cloutier.

M. Cloutier a noté que dans les Cegep de Rosemont, Saint-Jérôme, Victoriaville et Thetford Mines, il y avait des retards dans le calendrier scolaire, mais que cette situation n'était pas imputable à la grève.

Comité

"Des fonctionnaires de la direction générale, envoyés sur place suivent la situation de très près et, dans des cas particuliers, des solutions particulières pourront être apportées", a souligné le ministre de l'Éducation.

Un appel

En terminant son exposé, le ministre Cloutier a lancé un appel aux étudiants afin qu'ils collaborent avec le système pour que leur année scolaire soit un succès.

"Malgré les inconvénients qu'ils risquent de subir, je voudrais qu'ils puissent accepter de maintenir intact un système qui est le leur. Il est possible qu'à très court terme ils puissent s'en trouver gênés, mais je suis convaincu, pour ma part, qu'à moyen et à long terme, ils ne pourront que se féliciter de la faire."

"Je voudrais également lancer un appel aux enseignants. Je mesure tous les risques que je cours de le faire dans le contexte actuel. Je pense que je peux comprendre leur frustration et je pense également que je peux comprendre l'absence de dialogue qu'ils ont trop souvent ressentie avec le ministère. Tout ce que je peux dire, c'est que modestement, je ferai mon possible pour que le dialogue se renoue, devienne plus intense."



Les trois Grands du Front commun, MM. Laberge, Pépin et Charbonneau, devront comparaître devant le juge Samuel Bard mardi prochain sous l'accusation d'outrage au tribunal.
(Photo L'Action-Québec par Richard Cloutier)

Devant le juge Samuel Bard, jeudi prochain

Les trois Grands du Front commun accusés d'outrage au tribunal

Par Paul Longpré

QUÉBEC (PC) — Les trois chefs du Front commun intersyndical ont reçu hier l'ordre de comparaître en Cour en rapport avec des accusations d'outrage au tribunal.

MM. Marcel Pépin, président de la CSN; Louis Laberge, président de la FTQ; et Yvon Charbonneau, président de la CEQ, devront se présenter le 4 mai devant le juge Samuel Bard, de la Cour supérieure.

Ces poursuites, déjà annoncées la semaine dernière par le ministère de la Justice et retardées "pour ne pas nuire aux négociations", font suite au refus des chefs syndicaux d'obéir aux injonctions émises par la Cour durant la grève des services publics.

"Je me rendrai en Cour, je plaiderai coupable et avec énormément de fierté", a pour sa part déclaré M. Louis Laberge, quelques instants après avoir pris connaissance des documents.

"Enfin, ajoutait-il, faisant allusion à la vingtaine de syndiqués qui ont été libérés sur parole après avoir passé une nuit en prison la semaine dernière, on nous traite comme du monde ordinaire."

M. Laberge faisait allusion au leit-motiv du Front commun depuis le début des négociations, ponctuées de coups

d'état, qu'il a entreprises avec le gouvernement: "Nous, le monde ordinaire..."

Responsabilité

Les chefs syndicaux s'étaient d'ailleurs rendus en Cour supérieure le 18 avril, devant le juge Georges Pelletier, des premières comparutions de certains de leurs membres. Leur porte-parole, M. Marcel Pépin, avait alors assumé la responsabilité de cette désobéissance civile, au nom de ses deux collègues. Le tribunal rendait quelques jours plus tard des verdicts très lourds qui avaient pris un peu tout le monde par surprise, tant dans les milieux gouvernementaux que dans le monde syndical.

Pépin critiqué par les "3-D"

MM. Paul-Emile Dalgé, Jacques Dion et Amédée Daigle, respectivement président, trésorier et directeur général des services de la CSN, dénoncent Marcel Pépin "pour avoir voulu assumer le risque de la violence", en se dissociant de la décision du Comité exécutif de la CSN, ayant recommandé vendredi dernier aux grévistes de secteurs public et para-public de rentrer au travail, suite à l'adoption du Bill 19.

Cette mise au point a été faite dans une déclaration remise ce matin à la presse.

ATTITUDE CONTRADICTOIRE

Selon les trois leaders syndicaux, il apparaît contradictoire que "trois heures après la diffusion de leur recommandation, le confrère Marcel Pépin ait recommandé aux grévistes de retourner au travail, lui qui s'était dissocié de la décision majoritaire du Comité exécutif."

Expliquant le bien-fondé de leur décision, les "3-D" de l'exécutif de la CSN croient que les circonstances entourant cette décision les plaçaient en face d'un

choix douloureux "entre une retraite stratégique face à la loi 19 et un risque d'hypothéquer les maigres libertés fondamentales qui restent encore au Québec. Sans vouloir outrepasser notre pouvoir en tant qu'exécutif, nous avions, selon nous, une responsabilité morale de dire froidement la vérité à nos membres quant aux implications et conséquences de la désobéissance civile."

GREVE GENERALE

Réfutant enfin les accusations de trahison portées contre eux, M. Dalgé en particulier, les a qualifiées "d'absurdités qui doivent cesser au plus tôt pour éviter que le gouvernement ne s'en serve stratégiquement à son avantage et au détriment des revendications justifiées des travailleurs et salariés du secteur public et para-public."

Dans l'éventualité d'une grève générale, a-t-il ajouté, l'Exécutif de la CSN devrait appuyer un tel geste de solidarité, à condition que l'ensemble des syndicats en soient informés de toutes les implications et conséquences avant d'y donner suite.

Des étudiants rencontrent Bourassa en grand secret

par Guy GIROUX

Le président de l'Association générale des étudiants du Cegep de Sainte-Foy, accompagné d'un membre de son comité exécutif, a eu une rencontre "secrète", hier, avec le premier ministre Robert Bourassa de même qu'avec le ministre François Cloutier de l'Éducation.

Cette rencontre fait suite à un ultimatum qui a été lancé hier par le Bloc étudiant du Québec qui représente 34 institutions d'enseignement collégial, et qui réclame que la session scolaire se termine telle qu'elle avait été fixée avant la grève du front commun intersyndical. "Nous demandons au ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, de même qu'à M. Léo Paré, de la Direction générale de l'enseignement collégial de donner une réponse favorable à la revendication des étudiants du Québec, à savoir: l'abolition de la prolongation des cours, et ce le jeudi 27 avril 1972, à 13h30, au plus tard", précise-t-on dans un communiqué du Bloc.

LES "NEGOCIATIONS" SECRETES
Tel que nous l'apprenions ce matin, de source sûre, des étudiants ont en effet rencontré MM. Bourassa et Cloutier, et des "négociations de couloirs" auraient eu lieu jusqu'à 3h., ce matin, avec certaines personnalités de l'appareil gouvernemental.

Incidentement, MM. Cloutier et Paré ont été invités à se rendre au Cegep de Sainte-Foy, aujourd'hui, afin de faire connaître leur réponse à des étudiants qui représentent le Bloc.

LE MINISTRE EST POUR LA PROLONGATION

Si les étudiants réclament avec de plus en plus d'insistance que la session académique des Cegep ne soit pas prolongée (du 26 mai au 6 juin, tel qu'on l'envisageait actuellement au collège de Sainte-Foy), tel n'est pas cependant l'avis du ministre Cloutier.

C'est ce qui ressort des propos que tenait ce dernier, hier, à l'Assemblée nationale, alors qu'il fut explicité, à savoir que la session scolaire devra être prolongée dans les Cegep, pour que celle-ci comporte le nombre minimum de 82 jours de classe que prévoit un règlement du ministère.

Face à une telle prise de position de la part du ministre, on peut se demander quelle sera l'attitude des étudiants des 34 Cegep qui ont endossé l'ultimatum précité?

Soulignons que cet ultimatum a été approuvé lors de "consultations téléphoniques" qui ont été effectuées hier, suite à la tenue d'assemblées générales. Ces consultations doivent d'ailleurs se poursuivre aujourd'hui.

De plus, tel que nous le révèle un porte-parole du Bloc étudiant du Québec — spécialement créé en opposition aux "82 jours" — un comité devra déterminer la stratégie à prendre, advenant une réponse défavorable du ministre.

Ce porte-parole précise aussi que les étudiants qui rencontreront hier MM. Bourassa et Cloutier n'agissaient qu'en leur nom personnel, n'ayant pas été mandatés en ce sens par le Bloc.

Par ailleurs, soulignons que l'opposition qui s'élève présentement au Québec contre la prolongation de la session académique prend plusieurs formes, d'une région à l'autre. Pour certains étudiants, on occupe les salles de cours, tel que ce fut précisément le cas d'un Cegep de la région de Montréal, hier; pour d'autres, on peut prévoir une grève des étudiants de plusieurs institutions, le 1er mai, etc.

la météo

Aujourd'hui: Périodes nuageuses avec quelques éclaircies en fin de journée. Minimum et maximum: 25 et 45.

Demain: Généralement ensoleillé et plus chaud. Minimum et maximum: 30 et 50.

(Détails p. 19)

La fin d'un fructueux voyage scientifique

Apollo 16 et ses trois occupants toucheront le Pacifique à 14h.44

HOUSTON (PA et Reuter) — Les trois astronautes d'Apollo 16 ont presque atteint le terme de leur voyage de 1,2 million de milles à la Lune alors que leur vaisseau spatial poursuit aujourd'hui sa route vers la Terre pour un rendez-vous, à 14h.44 cet après-midi, avec les équipes de récupération qui l'attendent dans le Pacifique.

Les conditions météorologiques sont idéales dans la zone d'amerrissage dont le point-cible est situé à 178 milles au sud-est de l'île Christmas et à 1,519 milles au sud d'Hawaii.

Le commandant de bord John Young, le pilote du module de commande Thomas Mattingly et le pilote du module

lunaire Charles Duke suivent actuellement la trajectoire prévue pour la rentrée de la capsule Casper dans l'atmosphère terrestre à 76 milles au-dessus du Pacifique.

Ils rapporteront avec eux des découvertes qui approfondiront sensiblement les connaissances dans le domaine des sciences lunaires, dont une quantité record de 245 livres d'anciennes roches et échantillons prélevés sur le sol lunaire.

Ils estiment que leurs découvertes permettront de vérifier l'hypothèse selon laquelle des volcans ont déjà fait irruption dans un lointain passé, sur la surface de la Lune.

Attraction croissante

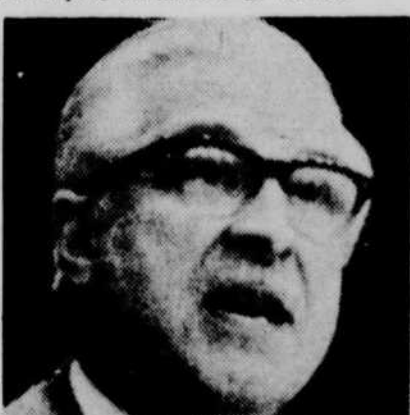
Young a déclaré mercredi, 10e journée de leur mission spatiale: "Nous avons vu autant en dix jours que la plupart des gens en dix vies".

Il a passé, en compagnie de Duke, plus de 70 heures sur la Lune. Le séjour lunaire du 9e et du 10e homme à mettre le pied sur la Lune a été le plus long jusqu'à ce jour.

Au cours de leur 11e et dernier jour dans l'espace, les astronautes et leur vaisseau sont entrés dans le champ d'attraction gravitationnel de notre planète.

Leur vitesse, qui était ce matin de quelque 5.000 milles à l'heure passera à l'ordre de 24.000 milles à l'heure lorsqu'ils aborderont les premières couches de l'atmosphère à une altitude de 400.000 pieds.

Une légère correction de trajectoire doit être effectuée, s'il y a lieu, avant que le module de commande Casper soit séparé du module de service.



M. Alfred Rouleau a été nommé cet avant-midi, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. M. Rouleau occupait auparavant les postes de président de l'Assurance-vie Desjardins et président de La Sauvegarde, deux institutions affiliées à la fédération. M. Jean-Marie Ouellet a été nommé président du Conseil d'administration de la fédération et M. Paul-Emile Charron, directeur général.

Jacques Parizeau commente les demandes syndicales

Par Benoît AUBRY

L'économiste du Parti Québécois, Jacques Parizeau s'est d'avis que la grève générale qu'a connu récemment le Québec dans les secteurs public et para-public a révélé de nouveau "ce sentiment d'impuissance dans lequel vivent les Québécois depuis quelques années."

Commentant les demandes du Front commun hier soir devant un club social de Québec, M. Parizeau a révélé que la demande d'une augmentation salariale annuelle de 7 p.c. pour les 210.000 syndiqués en grève était tout à fait justifiable, mais que la demande d'un salaire minimum de \$100 par semaine lui semblait irréaliste dans le cas des employés du secteur public, pour une semaine de travail de 32 heures et demie.

En ce qui a trait à la sécurité d'emploi, elle lui apparaît comme un simple outil de négociation dont le Front commun pourrait se servir éventuellement pour finaliser un projet d'entente.

L'économiste du Parti Québécois croit d'autre part que les deux parties ont entrepris un dialogue de sourd sur la question du salaire minimum de \$100 parce que le gouvernement provincial contrôle la politique salariale, mais la sécurité sociale qui concerne surtout Ottawa.

M. Parizeau a par ailleurs déploré "les

sentences exagérées" données aux grévistes trouvés coupable d'outrage au tribunal. Il estime que cette situation n'a fait qu'alourdir le climat de la longue nuit de mercredi dernier au Château Frontenac.

QUEBÉCOIS REVANTS

Traitant du climat général que le Québec connaît, le conférencier s'est dit d'avis qu'on était entré dans une période de transition ennuyeuse depuis quelques années. Pour tromper l'ennui des Québécois, quelle attitude le gouvernement a-t-il décidé? Faire rêver le peuple, dit-il. Et c'est ainsi, selon lui, qu'est né le projet de la baie James, "cette relance des Québécois rêvants". "Car un peuple qui s'ennuit peut être un peuple dangereux".

Il a ajouté que cet idée surgissait au moment où plusieurs pays se lançaient vers l'énergie nucléaire, soit dans un moment très mauvais. "Le projet s'estompé affirmé-t-il. Oh! le gouvernement y construira bien quelque chose pour sauver la face, mais le grand rêve des Québécois s'évanouira".

INDEPENDANCE

"Si on veut en arriver à un choix qui corresponde à nos propres objectifs, ça s'appelle "indépendance", de conclure M. Parizeau.

Pour augmenter le revenu annuel de la population

"Il faudra créer 75,000 emplois par année"

— Rosaire Morin

par François Linteau

"Il faudra, au cours des 8 prochaines années, créer 75,000 emplois par année pour augmenter le revenu annuel de la population de 30 pour cent."

C'est la conclusion à laquelle en est arrivé hier M. Rosaire Morin, président du Conseil d'expansion économique.

M. Morin, qui parlait dans le cadre d'un dîner-forum au restaurant Kerhu, a de plus avancé qu'il était temps que le Québec se mette au travail et que les quelque 39,000 emplois créés annuellement étaient tout à fait insuffisants. "En Ontario, par contre, a-t-il poursuivi, il s'en crée 85,000 annuellement pour des investissements de \$7 milliards par année, comparativement à 4 milliards pour le Québec".

C'est après avoir dressé le bilan de l'économie du Québec que le président du CEE en est arrivé à ces conclusions.

Selon lui, "le Québec distribue la richesse avant de l'avoir produite." A ce niveau, il faisait état des investissements improductifs qu'effectue le gouvernement québécois, surtout les 2 milliards affectés à l'éducation et 2 autres dans le secteur social. Aux yeux de M. Morin, "il faut arrêter de dépenser des millions pour la construction de grandes écoles qui, dans 20 ans, seront désertes."

De même, en est-il dans le domaine des banques et des compagnies d'assurances où les Canadiens français, malgré une profusion de compagnies, ne contrôlent qu'une infime partie du marché. L'asservissement économique des Cana-

diens français fut d'ailleurs la principale préoccupation de M. Morin au cours de sa causerie.

Toutefois, il a esquissé quelques solutions qui pourraient, selon lui, "redonner au Québec la place qui lui revient."

Solutions humaines

A ce chapitre, il a parlé d'abord de solutions dites "humaines". En un mot, il s'agit de créer un programme de travail respectant les intérêts des divers milieux géographiques et humains du Québec. Ainsi, M. Morin est d'avis qu'il faudrait investir les \$15 milliards dévolus par semaine à l'assurance-chômage dans de petits ateliers coopératifs et intégrer les chômeurs à la main-d'œuvre par un certain recyclage. Ces ateliers coopératifs ou fabriques industrielles devront cependant correspondre aux besoins réels du milieu.

Comme cas pratique, M. Morin a fait état d'une expérience du genre à Montréal où, avec 25 jeunes retardés qui n'avaient jamais rien fait de leur vie, il a pu bâtir un atelier fabriquant des jeux éducatifs et écouler la marchandise dans les grands magasins de Montréal.

Le président du CEE s'est de plus dit d'avis que "nous étions capables, si nous le voulions, de réintégrer dans la main-d'œuvre active ces classes improductives et de les faire participer à la conception d'un programme de travail."

Solutions prioritaires

A ce niveau, M. Morin a déclaré qu'il faudrait se servir plus adéquatement des régies d'Etat mises sur

pied au cours de la Révolution tranquille. Il a ainsi reproché au gouvernement "sa timidité" à s'engager et le peu de capitaux fournis à ces régies.

Il a en outre parlé du travail et de la guerre ouverte entre patrons et employés. Selon lui, "il va falloir définir un nouveau contrat social dans lequel les ouvriers et les patrons s'entendront pour bâtir ensemble le Québec." Pour prouver ses dires, il a cité des exemples en Suède et en Allemagne et a dit que l'on pourrait faire la même chose ici, en tant qu'ouvriers acceptent que les patrons participent aux profits de l'entreprise.

Enfin, dans le cas des solutions prioritaires, M. Morin a avancé qu'il est nécessaire que le Québec se spécialise dans certains secteurs, ce qui permettrait d'écouler la production massivement.

Solutions logiques

Dans ce domaine, le président du CEE a mis l'accent sur les investissements et sur le fait que les Québécois financent avec leurs épargnes les grosses entreprises étrangères. En somme, "on nous achète avec notre propre argent."

Il a alors suggéré aux capitalistes canadiens-français, de prendre ces investissements pour créer des entreprises, au lieu de nous asservir encore plus en finançant les grosses compagnies multinationales.

Enfin, il a noté que les entreprises québécoises, si elles veulent progresser, devront adopter les méthodes de gestion les plus modernes.



Rosaire MORIN

Le CEGEP Lévis-Lauzon également opposé à la prolongation des cours

LAUZON (R.M.) — Suite à la perte des cours entraînée par la grève des professeurs membres du Front Commun des travailleurs, les étudiants du CEGEP Lévis-Lauzon réunis en assemblée générale cette semaine ont décidé de s'opposer à la prolongation des cours.

A l'issue de cette assemblée générale, il s'est formé un comité ad hoc afin de représenter les demandes des étudiants aux autorités concernées.

Ce comité ad hoc sera également chargé de contacter les autres CEGEP qui ont pris ou qui prendront la même décision. On envisagera alors certains moyens si éventuellement la DIGEC refuse les demandes des étudiants.

Selon le comité, il est nécessaire de prendre des mesures face à ces événements. On sait que les dernières directives officielles étaient à l'effet de reprendre les cours perdus pendant la grève des enseignants et des autres membres du Front Commun.

Rolland Dumais: un Teilhard de Chardin québécois?

Par Charles DeBlois

Ce n'est pas sans s'esclaffer que Rolland Dumais a réagi devant le rapprochement que nous lui avons proposé avec le célèbre savant et jésuite français de réputation internationale: Teilhard de Chardin.

Avec sa modestie et sa bonhomie toute souriante, "Labbé" Dumais nous a accordé hier un bref entretien, soit à peine quelques jours avant son ordination sacerdotale par le cardinal Maurice Roy, prévue pour le 6 mai prochain. Le naturaliste

Qui ne connaît pas M. Dumais à Québec? Naturaliste de profession et disciple du frère Marie-Victorin, il est d'abord entré sur le marché du travail comme botaniste au Musée de la Province. Par la suite, il se mit au service de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) dont il est encore aujourd'hui le directeur-fondateur du Centre d'enseignement Audio-Visuel. Présentement, M. Dumais met une bonne partie de ses énergies dans la mise en place du nouveau programme-cadre pour les sciences qui doit entrer en vigueur en septembre '73 dans les écoles du niveau élémentaire. En plus de son travail régulier, M. Dumais continue toujours d'animer depuis plus de 20 ans des sessions estivales d'initiation aux sciences naturelles au camp-école du Lac Trois-Saumons. Signalons enfin qu'il est l'auteur de trois volumes de sciences naturelles et qu'il a rédigé pendant huit ans une chronique scientifique dans le supplément de notre journal.

Veuf depuis trois ans, après 35 ans de vie conjugale, M. Dumais est toujours le père de cinq fils dont le plus jeune Daniel, un étudiant de 18 ans, demeure encore à la maison paternelle de Saint-Louis de Courville. Agé de 60 ans, M. Dumais est aussi grand-père de six petits-fils.

Le père M. Dumais a fait part à ses enfants de son projet de retraite lors de la fête des pères, il y a deux ans. Après un moment de surprise, la réaction fut positive, nous confie-t-il. "Il y a eu le plus jeune qui a fait remarquer que ça ferait drôle lorsque ses copains de classe lui demanderaient ce que fait son père." Auparavant, M. Dumais était allé offrir ses services au cardinal Roy qui, après un certain temps, l'avait encouragé dans son initiative. Il s'est donc inscrit à la faculté de Théologie de Laval où il a suivi quelques cours en compagnie de jeunes séminaristes qui ont bien apprécié son engagement tout en le considérant quelque peu "étrange". Il a finalement complété sa formation théologique et pastorale par des cours privés.

M. Dumais estime que son ordination va ouvrir une "nouvelle porte" dans l'Église. L'Église nous lui avons fait remarquer que les prêtres de son âge commencent à songer à la

retraite, il nous répond: "Même si j'ai une carrosserie de 60 ans, j'ai un cœur d'adolescent et j'essaie d'avoir l'intelligence qui va avec." Comme il ne doit pas prendre sa retraite comme

directeur de l'Enseignement de l'Audio-Visuel avant deux ou trois ans, M. Dumais ne s'estime pas bien placé pour accepter une charge de cure. Il attend surtout de travailler avec l'équipe sacerdotale actuelle de sa paroisse de Courville. Comme diacre, cette collaboration est déjà commencée puisqu'il a déjà fait 15 baptêmes. M. Dumais a surtout le désir d'établir des contacts à domicile et d'échanger avec les gens sur des questions de dogme, de morale etc., pour terminer avec la célébration de l'Eucharistie.

Il ne détesterait pas non plus apporter sa contribution au Service de préparation au mariage: "Je n'ai pas seulement une connaissance livresque du mariage", nous fait-il remarquer malicieusement. Faisant allusion à l'hôpital pour malades chroniques situé dans sa paroisse où bien des malades ne reçoivent jamais de visite, M. Dumais nous a fait part de son intérêt pour ce genre de ministère: "C'est parfois un ministère oublié des prêtres" a-t-il commenté. Il va sans dire finalement que le directeur de l'Enseignement Audio-Visuel prêche pour son clocher et qu'il estime que l'Église devrait entrer davantage dans l'utilisation de l'audio-visuel et être également davantage présente à tout le monde de l'information.

Rolland Dumais

GENEREUX DON POUR L'AMENAGEMENT INTERIEUR DE L'AMPHIGLACE DE L'ANCIENNE-LORETTE



Récemment, les responsables des Comités de l'Amphiplace et de souscription recevaient de monsieur Gaston Montreuil, important marchand général de l'Ancienne-Lorette, une substantielle souscription et nommaient ce dernier "Fondateur" de l'Amphiplace de l'Ancienne-Lorette. On remarque sur la photo messieurs André-B. Côté et Jos.-L. St-Germain du Comité de souscription, Gaston Montreuil et Herman Lemieux, président du Comité de l'Amphiplace. (Publi-information)

Rive droite

Par Rénald Massicotte

Producteurs de bois

SAINT-FABIEN — L'Office des producteurs de bois de la région de Sainte-Anne de la Pocatière convoque tous les producteurs de la partie Nord de l'Islet, et de Montmagny, à assister à une réunion régionale qui sera tenue à Saint-Eugène, mardi le 2 mai, à la salle municipale. Les producteurs de la partie Sud du comté de Montmagny auront leur assemblée à Saint-Fabien mercredi le 3 mai, à la salle municipale. Les deux réunions auront lieu à compter de 20 heures. Une assistance nombreuse est attendue à chacune de ces réunions.

Enfants exceptionnels

LAUZON — L'Association pour l'aide aux enfants exceptionnels de la Rive-Sud rappelle que son assemblée générale annuelle aura lieu dimanche le 30 avril à compter de 14 heures, à la salle de l'école Sainte-Anne à Lauzon. Trois panélistes prendront la parole, MM. Maurice Ampleman, directeur général du Centre d'adaptation-jeunesse, Jacques Lapierre, directeur au ministère des Affaires sociales, et Soeur Lauréanne Boily, coordonnatrice de l'enseignement spécial à la régionale Louis-Frédette. Il y

Nouvelle caisse pop

LEVIS — La construction d'une nouvelle caisse populaire vient d'être amorcée à Lévis sur la rue Saint-Georges. On prévoit que la construction sera complétée en septembre prochain, à un coût approximatif de \$175,000.

Départ

LAUZON — La ville de Lauzon n'a plus surintendant des travaux, M. Pierre Leclerc qui occupait ce poste depuis quelques mois déjà, a quitté la ville après avoir remis sa démission. M. Leclerc avait travaillé à l'amorçage d'un vaste travail de réorganisation du service des travaux publics de la ville.

Importante réunion du Conseil économique de Portneuf

(B.A.) — Le conseil économique de Portneuf, qui est devenu hier le conseil de développement de Portneuf, afin de rendre son nom plus conforme à ses objectifs, tiendra sa assemblée générale annuelle samedi à l'école Notre-Dame de la Providence de Saint-Casimir de 9h30 à 17h30. La population est invitée à y prendre part.

En plus d'élire son nouveau conseil d'administration et son exécutif, le conseil se penchera sur quelques questions qu'il juge importantes à propos du développement: qui sont les agents de développement dans notre société? Les citoyens participent-ils aux choix des priorités dans les biens et les richesses à produire? L'Etat peut-il jouer un rôle sérieux dans un régime où les moyens de production sont des entreprises privées?

Face à ces questions, le conseil tentera de se situer, et d'analyser le rôle qu'il joue dans son milieu et au sein du Conseil régional de développement de Québec.

Le nouveau conseil de développement de Portneuf se dit conscient que l'économie est la pièce importante de l'organisation des sociétés, et reconnaît que les problèmes politiques, sociaux et culturels font partie intégrante du développement des collectivités.

Les expériences de l'année qui se termine, poursuit-on, ont fait découvrir au conseil de Portneuf qu'il est impossible d'envisager et de proposer des solutions aux problèmes en les limitant à un comté. "Que l'on pense aux problèmes de la forêt, de l'agriculture, des services de l'information, de l'emploi, etc. Il est évident que nous devons nous associer à ceux qui vivent et posent les mêmes problèmes que nous, si nous voulons proposer une solution valable".

Pétition au maire

Les citoyens des rues de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation ont décidé d'adresser une pétition au maire de Québec pour l'informer du manque de collaboration du conseiller Gilles Laforce. C'est du moins ce qu'on mentionne dans un communiqué en provenance du Faubourg de la Paix.

On souligne entre autres que le conseiller Laforce n'a pas assisté à une récente assemblée des rues précitées, à laquelle il aurait été convoqué.

Les décès du jour

- Beaulieu (Lucia) : Salons : F.-X. Bouchard Inc.
- Beaulieu (Lucia) : Salons : F.-X. Bouchard Inc.
- Bergeron (Antonio) : Salons : Cloutier Ltée.
- Bernier (L.-Robert) : Salons : J. Bouchard & Fils Ltée.
- Blouin (Joseph) : Salons : F.-X. Bouchard Inc.
- Caron (Gabrielle) : Salons : Sylvio Marceau Inc.
- Couture (Hilaire) : Salons : Cloutier Ltée.
- Demontigny (Anna) : Salons : F.-X. Bouchard Inc.
- Guillot (Roland) : Salons : Wilbrod Robert.
- Laberge (Gérard) : Salons : F.-X. Bouchard Inc.
- Latulippe (Albert) : Salons : Wilbrod Robert.
- Lepage (Anselme) : Salons : F.-X. Bouchard.
- Marquis (Raoul) : Salons : Lépine Ltée.
- Normandeau (Claudia) : Salons : Cloutier Ltée.
- Paquet (Gaston) : Salons : Gilbert & Turgeon.
- Plante (Major Paul-E.) : Salons : Cloutier Ltée.
- Poirier (David) : Salons : Wilbrod Robert.
- Robert (Gabrielle) : Salons : Wilbrod Robert Inc.).
- Robitaille (Joseph) : Salons : Albert Rochette.
- Roy (Estelle) : Salons : Emile Ruelland Inc.
- Simard (Philippe-F.) : Salons : Sylvio Marceau Inc.
- Vézina (Rodolphe) : Salons : Cloutier Ltée.
- Wagner (Thérèse) : Salons : Paul-H. Tremblay.

Détail de nos décès en page 19

Mot caché

No 615 — 7 lettres cachées — Sonopresse
Solution du No 614 : Aiguillée

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et retirez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille. Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees HORIZONTALEMENT SEULEMENT.

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur.

A	donner	hypothèse	méthode	problème	S
aide	dossier	I	mise	projet	savoir
assurance	E	identité	monde	public	science
atonie	écrire	imprimer	moyen	publier	sécurité
autoriser	édition	improviser	N		service
avertir	étonner	interroger	niabile	R	société
B	exprimer	J	nouvelle	rassurer	sondage
bilan	F	journal	O	réaction	T
C	favoriser	Juger	obtenir	réagir	télépathie
céder	former	L	occasion	regarder	temps
confier	G	lecteur	organiser	réa	totalité
croire	général	livre	P	regret	travail
D	gerer	local	page	répondre	U
défier	H	M	penser	réponse	université
domaine	hasard	maison	période	résultat	V
					variation

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	R	U	E	T	C	E	L	L	E	V	U	O	N	O	I	T	I	D	E
2	O	A	E	N	E	G	A	P	L	A	R	R	I	T	R	E	V	A	C	X
3	N	O	V	D	I	N	M	O	U	E	R	P	A	E	R	A	D	I	I	P
4	D	O	E	O	R	V	C	E	R	B	E	E	I	S	R	I	V	N	E	R
5	A	R	I	U	I	A	E	E	T	L	L	F	N	I	S	R	G	R	O	I
6	G	U	O	T	L	R	G	R	G	H	E	I	A	E	E	U	I	A	E	M
7	E	J	T	I	C	N	E	E	S	D	O	T	E	S	G	O	R	N	E	E
8	E	T	V	O	N	A	R	G	R	I	I	D	E	R	D	R	I	E	R	R
9	M	R	E	A	R	D	E	E	O	O	T	H	E	E	E	A	E	E	R	P
10	E	O	L	I	N	I	C	R	N	R	T	E	D	L	M	M	S	G	I	R
11	L	I	Y	O	C	N	S	O	E	O	R	R	L	O	I	I	R	E	U	O
12	B	R	P	E	E	O	I	E	P	S	E	E	D	E	N	A	C	O	B	J
13	O	E	E	I	N	S	S	Y	R	S	I	C	T	A	P	N	V	T	F	E
14	R	I	C	P	A	R	H	E	I	E	O	R	G	N	A	A	E	A	C	T
15	P	S	R	C	O	A	E	V	C	N	S	R	O	R	I	N	T	R	R	I
16	U	S	C	E	S	N	O	N	F	U	O	N	U	V	I	A	I	H	O	T
17	B	O	P	A	G	E	S	I	N	E	R	S	E	R	A	R	B	E	I	N
18	L	D	R	M	P	R	E	E	D	O	S	I	I	P	E	F	S	L	R	E
19	I	D	O	M	E	R	E	I	N	A	T	O	T	A	L	I	T	E	E	D
20	C	E	I	N	O	T	A	T	L	U	S	E	R	E	M	I	R	P	M	I

Le gouvernement le reconnaît

La loi 19 contient certains vices

Par Jacqueline MONDY

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement québécois a reconnu, mercredi, que la loi 19 ordonnant le retour au travail des 210,000 employés des secteurs public et para-public, contenait des vices préjudiciables à d'au-

tres employés et qu'il devra les corriger. Les témoignages entendus au cours de la deuxième journée de la Commission parlementaire de la fonction publique devant laquelle a été porté le conflit, ont fait ressortir deux faiblesses principales dans la loi 19.

Premièrement, elle englobe quelque 40,000 employés œuvrant dans les secteurs public et para-public, qui ne font pas partie du Front commun, donc qui n'étaient pas en grève. Deuxièmement, elle retire à ces derniers le droit de grève et limite les possibilités des négociations en cours.

Organismes Les deux premiers organismes qui se sont présentés devant les membres de la commission, soit le cartel des organismes professionnels de la santé et la Fédération des infirmières et infirmiers unis ont dit "mal comprendre qu'on puisse les inclure dans la loi puisqu'ils

sont encore en négociations. Ces groupes n'ont pas encore épuisé les étapes juridiques qui leur permettent le recours à la grève.

Clauses normatives

Les deux organismes, qui groupent respectivement 12,000 et 6,000 membres,

demandent unanimement d'être exclus de la loi 19, ou tout au moins "de pouvoir recourir à l'arbitrage obligatoire quant aux clauses normatives, plutôt que de les voir fixer par décret."

Lorsque la loi 19 est intervenue, ils étaient au travail et en négociations.

"Nous n'avons pas épuisé tous les mécanismes à notre disposition, nous sommes toujours prêts à négocier et nous attendons les négociations patronales", font-ils remarquer au gouvernement.

Pour eux, la loi 19 est un "carcan restrictif qui limite les possibilités d'une

négociation de bonne foi de la part du gouvernement, puisqu'il pourra toujours attendre au 1er juin et fixer par décret les conventions collectives."

La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers unis, Mme Gloria Blaker, a souligné que cette loi était "le contraire de la négociation", comme le premier ministre Bourassa l'avait affirmé la veille.

Enfin, le porte-parole des agents de la paix de la fonction publique, M. Noël Lacas, a déclaré que ses collègues ne se considéraient pas inclus dans la loi 19 pour la raison fort simple qu'ils n'ont pas le droit de grève. "On ne peut nous retirer ce que nous n'avons pas", s'est-il exclamé.

M. Lacas a profité de l'occasion pour demander que le gouvernement accepte de rencontrer les représentants des agents de la paix, devant une commission parlementaire ou autrement, afin qu'ils puissent exposer la situation qu'ils vivent depuis cinq ans.

"Nous n'avons rien, ni le droit à l'arbitrage obligatoire, ni le droit de grève."

Réactions L'Allier

Face à ces revendications, le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a admis qu'il s'agissait là "de faiblesses dans le texte de la loi, dues à l'urgence du moment". Toutefois avant de prendre une décision, le ministre a fait savoir qu'il voulait prendre connaissance des diverses remarques que d'autres organismes feront devant la commission. "Après, le gouvernement apportera les amendements nécessaires pour permettre le processus normal des négociations s'il y a lieu."

La FTQ appuierait moralement et financièrement tous ses membres en cas de grève générale

par PAUL LONGPRE

QUEBEC (P.C.) — La Fédération des travailleurs du Québec, réunie mercredi en conseil général dans la capitale, a décidé d'appuyer moralement et financièrement, jusqu'à la grève générale de tous ses membres, s'il y a lieu, les 210,000 syndiqués présents en grève ouverte contre le gouvernement.

En annonçant cette prise de position en conférence de presse, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a d'autre part confirmé le fait que les centrales ne pourront organiser une grève générale de tous les syndiqués québécois pour le 1er mai selon les vœux exprimés en fin de semaine par deux autres organismes syndicaux.

CHARGE

Un communiqué émis par la centrale ouvrière, qui représente principalement des travailleurs du secteur privé, présente cette décision comme une déclaration de guerre au gouvernement Bourassa et à la loi 19 qui mettrait fin à la semaine dernière à la grève des services publics.

"La FTQ n'a pas accepté et n'acceptera jamais cette loi inique contenant la négation des grandes libertés syndicales et décrétant le sabotage systématique du droit à la négociation des salaires et des conditions de travail pour les syndiqués du secteur public et para-public."

CONSEIL

Parallèlement à la réunion du conseil général, l'organe suprême

de la Centrale entre les congrès, se tenait une réunion du Conseil consultatif, organisme groupant quelque 300 délégués élus par les syndicats locaux et dont environ 250 s'étaient rendus à Québec.

C'est au nom des deux organismes que M. Laberge est venu dire en fin d'après-midi à la presse que la FTQ allait "se battre en maudit pour faire tomber cette loi inique qu'on

appelle bill 19 et cela, jusqu'à son retrait".

Au Conseil général, selon M. Pepin, personne n'a voté contre cette résolution, bien qu'il y ait eu deux ou trois abstentions. Fait à noter, les trois présidents de l'Hydro-Québec n'assistaient pas à cette réunion.

Ces syndicats s'étaient, on s'en souvient, dissociés du Front commun au deuxième jour de la grève des services publics qui prenait fin vendredi

par un débat-marathon de 24 heures à l'Assemblée nationale.

GREVE ?

Dans son offre de solidarité, la FTQ n'exclut pas l'idée d'une grève générale, ni aucun autre moyen de pression que les stratégies syndicales pourraient mettre au point ces jours-ci.

Elle affirme qu'il ne peut y avoir de règlement négocié au

présent conflit à moins que la loi 19 ne soit abolie.

Elle dénonce "avec vigueur" la collusion du pouvoir politico-économique et du pouvoir judiciaire, ajoutant que la "loi-matras" justifie l'alerte générale de tout le mouvement syndical.

Elle déclare enfin son "irréductible opposition à un gouvernement, libéral de nom, qui se révèle dans ses gestes com-

me l'ennemi avoué de la classe ouvrière et qui veut devenir le fossoyeur du syndicalisme".

Quant à un éventuel vote de grève, M. Laberge a signalé que ce genre de scrutin était normalement secret. Avant d'en arriver là, toutefois, la centrale songe à une vaste campagne d'information de ses membres sur la loi 19 et sur les justifications de cette déclaration de guerre.

Ici et là dans la belle province

Le gouvernement accusé de la perte de 875 emplois

TEMISCAMINGUE (P.C.) — La Fraternité internationale des travailleurs de la pâte, du sulphite et du papier a accusé, hier, le gouvernement du Québec de n'avoir rien fait pour empêcher la perte probable de 875 emplois à Temiscamingue,

localité québécoise située à 250 milles au nord-ouest d'Ottawa. Le directeur canadien du syndicat, M. L.H. Lorrain, a déclaré au cours d'une réunion de travailleurs que le gouvernement n'avait presque rien fait pour éviter la crise qui menace toute la localité.

La Société internationale de papier du Canada a annoncé, le 31 janvier, la fermeture de son moulin de dissolution de la pâte à Temiscamingue, le 31 mai, et la mise à pied de 875 employés. La mesure a été expliquée par des pertes d'exploitation et la compression des marchés.

Définition des objectifs économiques

MONTREAL (P.C.) — Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré hier, que le gouvernement provincial s'efforcerait de définir ses objectifs économiques dans les mois à venir, afin de favoriser la mise en valeur de la province.

M. Saint-Pierre a indiqué que ces objectifs devaient être

définis afin d'obtenir une bonne coopération du gouvernement fédéral et des entreprises privées.

Accusations de fraude contre les gars de Lapalme ?

QUEBEC — (P.C.) — M. Jérôme Choquette a soutenu mer-

credi qu'il songeait à porter des accusations de fraude contre les "gars de Lapalme".

Dans une entrevue qu'il accordait la veille au quotidien La Presse, le ministre de la Justice déclarait notamment qu'il possédait en main une copie du rapport de l'enquête faite par la Sûreté du Québec au sujet de cette affaire.

Entre-temps, la commission "syndicale et publique" présidée par Me Jacques Desmarais, poursuit son enquête sur les allégations de la CSN contre les hommes de Frank Ditterlizi, leader du groupe Lapalme.

En marge du débat télévisé

L'Allier ne jouera pas les Don Quichotte

par Jacqueline MONDY

QUEBEC — (P.C.) — Le ministre de la Fonction publique n'a pas l'intention de jouer les Don Quichotte en accep-

tant d'affronter le porte-parole du Front commun dans un débat télévisé, vendredi soir, mais compte avant tout informer la population sur le conflit des employés de l'Etat.

Mercredi après-midi, lors d'une séance de la commission parlementaire de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier a précisé qu'il avait accepté un tel débat avec M.

Marcel Pepin "non pas pour débattre des positions l'un de l'autre, dans un esprit de combat singulier" mais pour permettre à l'ensemble de la population d'avoir une meil-

leure compréhension du conflit.

Le ministre a expliqué que s'il avait déjà refusé un tel débat, c'était pour ne pas fausser le mécanisme des négocia-

tions alors en cours. "Cet argument ne tenant plus actuellement", M. L'Allier croit qu'il est de l'intérêt commun que ce débat ait lieu.

Pour sa part, M. Jean-Noël Tremblay, UQ-Chicoutimi n'a pas pris cette décision du ministre, qui "fausse le jeu de la démocratie". Selon lui transposer le débat ailleurs qu'au Parlement, c'est remettre en cause de façon "insidieuse" tout les mécanismes parlementaires.

Le ministre des Affaires sociales M. Claude Castonguay estime de son côté qu'il ne faut pas "exagérer la portée de ce débat" qui n'a aucune dimension nouvelle autre que celle très précise d'informer la population.

Quant à la commission parlementaire son rôle, selon les articles de la loi est de se renseigner, "chose que le crois possible de faire malgré l'absence des membres du Front commun" grâce aux documents écrits qu'il a remis lors de sa brève apparition, mardi.

RAPPROCHEMENTS

Par ailleurs, M. L'Allier a refusé la suggestion du chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, de nommer un médiateur spécial en la personne du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, pour rapprocher les deux parties.

Il a été appuyé dans sa décision par l'ancien titulaire du ministère de la Fonction publique dans le gouvernement Bertrand, M. Marcel Masse. Selon ce dernier il serait "illogique" de demander au ministre du Travail d'être médiateur dans un conflit où il est légalement impliqué en tant que membre du Conseil des ministres et solidaire des décisions prises par le cabinet.

De toute façon, pour M. L'Allier, il ne saurait être question de "véritable médiation au sens où nous l'entendons traditionnellement". Les principes et les fonds impliqués sont tels qu'en définitive, c'est au gouvernement qu'il appartient de prendre les décisions finales et non à des tierces parties, quelles que soient leurs compétences et leurs bonnes intentions.

Quoi qu'il en soit, les ministres se réunissent hier soir afin de discuter des moyens à prendre pour rapprocher les deux parties, selon ce qu'a laissé entendre M. L'Allier.

Carrières et professions



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES RELATIONS INDUSTRIELLES

FONCTIONS ET RESPONSABILITES :

Sous l'autorité du président-directeur général, il dirige, planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation. Il est responsable des négociations et voit à l'application des conventions collectives.

QUALIFICATIONS :

Posséder un diplôme reconnu et une expérience d'au moins cinq ans ou une grande expérience pertinente en relations industrielles.

REMUNERATION :

A compter de \$14,000.00 selon expérience et qualifications. Bénéfices sociaux applicables.

Faire parvenir toute postulation accompagnée d'un curriculum vitae avant le 10 mai 1972 à :

Le secrétaire général
Commission de Transport de la
Communauté Urbaine de Québec
Case Postale 518
Québec 8.

LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE LA MALBAIE

OFFRE D'EMPLOI

Poste : DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

Attributions :

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'enseignement planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la commission scolaire. Il assiste le directeur général et dirige les principaux d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement. Il anime le personnel d'enseignement. Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Qualifications requises :

- Brevet d'enseignement.
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.
- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent (voir document no 2 de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation — 25 janvier 1972).

Salaires : Selon les normes du ministère de l'Éducation. Les personnes intéressées (hommes ou femmes) doivent faire parvenir leur "curriculum vitae", pour le 8 mai 1972 (enclenche de la poste) à :

Conseil provisoire de la
Commission scolaire nouvelle de la Malbaie,
a/s du secrétaire-trésorier intérimaire,
250, rue St-Etienne, C.P. 668,
La Malbaie, comté Charlevoix, Qué.

N.B. — Mentionner sur l'enveloppe le numéro du concours 72-2 ainsi que "personnelle et confidentielle".



Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un aide-fermier pour l'Île d'Orléans et Château-Richer. Tél.: 694-3282.

Un homme, avec 1 ans d'expérience, dans la pose de silencieux d'automobile. Tél.: 694-3493.

Un aligneur de roues, possédant au moins trois ans d'expérience, pour emploi à Ste-Foy. Salaire selon compétence. Tél.: 694-3776.

Un mécanicien d'automobile, classe A, B ou C, pour emploi à Ste-Foy. Salaire selon compétence. Tél.: 694-3776.

Des commis de bureau avec dactylo (homme ou femme) pour emploi temporaire jusqu'au 31 mai. Salaire \$80.00 ou plus par semaine, selon qualification. Tél.: 694-3043.

CHEZ LES FEMMES

Des coiffeuses, apprenties-coiffeuses, masseuses et esthéticiennes-visagiste, pour emploi à Québec. Tél.: 694-3150.

Pour de plus amples informations,
adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration
dans le Québec métropolitain.

central des syndicats nationaux de Québec déplore l'inopportunité de cette décision de même que l'interprétation purement politique qui a été faite à l'intérieur de la centrale.

Dans un communiqué publié hier, à Québec, le CCNQ déplore de ne pas se porter responsable des frais inhérents à l'application de la loi 19 et souligne que l'exécutif de la centrale s'est ainsi arrogé un droit qui n'appartient qu'au bureau confédéral.

Quant à la décision du retour au travail, le Conseil central de Québec croit qu'elle n'appartenait qu'aux membres des syndicats en cause et que la centrale, comme le Front commun, n'avait qu'à se rendre à leur décision.

Décision

L'exécutif du CCNQ renouvelé d'autre part son appui aux

revendications du Front commun et se dit prêt à mettre à la disposition des employés des secteurs public et para-public, comme il l'a fait au cours des négociations, tous les moyens nécessaires pour combattre la loi 19, dont il dénonce "le caractère fasciste, antidémocratique et anti-syndical".

Il invite également tous les syndicats à se montrer solidaires de leurs confrères des secteurs public et para-public "assassinés" par le gouvernement Bourassa et à se donner la main "pour combattre et débarrasser le gouvernement Bourassa, oppresseur des classes laborieuses".

Dans l'éventualité d'une grève générale étendue au secteur privé, l'exécutif du CCNQ annonce qu'il recommandera à l'assemblée générale de consul-

Les facteurs appuient le Front commun

(B.A.) — Les facteurs de Québec ont refusé hier, dans une proportion écrasante, de donner carte blanche à leurs leaders syndicaux pour adopter une stratégie destinée à appuyer le front commun syndical CSN-CEQ-FTQ dans leurs représentations auprès du gouvernement.

Les 125 facteurs réunis à la

salle paroissiale de Limboulou ont refusé d'accéder à la demande syndicale par un vote à main levée dans une proportion de 90 p.c. L'assistance possible à la réunion, qui était de 225 personnes, constituait cependant, selon M. Nelson Shady, la participation la plus impressionnante du local 5 (FTQ) à un débat portant sur une question d'ordre politique.

ter, le cas échéant, les syndicats affiliés et de se conformer à leurs décisions.

Le ministre fait de nouvelles offres

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement offre maintenant aux employés des secteurs public et para-public une augmentation annuelle de 5.3 à 6 pour cent aux termes d'un contrat de travail de trois ans, a déclaré hier soir au cours d'une émission télévisée le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier.

Ces nouvelles augmentations relèveraient le salaire minimum dans le secteur public à \$98 pour une semaine de 33 heures dans la troisième année du contrat.

Les syndicats demandent de leur côté que le salaire minimum soit relevé à \$100 pour une semaine de 32 heures et demie dans la troisième année.

Le front commun a rejeté la plus récente offre du gouvernement.



Commentaires et insolences de...

Pierre VILLEMURE



Un hôte inattendu

La lionne Dalilah était tellement affamée qu'elle en a oublié ses bonnes manières et qu'elle a décidé de se servir, avant même qu'on l'invite à prendre place à table. Cette féline créature est la mascotte du Club des Lions de Québec. C'est ce qui s'appelle avoir une mascotte représentative. Nos Lions de Québec seraient bien inspirés d'en faire autant. (Téléphoto: U.P.I.)

Les gars de Lapalme

Factures fictives et témoin mis en doute

MONTREAL (P.C.) — Double coup de théâtre hier à l'enquête syndicale sur l'affaire Lapalme: un responsable de la compagnie J.-L. Tessier, qui louait des autobus aux gars de Lapalme pour leurs voyages à Ottawa, a reconnu les factures des 3, 4, 5, et 10 novembre derniers qui, au retour, étaient remises au congrès de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux, à Québec. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le vice-président de cette entreprise gouvernementale, M. Fred Ernst, dans une causerie prononcée au congrès de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux, à Québec.

A la baie James

Plus d'action moins de discours

QUEBEC (P.C.) — Les administrateurs de la Société de développement de la Baie James entendent mériter la confiance des Indiens des territoires du nord du Québec par des actions concrètes, au cours des prochains mois, plutôt que par des discours. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le vice-président de cette entreprise gouvernementale, M. Fred Ernst, dans une causerie prononcée au congrès de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux, à Québec.

En 10 ans le nombre de

prêtres n'a pas varié

MONTREAL — (P.C.) — Le nombre de prêtres séculiers à Montréal n'a pas varié entre 1961 et 1971, indique un document remis hier, aux membres du conseil presbytéral de Montréal. Pendant la même période, le nombre des paroisses a augmenté de 13 pour cent et le nombre des vicaires séculiers a diminué de 32 pour cent. Ce document indique aussi que 70 prêtres séculiers ont abandonné leurs fonctions et que 13 ont un statut incertain. L'âge moyen est de 50 ans, deux ans de plus qu'il y a dix ans. Le petit nombre d'entrées ne laisse prévoir aucune augmentation des ordinations sacerdotales pendant les cinq prochaines années. La situation est encore aggravée par un accroissement du taux de mortalité — et par

l'enrage, j'écume, j'en tremble, j'en ai la fièvre! Un peu plus et je vais prendre le lit. Car la tempête prédite n'arrive toujours pas. Il va falloir que je me décide à recourir aux grands moyens, et que je fasse une puissante séance de sorcellerie pour violenter la nature. Faute de quoi, à la suite de tous les tempétueux pronostics que j'ai faits jusqu'à ce jour, je perdrai définitivement la face. Dès ce soir, je consulterai à nouveau ma boule de cristal, et je vous tiendrai au courant.

La région de Québec sera joliment représentée, lors de la demi-finale du concours "Mademoiselle Québec", qui aura lieu dimanche prochain à Montréal. Les jeunes Vénus qui illustreront la Vieille Capitale sont Mlle JOHANNE TREMBLAY, LISE LECLERC, CHARLOTTE POITRAS, MARLENE CORCORAN, JOSETTE NORMANDEAU ET MARIE-FRANCE DELPORTE.

Si le dévouement avait un visage, il pourrait prendre, à coup sûr, celui de Mlle MONIQUE ROYER, une garde-malade qui porte de lourdes responsabilités à l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est grâce à l'humanisme agissant et à la vraie bonté de gens comme garde Royer, que l'on peut se permettre

encore de faire confiance à ses semblables et de les estimer. Toutes nos félicitations, bienfaisante Monique, pour le magnifique travail auquel vous vous dévouez depuis tant d'années déjà!

Le juge: Comment, c'est encore vous? Je vous ai pourtant dit que je ne voulais plus vous voir! L'accusé: C'est ce que j'ai dit au policier qui m'a arrêté. Mais il n'a pas voulu me croire.

En entrant chez lui, ce mari trouve sa belle-mère pendue au lustre du salon. Il appelle des voisins qui accourent aussitôt. Un homme sort un couteau dans le but de couper la corde. — Attendez, crie le mari, il faudrait être certain qu'elle est bien morte!

Il est à espérer que le Carnaval de 1973 se signalera par l'esprit de démocratie agissante qui a marqué celui de 1972. C'est le vœu que formule la population en constatant que l'on s'affaire déjà aux préparatifs des festivités de l'an prochain. Mais il est déjà rassurant d'apprendre que les nouveaux responsables sont des gens actifs, énergiques et entreprenants, bref, des gens de style "Théo". Ainsi, c'est JEAN PELLETIER qui en sera le président, ce qui est, déjà, un gage certain de réussite, car Jean est un joyeux luron dont le dynamisme a déjà assuré la réussite d'une joute d'entreprises diverses jusqu'à ce jour.

Depuis le temps qu'il dirige la circulation, à l'intersection si achalandée du boulevard des Capucins et de la Canardière, le constable GREGOIRE DOYON, qui est aujourd'hui connu comme Barabbas dans la Passion, est presque devenu un personnage légendaire. Triomphant avec majesté dans sa cabine, rien n'échappe à son œil vigilant, et la circulation s'effectue avec une régularité parfaite, sous sa vigoureuse impulsion. On n'a rapporté que la seule mésaventure digne de mention qui lui soit

arrivée, depuis qu'il occupe ses fonctions à cet endroit, c'est quand un automobiliste a renversé tout bonnement la cabine où s'abrite notre héros. Je n'ai pas réussi à savoir si l'on avait consolidé la base de ladite cabine depuis ce temps-là. Mais le constable Doyon n'est pas du genre, dit-on, à s'énerver pour si peu.

L'expédition entre prise par sept motoneigistes du Minnesota, qui entendent se rendre jusqu'à Moscou, est rendue présentement dans les territoires du Nord-Ouest, et l'équipe a toujours l'intention d'atteindre le Groenland jusqu'en Norvège, et poursuivre leur périple à travers la Scandinavie. Il est tout de même étonnant de voir des gens qui courent après le froid, la neige et le frimas, alors que tout le monde soupire après la venue des temps chauds. Les goûts ne sont pas à discuter.

Deux femmes d'âge mûr discutent amicalement: —J'ai appris que ta fille était mariée? —Bien oui.

—J'ai appris également qu'elle avait eu un enfant? —Oui. —Mais seulement trois mois après son mariage... —Oh! tu sais, ma chère, les jeunes d'aujourd'hui ne savent pas combien de temps il faut les porter.

Enfin! En voilà au moins un qui a décidé de se débrouiller le portrait! Il appert, en effet, que notre confrère WINSTON MCQUADE, qui j'ai appelé un jour plaisamment "le prince russe en exil de CHRC", a fait sauter la spectaculaire (GUY DAVID dixit) moustache qui ornait jusqu'à ce jour sa sympathique physionomie. Winston, qui a des antennes et qui flaire toujours le vent de la mode, a peut-être décidé de se singulariser en étant à l'avant-garde d'une vaste opération de "débarbage, de démontage et de déchevelage" généralisée qui nous permettra à nouveau de voir, tels qu'ils sont, les visages de nos contemporains après quelques années de dissimulation incongrue.



Le grand dérangement

Bientôt, ce sera le temps des déménagements, et l'on verra d'énormes camions s'affairer dans nos villes pour transporter les meubles et autres effets à leur nouvelle destination. Les propriétaires de la maison que voici ont trouvé une solution pour le moins originale au problème du déménagement. Ils devaient être très attachés à leur demeure, puisqu'ils ont préféré la faire voguer sur le fleuve plutôt que de l'abandonner. Peut-être, par ailleurs, ces gens ont-ils voulu tout simplement rééditer l'exploit de notre bon père Noël en faisant ballader sur les flots cette Arche moderne imitée de l'ancienne. (Téléphoto: U.P.I.)

Réduction des 2/3 du tarif ordinaire

pour les appels faits par l'interurbain automatique au Québec et en Ontario, la nuit, après 23 heures.



Le nouveau tarif de nuit, c'est une façon économique de joindre parents et amis. En effet, vous profitez d'une réduction des 2/3 du tarif ordinaire quand vous utilisez l'interurbain automatique*, entre 23 heures et 8 heures. Par exemple, un appel qui coûte \$1.50 au tarif ordinaire ne coûte que \$0.50 durant cette période.

Appelez au "tarif de nuit"... l'interurbain coûte moins la nuit, après 23 heures.



Bell Canada

Ce nouveau tarif de nuit s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste achèvera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Négociation, politique et contrat social

La Commission parlementaire de la fonction publique a commencé de siéger mardi pour analyser le conflit opposant le Front commun syndical de la fonction publique et para-publique à l'État québécois. Après avoir fait acte de présence à cette séance, la partie syndicale a convenu de s'abstenir de toute participation aux débats subséquents, prétextant qu'elle n'a rien à gagner devant une commission formée en majorité de représentants ministériels qui ont déjà pris leurs décisions. Le Front commun ne semble plus avoir qu'une ambition : organiser la résistance à la Loi 19 qui a mis fin à la grève.

Nonobstant la déception ressentie par la partie syndicale devant la tournure des événements, elle aurait dû prendre une attitude plus conciliante et accepter de défendre ses vues devant la Commission parlementaire. S'il est vrai, comme plusieurs l'affirment, que cette commission ne parviendra que difficilement à approfondir la question d'ici le 15 mai, c'est lui enlever

encore des chances de succès que de refuser d'y collaborer. Dans ce contexte, les recommandations émanant de la commission une fois son mandat terminé, risquent d'être plus douloureuses pour la partie syndicale. C'est à se demander si ce n'est pas tout simplement une mise en scène froidement pensée par le Front commun qui pourra ensuite dénoncer les recommandations de la commission, vilipender ses membres (quelques-uns d'entre eux en tout cas) et s'offrir comme victime d'une pseudo-machination gouvernementale pour écraser le syndicalisme de la fonction publique et para-publique.

Politisé comme il l'est, le conflit ne peut évidemment se résorber rapidement et paisiblement, et il se dégage des propos échangés par MM. Pepin et L'Allier mardi que le fond du problème est bien là. "Ce que nous demandons au gouvernement, dit M. Pepin, c'est d'avoir une politique sociale, non pas uniquement une politique économique reliée aux industriels, aux

financiers et à ceux qui contrôlent, jusqu'à un certain point, l'économie du Québec."

A cela, M. L'Allier répond : "Que l'on veuille remettre en cause le contrat social au Québec, la répartition des richesses et des revenus, c'est une question politique, bien sûr, mais une question qui doit être traitée alors à l'intérieur du processus politique que nous connaissons, qui est celui des partis politiques et celui d'une Assemblée nationale. Il n'est pas question, à mon avis, à l'occasion d'une négociation pour les conditions de travail d'employés, de faire en sorte que le premier objectif soit de modifier les structures sociales et économiques du Québec. Aucun parti actuel n'a reçu de mandat pour procéder à des changements radicaux en cette matière."

M. Pepin n'est pas sérieux lorsqu'il soutient que le gouvernement, par son attitude, veut protéger les financiers de la rue St-Jacques, de Wall Street et autres. Dans l'évaluation des salaires à accorder à

ses employés jusqu'à ce jour, le gouvernement s'est basé sur les salaires payés par l'entreprise privée dans les mêmes secteurs ou des secteurs identiques. Avec le temps, le syndicalisme aidant considérablement, les salaires ont augmenté dans l'entreprise privée de sorte qu'ils ont dû également augmenter dans la fonction publique et para-publique. Admettons que ce n'est pas encore le Pérou, mais c'est une amélioration sur une situation antérieure beaucoup plus triste.

Mais en demandant que le salaire minimum soit porté à \$100, par semaine, le Front commun suggère, exige même, que le gouvernement devienne le leader, le conducteur, le meneur, la première de toutes les entreprises sur laquelle on se baserait pour établir les salaires. Une fois ce principe adopté, on forcerait l'industrie privée à donner des salaires au moins identiques à ceux qu'offrirait le gouvernement. Or, quelles sont les entreprises qui souffriraient le plus d'une brusque augmentation des salaires :

les grandes entreprises où cette base est déjà atteinte voire même dépassée, ou la petite entreprise dont on ignore même l'existence chez les financiers de la rue St-Jacques ou de Wall Street ?

Il est regrettable que le Front commun ait décidé de boycotter la Commission parlementaire pour se tourner vers la résistance à la Loi 19 et vers l'agitation. Le Front commun syndical perd des points dans l'opinion publique. Sa popularité baisse même chez ses membres : au moins trois unités syndicales se sont écartées du Front commun, ce n'est pas par conviction mais par crainte de représailles que des milliers de grévistes ont fait du piquetage, la démonstration "monstre" qui devait réunir 60,000 grévistes devant le parlement le 18 n'en réunissait que 3,000 ou 4,000. Les leaders du Front commun le savent, eux qui décidaient finalement de ne pas défilé la Loi 19 parce qu'ils craignaient — ils l'ont avoué, les larmes aux yeux — que le gouvernement en appelle au peuple et se fasse réelle plus fort que

jamais avec le mandat de sortir vainqueur de cette lutte. On a dû le constater de nouveau lorsqu'après avoir menacé la province d'une grève générale qui aurait coïncidé avec la fête communiste internationale du travail, le premier mai, on renonçait à ce projet impopulaire.

Si le Front commun refuse de participer aux travaux de la Commission parlementaire de la fonction publique, s'il refuse de retourner à la table des négociations comme le propose le gouvernement, s'il ne croit pas à la possibilité d'une solution négociée de ce problème, comment imaginer qu'on pourra jamais résoudre le conflit à moins que le gouvernement prenne unilatéralement toutes les décisions ? Il serait trop simple de penser que l'État cessera d'agir parce qu'il n'obtient pas la collaboration de ses partenaires syndicaux. Après cela, il ne faudra ni se surprendre ni jouer les vierges offensées si le gouvernement doit, à la fin de juin, trancher définitivement la question.

Les trois Grands

NDLR — Le texte ci-dessous, signé par René Harmegnies, ancien permanent de la CSN, a été lu sur les ondes de CFRC-TV (Canal 4) cette semaine.

Nous avons vu, lundi soir, à la télévision, les 3 grands du Front commun. Ce qui manquait à leur côté, c'était leur chien de garde, Michel Chartrand, qui était resté à Montréal pour surveiller sa bergerie.

Pendant une demi-heure, ces messieurs n'ont fait que de la démagogie. Ils ont continuellement faussé les faits. Ils ont même ridiculisé le premier ministre Bourassa avec la question de la langue française qui n'était pas en cause dans ce conflit. Ils ont même rejeté la Commission parlementaire insérée dans le bill 19 comme mécanisme pouvant aider à la prolongation de la négociation entre les parties. — Pourtant, c'était bien eux qui l'avaient demandée, par-dessus et en-dessous de la couverture, à leurs bons amis péquistes Robert Burns et Camille Laurin, docteur et homme politique sympathique mais, uniquement pour laver le cerveau public

avec de malhonnêtes interprétations.

Maintenant que tous les chefs de partis de l'Assemblée nationale ont accepté cette commission parlementaire dans le bill 19, les 3 grands crachent dessus. Pourtant, par le bill, ils ont le privilège de continuer à négocier avec l'employeur. Non, ce qu'ils veulent maintenant, c'est un Front populaire et non un Front commun. Ce qu'ils veulent, c'est quelque chose à la Léon Blum, à la Staline ou à la castriste de Cuba. Ils sont devenus des hommes fanatisés par leur idéologie communiste athée et révolutionnaire.

Non messieurs les ouvriers et fonctionnaires, croyez-moi ; il n'y a plus rien à faire avec ces faux bergers. Réassiez-vous. Vous devez les chasser de la bergerie et vous choisir d'autres chefs plus conscients de vos intérêts et de votre liberté. Il faut aussi repenser toute la philosophie du syndicalisme québécois. Il faut l'inspirer d'une doctrine économique-sociale chrétienne que vous trouverez dans Mater et Magistra, Rerum Novarum et Quadragesimo Anno. Modifiez ensuite vos structures syndicales qui

sont aujourd'hui trop décentralisées, et redonnez plus de pouvoirs à vos conseils centraux et conseils de métiers du travail régionaux, ce qui vous permettra de mieux contrôler la tête de vos centrales.

Regroupez-vous. Ne lâchez pas. Protégez votre droit de grève dans le secteur privé, mais demandez au gouvernement de vous instituer des tribunaux de travail spécialisés pour le secteur public ; tribunaux juridiques composés d'hommes non politiques, compétents et impartiaux.

Si vous faites tout cela, le public vous aidera de nouveau. Si le présent gouvernement n'a pas le leadership et le sens du devoir de protéger le petit, le faible, eh bien ; ensemble nous le changerons. En attendant, il est le gouvernement légitime et il a déclaré, la semaine dernière, qu'il ne négocierait pas la loi. Souhaitons qu'il ne soit pas en train de négocier l'application de cette même loi.

En attendant, bonne chance à tous.

943, avenue Poinchaud,
René Harmegnies
Québec 6.

Les évêques canadiens et la vie politique au Canada

* Au terme de leur assemblée plénière semi-annuelle de la semaine dernière, les évêques du Canada ont rendu public cet important document dont voici le texte intégral.

Au terme de notre assemblée régulière du printemps, nous aimerions vous faire part de certaines décisions que nous avons prises pour faire suite aux enseignements du Synode des évêques, à Rome, en 1971, sur la "Justice dans le monde".

La question posée concernait l'accomplissement de la justice dans l'Eglise et dans le pays. Ainsi, nous avons considéré la justice dans les réalités économiques, dans la vie interne de l'Eglise, etc.

Nous nous sommes également interrogés sur un problème qui concerne directement le Québec, mais qui ne peut manquer d'avoir des incidences dans tout le pays. Nous savons pertinemment que les évêques du Québec se voient demander par les chrétiens et, notamment, par les jeunes : sommes-nous libres comme chrétiens et comme communautés chrétiennes dans nos choix politiques ? Y a-t-il quelque option qui soit exclue, ou quelque option qui soit à prendre ?

A une question posée sous l'angle pastoral, nous voulons donner une réponse pastorale.

Nous affirmons que toutes les options politiques respectueuses de la personne et de la communauté humaine sont libres, tant au plan individuel que collectif.

C'est la doctrine récente la plus claire de l'Eglise.

"Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inaltérables de l'Evangile, de puiser des principes de réflexion des normes de jugement et des directives d'action sociale dans l'enseignement social de l'Eglise... A ces communautés chrétiennes de discerner, avec l'aide de l'Esprit-Saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence en bien des cas. Dans cette recherche des changements à promouvoir, les chrétiens devront d'abord renouveler leur confiance

dans la force et l'originalité des exigences évangéliques."

(Lettre "Octogesima Adveniens" de Paul VI au Cardinal Maurice Roy, 1971, no 41).

Et de plus, du récent Synode des évêques en 1971 :

"Pour réaliser le droit au développement :

- Que les peuples ne soient pas empêchés de se développer selon leurs propres caractéristiques culturelles ;
- Que dans la collaboration mutuelle chaque peuple puisse être lui-même le propre artisan de son progrès économique et social ;
- Que chaque peuple puisse prendre part à la réalisation du bien commun universel comme membre actif et responsable de la société humaine à un plan d'égalité avec les autres peuples."

(La Justice dans le monde, no 8.)

Mais, il nous faut également indiquer deux choses aux chrétiens. La première : dans la recherche et la poursuite des options politiques différentes ou contraires, il y a des valeurs humaines et chrétiennes à respecter et à vivre. Il en va de même pour ceux qui préfèrent de-

meurer en dehors du débat ou de telle recherche. Chez tous, par exemple, outre l'amour, la paix, la justice, la solidarité et la fraternité, on doit trouver le respect et l'acceptation d'autrui même quand celui-ci a des options différentes de celles qu'on à soi-même, le respect et l'acceptation des choix des collectivités accomplis dans les divers moments de leur histoire.

La seconde : "Les options politiques de par leur nature sont contingentes et n'interprètent jamais l'Evangile de façon absolument adéquate et durable". Synode, Le Sacrament Ministériel, Deuxième partie, activités profanes et politiques, 1971.)

A nous donc, chrétiens, laïcs, prêtres, religieux, religieuses, évêques, Peuple de Dieu tout entier, est demandé de nous rappeler que l'Eglise entend jouer à travers le changement, la recherche, la discussion, le rôle d'une instance supérieure de rencontre, de justice, de dialogue, de communion.

Quant à nos évêques, nous entendons servir le Peuple de Dieu là où il est et dans les politiques, économiques, sociales et culturelles qu'il aura choisies.

la thèse officielle américaine avait quelqu'image de vraisemblance, elle est depuis tout à fait insoutenable.

Ce qui nous manquait jusqu'à ces dernières années, c'est l'information de base, la connaissance élémentaire de certains faits comme dans cette histoire d'agression dans le Golfe du Tonkin où les Américains auraient été attaqués ; ce qui les aurait ensuite justifié à user de représailles en bombardant le Nord-Vietnam.

Or, ces informations, elles nous ont été fournies l'an dernier, lorsque des chercheurs du Pentagone ont rendu public ces fameux documents secrets qui ont révélé jusqu'à quel point on nous avait jusqu'ici menti, et jusqu'où nous avions pu être le jouet de la propagande des Etats-Unis.

Le résultat de ces révélations, jointes à celles plus récentes du journaliste Jack Anderson, fut d'inciter le gouvernement américain à lancer son programme de désengagement et à récupérer ses forces hors de l'Indochine. Après avoir enflammé le Nord et le Sud-Vietnam, puis le Cambodge, puis le Laos, les Etats-Unis cédaient à la pression de l'opinion publique et promettaient de quitter l'Asie.

Mais il semble bien que cette sortie, le président Nixon ait décidé de la faire sans perdre la face et sans laisser croire qu'il consent à perdre la guerre. Mettant fin d'une part aux négociations de Paris et autorisant d'autre part le bombardement d'Hanoi et de Haiphong, il pense ainsi contrer l'avance des forces révolutionnaires au Sud-Vietnam. Pour mettre fin à la guerre, il est donc prêt à remettre à feu et à sang les grandes villes du nord.

On a depuis longtemps condamné cette tactique des Etats-Unis d'exercer des représailles massives sur des objectifs qui ne sont pas militaires. Il s'agit là d'un chantage criminel, qui correspond à la prise des otages par les nazis, au cours de la deuxième grande guerre. Encore la semaine dernière, les observateurs témoignaient du fait que ce sont des civils et des quartiers d'habitation qui furent visés par les bombardements.

Et que dire de cette inégalité des forces en présence. D'un côté un peuple pauvre, sous-développé, qui comme les Chinois, leurs voisins, cherche le bonheur de sa collectivité à travers un système économique et une philosophie sociale qui, pour être différents des nôtres, n'en sont pas moins valables. Alors qu'en face, la supériorité technique inattaquable des Américains leur permet d'écraser sous des tonnes et des tonnes de bombes, à distance, sans danger, ces fourmis asiatiques.

Il n'y a rien là de très victorieux

En mouvement et des hommes

par ANDRÉ DUFOUR

Un brasier qui ne s'éteint pas

Tout au cours de la dernière fin de semaine, les manifestations se sont faites nombreuses, un peu partout à travers le monde, pour protester contre la reprise des bombardements au Nord-Vietnam.

Bien sûr, c'est loin de nous, nous sommes mal renseignés et chacun peut se demander comment lui pourrait y changer quoi que ce soit. On a déjà assez de problèmes avec le chômage, les grèves et le démenagement ou l'impôt sans avoir encore, par dessus tout cela, à s'occuper de ce que font les Américains aux antipodes.

Et pourtant, on ne peut pas rester insensible à ces carnages.

Il n'est plus question aujourd'hui de se demander si nos voisins avaient légalement ou légitimement le droit d'intervenir au Sud-Vietnam. Depuis dix ans que cela dure, tout a été dit ou écrit à ce sujet et si au départ

et nos voisins ne prouvent rien en agissant ainsi, d'autant plus que leurs opposants démontrent que, malgré l'inégalité des forces physiques, l'affrontement des idées et des thèses sociales les favorise finalement et augmente leur contrôle des populations.

Mais alors, même si tout cela nous révolte, que faire ? C'est bien simple : le dire. Le dire en manifestant, en écrivant, en discutant, mais faire voir qu'on refuse d'être complices par le silence. Nous ne sommes pas des électeurs américains (enfin, pas encore !) mais le peuple américain est aussi sensible à son image, à ce que l'on pense de lui à travers le monde que tous les autres peuples. Si on lui fait sentir notre opposition, il fera sentir la sienne auprès des gouvernants et Monsieur Nixon, on le sait, est particulièrement sensible en cette période pré-électorale. Un vote c'est plus important qu'un Vietnamien.

l'Action Québec

Tél : 522-4771 — 3, Place Jean Talon,
C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1967, le journal l'Action-Québec est membre de la Presse Langue (P.L.), de l'Agence France Presse (AFP) du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec (S.J.Q.) et de ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (S.N.I.) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.N.I.

Taux des abonnements			
Vente au numéro : \$0.15			
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.60	\$32.00	\$16.00	
pour trois mois		un mois	
\$3.00		\$3.00	
Dans les autres centres ou la livraison se fait par porteur :			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.50	\$25.00	\$13.00	
pour trois mois		un mois	
\$7.75		\$2.50	
Par la poste, au Québec :			
par année	pour six mois	pour six mois	
\$35.00	\$19.00	\$11.00	
pour trois mois		un mois	
\$6.50		\$3.00	
Dans les autres provinces :			
par année	pour six mois	pour six mois	
\$35.00	\$19.00	\$11.00	
Aux États-Unis :			
par année	pour six mois	pour six mois	
\$40.00	\$22.00	\$12.00	
Pays étrangers :			
par année	pour six mois	pour six mois	
\$50.00	\$26.50	\$14.00	

VOUS

AVEZ UN EMPLOI QUI VOUS DONNE CES AVANTAGES: (déjà acquis par la négociation)

1 Nouvelle version **Sécurité d'emploi**

- sécurité d'emploi assurée dans les secteurs de la Fonction publique et des Affaires sociales.
- des moyens de recyclage permettant aux enseignants et aux autres employés du secteur de l'enseignement de s'orienter vers d'autres carrières (caisse de \$1,200,000.00).

- une indemnité de fin d'emploi dans le cas des employés mis à pied pour raison de surplus de personnel, le Gouvernement s'engage à verser pour un temps déterminé la différence entre la prestation d'assurance-chômage et le salaire que l'employé percevait lors de sa mise à pied.

2 Nouvelle version **Régime de retraite**

- l'implantation du nouveau régime s'échelonnait sur trois ans, les employés en bénéficieront immédiatement et intégralement.
- les droits acquis des fonctionnaires et des enseignants sont sauvegardés (leur hausse de cotisation sera échelonnée sur une période de 4 ans).

- le retraité bénéficiera d'une rente annuelle basée sur les 5 années les mieux rémunérées.

3 Nouvelle version **Assurance- salaire**

- congés-maladie. Tout salarié conservera la totalité des jours qu'il a accumulés. De plus les employés qui avaient des jours monnayables à leur crédit verront augmenter la valeur de ces jours de 5% par année.

- deux jours par année seront versés à l'employé pour couvrir les absences des premiers jours, qu'il s'absente ou pas.
- une couverture à 90% du salaire d'un employé dans le cas d'une maladie prolongée.

4 Nouvelle version **Les salaires**

- pourcentages annuels d'augmentation: 5.3% à 6% dès juillet 1972
- **salaire le plus bas dans la catégorie ouvriers** (touche 11,900 emplois tels que aide-domestique, préposée à l'entretien ménager, etc.)
Exemple: préposée à l'entretien ménager (hôpitaux)
actuellement: \$74 pour une semaine de 38 h 3/4
dans une première offre:
\$ 94.94* au 1er juillet 1973 (4.8%)
ensuite:
\$ 96.88* au 1er juillet 1973 (5.5%)
maintenant:
\$ 98.04* au 1er juillet 1973 (6.0%)
pour 40 heures:
\$101.19* au 1er juillet 1973

- Salaire le plus bas pour le personnel de bureau (touche 4,260 salariés)
Exemple: Auxiliaires de bureau (Fonction publique)
taux minimum actuel: \$1.82 pour une semaine de 32 h 1/2
dans une première offre:
taux horaire proposé: \$2.44 en 1973*
ensuite:
taux horaire proposé: \$2.49 en 1973*
maintenant:
taux horaire proposé: \$2.51 en 1973*
C'est quelque 16,000 salariés qui toucheront 6% d'augmentation par année sans compter une moyenne de 4% d'augmentation statutaire annuelle pour les employés à l'intérieur des échelles de salaires.

* Y inclus les augmentations statutaires annuelles.

Si vous êtes un des 250,000 employés des secteurs public et parapublic.



Gouvernement du Québec

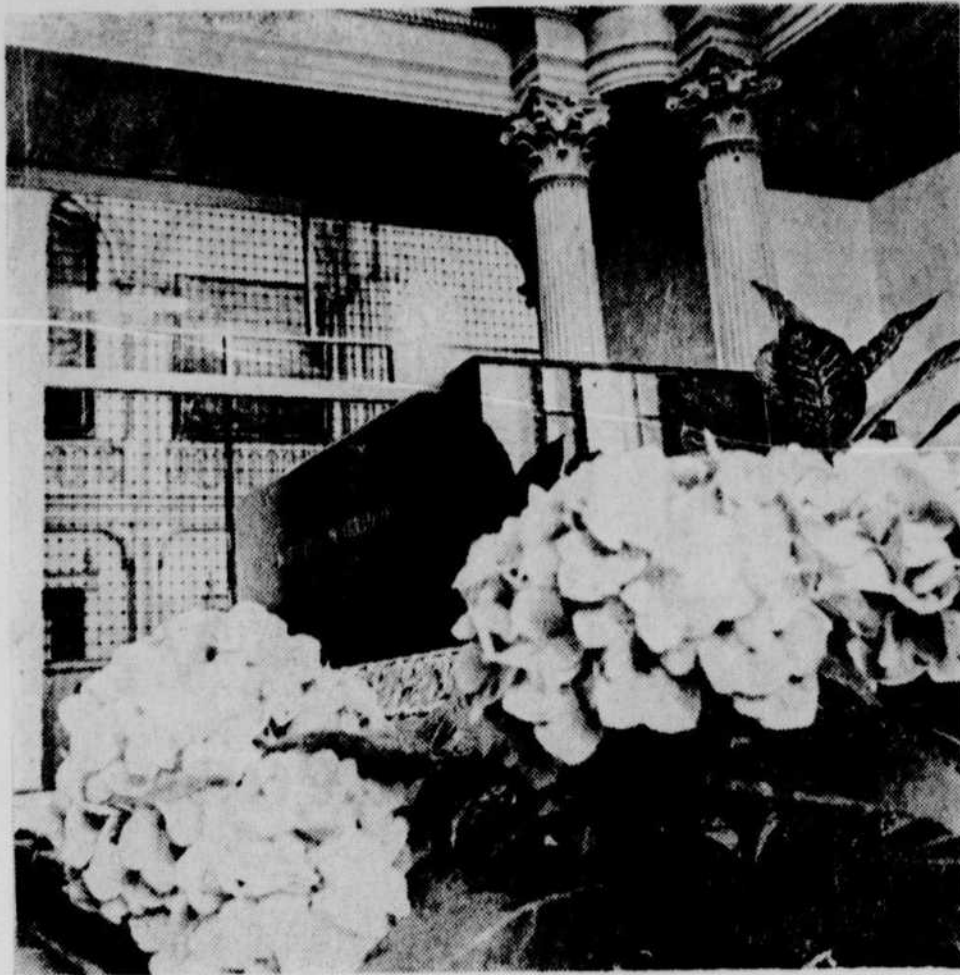
Il y a... 300 ans

par Thérèse DALLAIRE

Il y a 300 ans mourrait à l'âge de 73 ans au monastère des Ursulines de Québec, Marie de l'Incarnation, fondatrice du premier "séminaire" pour jeunes filles huronnes et françaises.

Des célébrations dans son pays natal ont déjà souligné cet événement. Dans la vieille cité de Champlain, ses "filles", qui continuent avec non moins de ferveur l'œuvre commencée, rappelleront dimanche, le 30 avril sa mémoire par des manifestations qui grouperont non seulement des "Ursulines" de toutes les régions du Canada, mais également des représentants de l'autorité civile et religieuse.

A 10h. Son Eminence le cardinal Maurice Roy présidera une messe concélébrée transmise sur le réseau d'Etat. Un oratoire renfermant le tombeau de la "religieuse missionnaire" sera inauguré à 14h. par le Primat de l'Eglise canadienne. Après quoi, les assistants prendront part à un court pèlerinage. Du vieux monastère des Ursulines l'assemblée se dirigera en procession au tombeau de Mgr de Laval dans la chapelle du "petit séminaire" et de là, ira prier sur le tombeau de Catherine de Saint-Augustin, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Ainsi seront unis dans un même tribut d'hommages les "fondateurs de l'Eglise canadienne".



L'oratoire qui contient le tombeau de Marie de l'Incarnation. Arrivée à Québec en 1639, et décédée en 1672, cette première religieuse cloîtrée en terre canadienne a exercé une influence considérable sur les débuts de la colonie.

Pour la première fois l'ACTMR fonde une bourse universitaire pour les infirmières

L'Association canadienne contre la tuberculose et les maladies respiratoires décernera pour la première fois cette année, une bourse universitaire destinée aux infirmières.

Cette bourse d'étude est d'un minimum de \$5,000 par année, pour une période de deux ans, et sera décernée à une infirmière ou à un infirmier en vue de l'obtention d'une maîtrise spécialisée, dans les soins infirmiers en maladies respiratoires, de l'université de la Californie. C'est la seule université qui offre un programme de maîtrise dans cette spécialité.

Le candidat ou la candidate choisi devra s'engager à travailler pendant une période de deux années, au Canada, et de plus, selon les normes établies par le comité administratif de la Section des infirmières de l'ACTMR, devra avoir un

emploi qui combine celui d'une unité de service et d'une école de formation en soins infirmiers. Cette maîtrise qui décerne l'université de la Californie comporte un programme de formation théorique et pratique.

On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à l'infirmière éducatrice de l'ACTMR, Mlle Lorette Morel.

ETUDES ET RECHERCHES

La Société canadienne de thoracologie a accordé 12 bourses de recherche et d'étude, totalisant \$101,300 pour 1972-73.

Ces bourses vont supporter des recherches sur les tests cutanés à la tuberculine, des études sur divers aspects des difficultés respiratoires, notamment sur l'asthme, sur les mécanismes de la respiration, les

effets de la pollution atmosphérique, le fonctionnement de la vidange pulmonaire, les accidents ou défaillances respiratoires, la fonction respiratoire et les exercices d'évaluation spirométrique, de même que l'hypersensibilité inhérente à une maladie du poumon.

Au nombre des titulaires des différentes provinces canadiennes, figurent le Dr Raymond Turcotte, adjoint à la recherche, à l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène, de l'université de Montréal, qui travaille sur une méthode pour isoler des tests cutanés d'antigène plus précis, dans son programme de tests cutanés.

Le Dr W.W. Arkinstall, de l'hôpital Royal Victoria, est un nouveau titulaire, cependant que le Dr Arnold Zidulka, du Royal Victoria Hospital a obtenu un renouvellement de bourse.



Le grand roque



La culture en jardinières

Championnat des jeunes

Le tournoi des jeunes qui vient de se dérouler au club Serge-Lacroix était en principe pour le championnat

individuel de la région. Mais ce fut également une lutte entre les diverses écoles du secondaire. Par exemple, les quatre meilleurs de Jean de Brébeuf ont récolté 19

points et ceux de l'école Perreault, 18 1/2. Il est question d'un match hors-concours pour vider la question de supériorité. Pour l'instant voici une rencontre jouée samedi dernier, au tournoi des jeunes. Brébeuf prend l'avance, grâce à un piège de début, mais Perreault obtient un pion passé comme compensation.

Blancs : Michel Légaré (Perreault) 5-3

Noir : Philippe Guy (Brébeuf) 5-3
Début Catalan

1 d4, d5; 2 c4, e6; 3 Cc3, Cf6; 4 g3, c6; 5 Fg2, Cbd7; 6 e4, d'e4; 7 Cg2, Fd6; 8 C:e4, C:e4; 9 F:e4, e5; 10 d5, Cf6; 11 Fg5, Dd5; 12 Cc3, C:e4; 13 Fd2, C:d2; 14 D:d2, c:d5; 15 c:d5, Ff5; 16 Dg5, Fg6; 17 0-0, 0-0; 18 Tac1, Tfd8; 19 Dg4, Ff8; 20 Tfd1, f6; 21 Td2, Ff7; 22 Tcd1, Fb4; 23 Df3, F:c3; 24 b:c3, Tac8; 25 d6, Ff6; 26 D:b7, T:c3; 27 D:e7, Fg4; 28 d7, F:d7; 29 T:d7, T:d7; 30 Dd8 mat.
N.240472 PHN

La tendance moderne à utiliser la pierre pour les entrées, les patios et les marches d'escaliers, associée au jardinage de balcon, principalement dans les appartements élevés, a conduit au développement d'un nouveau type d'horticulture appelée communément "la culture en jardinières". En utilisant des contenants de formes et de grandeurs variées, il est possible de choisir de nouveaux endroits pour faire pousser les plantes et d'augmenter les sortes de plantes qui peuvent être utilisées. Récemment, on nous a aussi présenté des plantes tapissantes plus compactes, ainsi qu'une multitude de minuscules plantes à

feuilles persistantes. Il existe aujourd'hui une telle diversité de contenants disponibles, que leur choix est presque aussi difficile à faire que celui des plantes avec lesquelles ils seront remplis. En ce qui concerne les matériaux, il semble que le bois soit le plus populaire en raison de sa légèreté, parce qu'il laisse plus facilement pénétrer l'air et l'humidité, et assure plus de fraîcheur que les autres. Les contenants-jardinières se trouvent sous différentes formes et différentes grandeurs; ils sont faits avec différentes espèces de bois, le cèdre et le séquoia étant les plus populaires parce qu'ils se teignent facilement, sont durables et s'accrochent avec la plupart des milieux.

On trouve des jardinières en béton ou en argile sous toutes les formes et toutes les grandeurs, vitrifiées ou non. Celles qui sont unies sont modestes et permettent une certaine aération des racines. Elles sont cependant fragiles et difficiles à déplacer à cause de leur poids. Les plus populaires ont la forme de très grandes soucoupes dans lesquelles on peut créer de très jolis jardins en utilisant une pierre rugueuse assez grosse et de petites plantes annuelles, ou encore une grande plante à feuilles persistantes en forme de pyramide, tel un if, que l'on entoure de petites plan-

tes annuelles à bordures. Les pots de fraises, ou l'on plante de tout sauf des fraises, sont un autre type de jardinière en béton.

Des jardinières en plastique sont également disponibles dans un assortiment remarquable de formes, de grandeurs et de couleurs. Elles sont légères, incassables et bon marché. Elles ont cependant tendance à se renverser avec des plantes lourdes et les genres non poreux deviendront sans doute trop chaud en plein soleil. Beaucoup de fleuristes et de centres de jardina-

ge vendent maintenant des boîtes en papier mâché qui sont très peu coûteuses et durent une ou deux saisons. Elles se marient très bien avec la plupart des milieux et leur bas prix permet d'en essayer un certain nombre sans que ce soit une grosse dépense.

Lorsque vous avez trouvé la bonne jardinière, il faut choisir un bon terreau pour y cultiver les plantes. Ceci est très important car la culture en jardinières présente un très gros problème du fait que vous ne pouvez pas faire pousser les

plantes dans la terre de votre jardin, car elle n'est pas assez poreuse et ne permet pas une circulation libre de l'air.

Le meilleur choix consiste en un mélange de terre de votre propre jardin avec de la tourbe horticole et de la perlite, en utilisant une part égale de chaque élément. Mélangez le contenu d'un pot de 3 pouces d'engrais commercial, tel que 6-9-6 avec un boisage de ce mélange. Un engrais liquide supplémentaire comme le 20-20-20 sera nécessaire deux ou trois fois au cours de l'année de croissance, selon le type de plantes et la grandeur des jardinières.

Que faire pousser dans les jardinières? Tout ce que vous voudrez mais rappelez-vous toujours que, dans la plupart des régions du Canada, à moins qu'elles ne soient de dimensions gigantesques, les plantes ne pourront survivre durant l'hiver sans un traitement spécial. Si vous y faites pousser des arbustes, des bulbes ou des plantes vivaces, il vous faudra disposer, dans le coin réservé à vos légumes ou à vos fleurs à couper d'un endroit où, à l'automne, vous pourrez enfouir la jardinière à un pouce au-dessous du niveau de la terre. Si vous faites pousser des plantes exotiques comme des oranges, des pêchers ou des plantes subtropicales à feuilles caduques, il faudra entreposer les plantes dans un garage ou un sous-sol dont la température peut être maintenue entre 38° et 45° F. Même si vous voulez que le contenant reste intact durant l'hiver, il sera préférable de vider son contenu.

Toutes les sortes de plantes annuelles peuvent être mises en jardinières. Beaucoup d'entre elles, comme les capucines, les pois de senteur nains et les pourpres, peuvent être semées directement en jardinières dès le début de mai. Comme plantes élevées utilisez le ricin, des cordylines ou des fougères, trémières annuelles. Toute plante annuelle qui peut se développer

dans un sol sec et bien égoutté poussera bien dans une jardinière. On pourrait inclure dans ce groupe les zinnias, les pétunias, les soucis, les cosmos et presque toutes les plantes annuelles qu'on utilise normalement le long des allées d'entrée ensoleillées. Comme plantes rampantes, employez des pétunias de balcon, des lobélies stolonifères, des géraniums à feuilles de lierre, des pervenches et des plantes grimpantes annuelles comme les thunbergias, les capucines grimpantes et les lierons de jardins. Utilisez aussi des graminées ornementales, des géraniums et des plantes charnues pour un effet plus particulier.

J'ai fait, en jardinière, des arrangements d'un bel effet en utilisant des bulbes à fleurs printanières. Les tulipes, les jacinthes ou les narcisses sont plantés en pots dès octobre, puis enfouies dans la terre d'un coin libre du jardin de façon à ce qu'ils soient à environ 5 pouces au-dessous de la surface du sol. Au printemps, lorsqu'ils bourgeonnent, on les enlève du jardin pour les planter, avec le pot, dans la boîte à fleurs d'une fenêtre ou dans une jardinière. Ils vont alors fleurir et des qu'ils se fanent, on les transplante dans le jardin, où ils fleurissent naturellement l'année suivante.

Les jardiniers sur balcons trouveront difficile d'appliquer toutes les suggestions faites ici, mais ils pourront utiliser les jardinières de la même façon. Souvenez-vous que les balcons d'appartements ont généralement beaucoup d'ombre qu'elle que soit la position du soleil; il faut donc choisir des plantes qui aiment l'ombre comme les balsamines, les bégonias, les fuchsias, les coleus et les bégonias tubéreux. Il faut se rappeler aussi qu'elles auront besoin de beaucoup d'eau et on doit prendre des dispositions en conséquence pour ne pas faire dégonfler les égouts sur les balcons inférieurs.

confectionnez-les vous-même!

A la pointe de la mode



Beauté en dentelle!



Voire entourage vous félicitera sur la confection au crochet de cette blouse en dentelle au motif de coquille. Emballant, parfait pour porter avec une jupe longue, pantalon ou short. Servez-vous d'un fil léger à trois plis ou d'une laine synthétique.

Demandez le patron No 7370 - grandeurs 32-34; 36-38 inclus.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX: 75¢ par patron (Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas accompagnés. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$	(les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no 1	Tailles:
Patron no 2	Tailles:
Nom:	
Adresse:	

Pour les petits

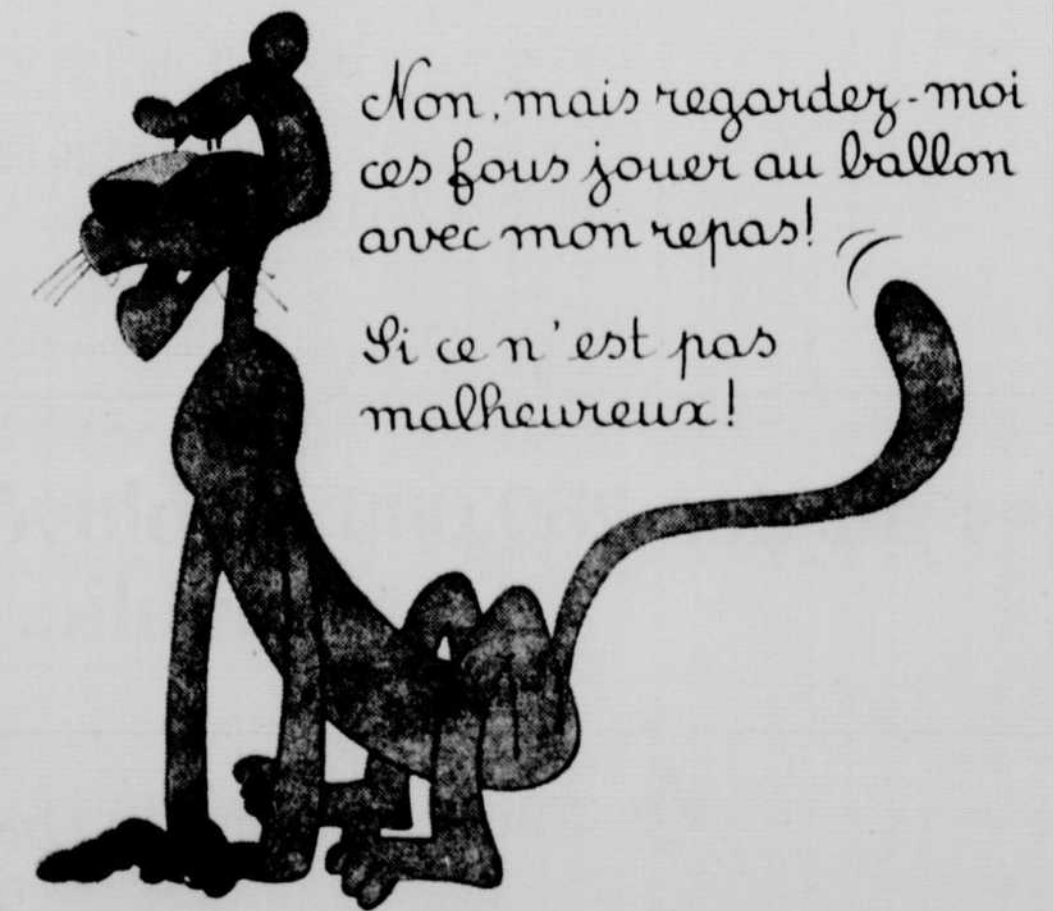
Les éditions Dupuis viennent d'ajouter à leurs collections pour enfants, une série de volumes qui sauront sans doute retenir l'intérêt des six à douze ans.

Ces illustrés dont la distribution est assurée au Canada par la maison Granger et frères, sont spécialement conçus pour répondre au besoin d'aventure des jeunes et à leur goût de l'inédit.

Les plus âgés goûteront assurément la variété offerte par le cent-vingt-et-unième album Spirou, l'aspect scientifique du "Livre de la Nature" de la collection "Voir et Savoir", ou encore les aventures des "Tuniques Bleues" dans "Un Chariot dans l'Ouest".

Les plus petits auront plaisir à parcourir les nouvelles publications des collections "Musti-Bonne Soirée", "Dupuis-Jeunesse" et "Série Okay". Pour les autres, Marc Lebut, Sibyllyne, Sophie et Gil Jourdan seront évidemment des compagnons appréciés pendant les heures calmes de la journée.

Tous les volumes à prix variés sont disponibles à la Librairie de l'Action.



Holland America Cruises

vous amène aux

ANTILLES

SS. ROTTERDAM — Départs de New York	
Le 16 avril 1972 - 8 jours - 2 escales.	\$295.*
A partir de	
Le 20 oct. 1972 - 7 jours - 2 escales.	\$260.*
A partir de	
Le 13 mai 1972 - 9 jours - Festival de musique sur la mer.	\$495.*
A partir de	
Le 24 avril au 13 décembre 1972: 21 départs - Croisières en 9 jours. A partir de	\$350.*
SS. STATENDAM — Départs de New York	
13 mars - 25 mars - 6 avril et 17 avril 1972. Croisières de 11 jours - 7 escales. A partir	\$440.*
SS. NIEUW AMSTERDAM	
— Départs de Port Everglades, Florida	
31 janvier au 26 mars 1972. 12 départs. Croisières de 16 jours - 5 escales. A partir de	\$265.*
* Prix sujets à modifications sans préavis incluant pourboires.	

AGENCE DE VOYAGES DU

CLUB AUTOMOBILE

QUEBEC LTEE

871, chemin St-Louis, Qué. 6

688-3430



Le Barreau vous parle...

Q. Quelle est la situation juridique de l'enfant illégitime ?

R. Disons tout d'abord que les droits personnels de l'enfant illégitime sont peu nombreux. Il a le droit de revendiquer une filiation naturelle contre son père ou sa mère. Cependant, le lien de paternité, c'est-à-dire le lien de parenté avec le père, est ordinairement très difficile à prouver, nonobstant les récentes découvertes scientifiques. Les tests sanguins ne sont pas concluants et le père présumé peut toujours refuser de se soumettre à ces tests. Si l'enfant réussit quand même à prouver un lien de parenté, il peut réclamer de son père la nourriture, le logement, les soins médicaux, l'éducation et toutes les autres nécessités de la vie.

L'enfant illégitime peut recevoir des donations testamentaires comme toute autre personne. Cependant, les enfants illégitimes incestueux ou adultérins ne peuvent recevoir que des aliments, s'il s'agit d'une donation entre vifs.

Si le père ou la mère de l'enfant illégitime meurent sans avoir fait de testament, l'enfant illégitime ne pourra en aucun cas hériter. Il est totalement exclu.

Q. Quels sont les effets de la légitimation ?

R. Les enfants légitimés par le mariage subséquent du père et de la mère ont les mêmes droits que s'ils étaient nés de ce mariage.

Q. Quelles capacités sont requises pour adopter un enfant ?

R. Vous devez avoir au moins 21 ans et si vous êtes marié, les deux époux devront signer conjointement la requête. Si vous êtes célibataire, vous devez avoir le même sexe et la même religion que l'adopté. Toutefois, le tribunal peut passer outre à la condition d'identité de religion si vous avez déjà adopté de fait l'enfant.

Q. Quelle est la procédure à suivre pour adopter un enfant ?

R. Vous devez procéder par requête au tribunal, requête qui sera suivie par une enquête effectuée par un travailleur social sur votre réputation. Ensuite, il y aura une période de résidence avec l'enfant. Il est également nécessaire que vous obteniez le consentement des deux parents si l'enfant est légitime (sauf s'ils l'ont abandonné), le consentement de la mère si l'enfant est illégitime, du tuteur si les parents sont décédés, et le consentement de l'enfant lui-même s'il est âgé de dix ans.

Q. Quels sont les effets de l'adoption ?

R. L'enfant adoptif porte le nom de ses parents d'adoption qui ont envers lui toutes les obligations normales des parents envers leurs enfants. Les parents véritables de l'enfant perdent tous leurs droits véritables envers lui. Depuis le 9 juin 1969, l'enfant adoptif a tous les droits successoraux d'un enfant légitime.

Q. J'ai récemment obtenu un divorce mais mon épouse a obtenu la garde de notre enfant. Si elle décède, ai-je automatiquement la garde de mon enfant ?

R. Lorsqu'il y a divorce ou séparation de corps, le tribunal peut déclarer que l'un ou l'autre des parents est indigne d'obtenir la garde des enfants. Celui qui a été déclaré ainsi indigne, n'aura pas automatiquement le droit à la garde de son enfant si l'autre conjoint décède. Il devra demander la garde à la cour, par requête.

Q. Je suis divorcée de mon conjoint et il me paie une pension alimentaire de \$75 par semaine. Il y a deux ans, il a fait faillite, a changé d'emploi et a continué de me payer ladite pension. J'ai appris qu'il vient d'être libéré par la cour de faillite de toutes ses dettes. Est-il libéré du paiement de ma pension alimentaire ?

R. La loi vous protège au cas de faillite de votre ex-mari. La loi fédérale sur la faillite prévoit qu'une ordonnance de libération ne libère pas votre mari de son obligation alimentaire.



Les plus jeunes citoyens canadiens feront l'objet d'une attention spéciale au cours de la semaine qui leur est dédiée du premier au huit mai. Cette initiative d'une semaine, qui est devenue presque une tradition puisqu'elle se répète depuis 40 ans, a pour but d'informer les parents sur la psychologie de la toute première enfance, ses besoins et des soins qu'elle nécessite pour un mieux-être.

Les accidents causent plus de mortalités infantiles que les maladies organiques

OTTAWA P.C. — Le Conseil de sécurité du Canada utilisera, cette année encore, un assortiment attristant de statistiques pour promouvoir la Semaine de sécurité infantile, entre le 1er et le 7 mai.

Le conseil organise chaque année cette semaine de sécurité "pour attirer l'attention du public sur le nombre élevé d'accidents qui causent la perte de la vie ou de la santé des enfants".

Les chiffres les plus récents démontrent que 1,836 enfants canadiens de moins de 15 ans sont morts en 1970 d'accidents de la circulation, de noyades, de suffocation, d'empoisonnement, de chutes et des suites d'incendies.

En 1969, ces chiffres étaient de 1,804, et en 1968, de 1,939.

En 1970, les enfants morts dans des accidents ont été plus nombreux que ceux qui sont morts des trois autres causes principales de mortalité infantile, le cancer, les anomalies congénitales et la pneumonie.

Dans une lettre écrite spécialement pour la Semaine de sécurité infantile, le ministre de la Santé, M. John Munro, déclare que les adultes doivent former les enfants à partir de la naissance, afin qu'ils sachent, comment éviter les dangers.

"Les enfants ne sont pas naturellement imbus d'instincts de protection, mais ils sont naturellement imbus de confiance dans les adultes qui les entourent... Est-ce que nous faisons quelque chose pour arrêter ce massacre inutile des innocents ?"

Les accidents de la circulation représentaient le chiffre le plus élevé de morts accidentelles d'enfants en 1970: il y en a eu 770. Les noyades ont causé 360 mortalités, la suffocation, 318, les incendies, 208, les chutes, 52, les empoisonnements, 31, les coups, 31, et les armes à feu 25.

M. James C. Thackray, président du conseil, déclare que le plus tragique, c'est que la plupart de ces accidents auraient pu être évités.

Les patrons portent un toast à la santé de leurs secrétaires

par Nicole Beaulieu

Le banquet annuel de l'Association nationale des secrétaires, section de Québec, s'est tenu hier soir, au Château Frontenac, sous la présidence d'honneur du ministre du Revenu, M. Gerald Harvey.

Près d'une centaine de personnes, dont un bon nombre de patrons, ont pris part à cet événement qui constitue l'un des points culminants de la semaine de la secrétaire présentement en cours.

Le conférencier invité, M. Roger Lemelin, auteur québécois bien connu, a rappelé les grandes lignes du voyage en Russie qu'il a effectué récemment en compagnie du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott-Trudeau.

Au cours de l'exposé qu'il avait intitulé "Coup d'oeil sur la Russie", M. Lemelin a relaté les péripéties de son voyage avec la verve haute en couleur qui anime toute son oeuvre d'écrivain. Il a dit son étonnement admiratif et inquiet tout à la fois, devant cet immense pays aux multiples réalisations, où les libertés individuelles sont pourtant tenues en laisse.

Le dîner de l'ANS réunit chaque année patrons et secrétaires dans une atmos-

phère de détente et de cordialité qui doit concourir, selon les objectifs mêmes de la semaine de la secrétaire, à l'amélioration des relations de travail entre les deux groupes de travailleurs.

Instaurée en 1966 dans la région de Québec, la semaine de la secrétaire se propose de faire connaître à la population l'apport que

la secrétaire fournit à la société. Le programme comporte un certain nombre d'activités visant à magnifier son rôle, à promouvoir la bonne entente dans les bureaux et à accroître les connaissances des membres de l'association.

Ainsi l'élection de la secrétaire et du patron de l'année, en l'occurrence Mlle Cécile Boissonneault

et Mme Yolande O'Neill-Fortier pour 72-73, a été suivie samedi dernier d'un séminaire qui a groupé environ deux cents personnes au motel Universel, sous le thème "Pour plus d'efficacité au travail".

La semaine de la secrétaire se célèbre un peu partout à travers le monde et quelque 28,000 femmes et jeunes filles y sont conviées.



Le 30 avril prochain, décrété "Journée de la vie" par les évêques canadiens, sera consacré au troisième âge. Pour les personnes jugées qui vivent dans l'isolement et aimeraient ce jour-là, recevoir une visite, ou pour les plus jeunes qui voudraient rencontrer un aîné à cette occasion, il suffit de s'adresser aux Services bénévoles de la Plume Rouge, à 529-1701, ou au Centre de Bénévolat, à 522-8163.

Des croquis d'artistes décorent les carnets de timbres de 25 sous

(OTTAWA) — Des diligences, d'anciens modèles d'automobiles et d'avions, et des croquis d'artistes décorent les carnets de timbres de 25 sous qui sont actuellement en vente dans les distributeurs automatiques et aux comptoirs des bureaux de poste.

L'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, annonçait aujourd'hui que les nouveaux carnets de timbres illustrés seront mis en vente au fur et à mesure que les stocks de carnets actuels s'épuiseront.

Sur la couverture des carnets apparaîtront des illustrations portant sur l'histoire des Postes et, au dos, figureront les légendes s'y rapportant.

Il y aura dix illustrations en tout.

1) Un camion de la Poste royale de l'an 1921.

2) Un avion Curtis JN 4 (canadien) qui servait à la poste aérienne en 1918.

3) Une voiture modèle "T", utilisée pour transporter le courrier en 1914.

4) Un des premiers camions des Postes canadiennes en service en 1910.

5) Un croquis de M. J. Arthur Lemay. On y voit le facteur rural qui distribue son courrier, au début des années 1900.

6) Un bateau à aubes, le "Eastern City" qui, utilisé en 1855, servait au transport du courrier entre Saint-Jean, N.-B., et Boston.

7) Une diligence utilisée vers 1820 pour le transport du courrier.

8) Un ancien bureau de poste du Canada, vers 1816.

9) Une voiture de la Poste royale utilisée en 1926 pour la levée des boîtes aux lettres.

10) Une motocyclette dont on se servait en 1923 pour la levée des boîtes aux lettres.

On peut aussi obtenir les carnets en écrivant au Service de la philatélie ou en se rendant aux comptoirs de philatélie qui se trouvent dans certains bureaux de poste. On peut les obtenir avec des timbres courants ou marqués. "Marqué" signifie que les timbres portent des barres phosphorescentes, invisibles à l'oeil nu, mais qu'une machine peut détecter.

Agenda de Marie-Jo

Lundi, 1er mai au vendredi, 12 mai: cours intensifs de gymnastique avec musique, suivi de natation au YWCA, 855 avenue Holland. Pour informations: 683-2155.

Dimanche, le 21 mai: Commémoration du 75e anniversaire de fondation du couvent de Beauceville dirigé par les religieuses de Jésus-Marie. A l'occasion de cette journée-souvenir, la direction de ce couvent voudrait atteindre toutes les personnes qui ont fréquenté cette institution. Aussi leur demande-t-elle de communiquer le plus tôt possible avec le Secrétariat du 75e Couvent de Beauceville-Quest, Beauce, Qué.

VENTE D'EXPROPRIATION-D'ENTREPOT

\$75,000.00 de meubles et d'appareils ménagers à liquider à notre magasin au 330 de la Couronne.

Nous vous offrons en économies ce qu'il nous en coûterait pour déménager ailleurs cet immense stock.

Croyez-nous, c'est dans le centre-ville, chez Henri Turcotte Ltée, que vous trouverez le plus beau choix de meubles et d'appareils ménagers aux prix les plus compétitifs de la région de Québec. Vous trouverez également le personnel le plus courtois, le plus compétent pour vous servir.

CONFIEZ-VOUS A DES GENS D'EXPERIENCE



HENRI TURCOTTE
34 ans d'expérience



YVES TURCOTTE
14 ans d'expérience



DOMINIQUE FOURNIER
15 ans d'expérience



ROGER DESROCHERS
22 ans d'expérience

Tout est offert à des escomptes maximum durant cette grande vente d'expropriation d'entrepôt. N'oubliez pas que cette vente a lieu à notre magasin, 330, de la Couronne, Québec.

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT SUR UN TERRAIN PRIVE PRES DU MAGASIN OU AU GARAGE SOUS-TERRAIN PLACE JACQUES-CARTIER



LE ROI DES BAS PRIX DE LA REGION DE QUEBEC
330, DE LA COURONNE, QUEBEC, TEL.: 529-3365

GRANDES FACILITES DE PAIEMENT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER OU ENCORE CE NOUVEAU PLAN 90 JOURS SANS INTERET

Pour tout vos besoins de

PEINTURE

c'est CIL

Decoration

272 EST. ST-JOSEPH, QUEBEC 2 C.P. 3455 — TEL. 524-4625

Un enfant comme les autres qui sert plus que les autres

par Georgette LACROIX

Je voudrais pouvoir vous dire que le film UN ENFANT COMME LES AUTRES présenté au cinéma Capitol est une étape importante dans la carrière du petit René Simard mais je ne le peux pas! Le jeune chanteur que nous connaissons est bien sympathique et il a subi le supplice des prises de vue sans quitter le naturel et la spontanéité que l'on trouve en général chez les enfants de son âge mais il est évident que le film a pour objectif principal de mousser la publicité, non de la jeune vedette, mais de son promoteur et de la compagnie qui distribue ses disques, comme des producteurs du film.

Je ne blâme pas René Simard ou sa famille d'avoir cédé aux instances d'une production cinématographique. On ne peut faire de cinéma québécois sans sujet ni interprète québécois. Mais dans UN ENFANT COMME LES AUTRES, on exploite un peu trop le côté commercial de cette vie d'enfant propulsé dans le

monde mercantile des brasseurs d'affaires!

Par comparaison, j'aimerais voir ce qu'un Pierre Perrault ou un exemple réussit à faire avec le jeune René dans son milieu familial, dans sa vie ordinaire et quotidienne, sans parti pris de publicité outrancière! Avec UN ENFANT COMME LES AUTRES, Denis Héroux, réalisateur du film et Guy Cloutier, distributeur des disques de René Simard, ont voulu faire un coup d'ar-

gent. L'ont-ils fait? A Québec seulement, plus de 25 mille personnes ont vu le film et les disques du jeune chanteur ont strictement une bonne cote sur le marché.

Si toute cette publicité a eu de bons effets pour René Simard et sa famille, tant mieux. Je déplore cependant l'utilisation excessive de cet enfant par des adultes qui n'ont en vue que leurs intérêts personnels. Ils voudraient nous donner l'impression qu'ils ont fait vivre

à René Simard un véritable conte de fée en le menant jusqu'à la Place des Arts de Montréal, mais je me demande si le jeune René est toujours, après ces remous et marées, un enfant comme les autres? Il ne suffit jamais, pour qu'un enfant soit heureux, de le combler d'honneurs, d'argent, de gâteries de toutes sortes! Encore moins lui imposer des désirs ou des besoins de grandes personnes!



Raymond Bouchard expose au Palais Montcalm... jusqu'au 3 mai! Il est peintre, dessinateur... a fait des études en taxidermie, en décoration, en cartographie... C'est sa 10e exposition...

(Photo: l'Action-Québec, par Jacques Du Fresne)



Quelques mots...

PAR GEORGETTE LACROIX

Mardi, le Club Rotary a reçu, à son dîner hebdomadaire, M.

Paul Dumont-Frenette, vice-président et directeur de la radio-diffusion française de Radio-Canada qui a choisi, pour thème de sa causerie: la radio dans le phénomène des communications et les services français de Radio-Canada, une présence d'un bout à l'autre du Canada. M. Dumont-Frenette, qui fut journaliste, professeur et préposé aux relations publiques de la Société d'Etat, a brossé un tableau de ce domaine des communications établies par le livre, le film, la radio, la télévision, l'ordinateur, la presse écrite, les voyages et l'ère spatiale et a montré la place de Radio-Canada dans cet ensemble universel. Huit postes échelonnés entre Halifax et Vancouver permettent à Radio-Canada d'assurer des services français à de nombreux canadiens bilingues et de jouer, de plus en plus, un rôle d'agent de liaison, de culture et d'information, entre les résidents du pays, d'un océan à l'autre.

Aujourd'hui à Montréal, à l'attention des chroniqueurs des arts et des spectacles, une conférence de presse dévolera, peut-être, les intentions du gouvernement du Québec à l'industrie du film et des éclairissements seraient fournis quant aux relations de l'A.P.F.Q. avec Radio-Québec.

Ce soir, à 20h30, au Théâtre de la Cité Universitaire, MARIKO SATOO-OUELLET, élève de M. Bruno Biot et étudiante à l'École de Musique de l'Université Laval, donnera son dernier récita de maîtrise au piano. L'entrée est libre.

L'acteur britannique George Sanders a été trouvé mort, mardi, dans une chambre d'hôtel de Castelfidardo, une station balnéaire du nord-est de l'Espagne.

Un porte-parole de la garde civile espagnole a précisé que le corps inanimé de l'acteur gisait sur le plancher de la chambre. C'est le directeur de l'hôtel qui a fait la découverte après qu'il eut constaté que l'acteur n'avait pas quitté sa chambre de la journée. Sanders devait pourtant prendre l'avion pour Nice dans la matinée.

Le porte-parole a ajouté qu'il n'y avait pas la moindre trace de violence dans la chambre. La valise de l'acteur était faite, il y avait de l'argent dans les poches de son veston. Sanders avait pris une chambre à l'hôtel, samedi dernier. La police, qui attend les résultats de l'autopsie, exclut pour le moment l'hypothèse d'un crime. Il était âgé de 65 ans.

Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'œuvre (2) remarquables; (3) très bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Docteur Zhivago

Cinéma CARTIER

Drame, avec Omar Sharif et Julie Christie. Yuri Zhivago, médecin et poète, épouse une amie d'enfance, Tonya. Parti à la guerre, il rencontre une infirmière, Lara. De retour à Moscou, il est obligé de s'enfuir avec sa famille. De nouveau séparé des siens, il renoue avec Lara. (2) Présenté samedi et dimanche à 1.30, 4.45, 8.00. Sur semaine à 8.00.

Les deux anglaises et le continent

Cinéma EMPIRE

Drame, avec Jean-Pierre Léaud, Mika Markham et Tracey Tendler. En 1899, Claude fait la connaissance d'Anne, fille d'une amie anglaise de sa mère. Il s'éprend de la jeune sœur de celle-ci, Muriel, qu'il demande en mariage. Peu de temps après, il rompt avec Muriel. Anne devient sa maîtresse. (3) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine).

La fille de Ryan

Cinéma PIGALLE

Drame, avec Sarah Miles, Robert Mitchum et Christopher Jones. En 1916, Rosy Ryan, fille de l'ubergiste d'un petit village irlandais, épouse l'instigateur Charles Shaughnessy. La vie conjugale la déçoit, elle devient la maîtresse de l'officier anglais commandant la garnison. Rosy est accusée de délation par les villageois et punie en conséquence. (3) Présenté à 2.35, 8.00. (2e semaine).

Max et les ferrailleurs

Cinéma PARIS

Drame, avec Michel Piccoli et Romy Schneider. Un inspecteur de police, Max, pousse une personne interposée, des voyous de quartier, à commettre un vol de banque. Le vol a lieu tel que prévu et les arrestations se font, mais il y avait un élément avec lequel Max n'avait pas compté. (3) Présenté à 1.55, 5.40, 9.35.

Les diamants sont éternels

ODEON (Frontenac) Cinéma

Drame, avec Sean Connery et Jill Saint-John. L'agent secret James Bond enquête sur une affaire de contrebande de diamants. A Las Vegas il retrouve son vieil ennemi Blofeld qui veut dominer le monde à l'aide d'un immense appareil à rayons laser. (4) Libertés de conduite. Présenté à 1.40, 3.30, 9.25. (4e semaine).

Il était une fois dans l'ouest

LE BIJOU Cinéma

Western, avec Charles Bronson et Claudia Cardinale. Un hors-la-loi, Cheyenne, et un inconnu, protègent une veuve dont le mari a été tué par un homme de main, Frank, sous les ordres d'un constructeur de chemin de fer. Les mobiles d'action de Morton sont démasqués et il connaît une fin tragique. (4) Présenté sur semaine à 6.00, 9.00. Samedi et dimanche à 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.

Les matins clairs

Cinéma LIDO

Comédie, avec Archibald Eser et Gerlinde Locker. Le petit Gaylord est le témoin Candido des aventures amoureuses de deux jeunes tantes, Rose et Betty. La fréquentation par Gaylord d'un enfant plus vieux que lui cause des inquiétudes à ses parents. (E4) Générosité de sentiment. Sur semaine à 7.30. Samedi à 7.55. Dimanche à 12.45, 4.15, 7.45.

Un été '42

Cinéma ODEON (Dauphin)

Ouïe, avec Gary Grimes et Jennifer O'Neill. Un adolescent, Hermie, s'est pris d'une affection muette pour Dorothy, la jeune femme d'un aviateur parti à la guerre. Un soir, Dorothy apprend la mort de son mari et, dans son chagrin, se laisse aller à accorder à Hermie sa première expérience amoureuse. (4) Présenté à 2.25, 6.00, 9.50. (2e semaine).

Ne tirez pas sur le shérif

Cinéma ODEON (Frontenac)

Western, avec James Garner et Joan Hackett. Un certain McCullough est le vain d'un meurtre commis par Joe Danby, matamore redouté de tous. Il se fait engager comme shérif, se choisit un adjoint puis arrête Danby. Le père de ce dernier et ses deux fils s'amusent alors pour délivrer Joe. (A4) Présenté à 12.00, 3.45, 7.40. (2e semaine).

Les maudits sauvages

Cinéma CANADIEN

Film, avec Pierre Dufresne et Rachel Caillier. Un coureur des bois, Thomas Hébert, rentre chez lui avec une jeune indienne, Tekacouita, qu'il veut garder comme concubine. Outrée, sa femme le quitte. Il pousse Tekacouita à devenir danseuse dans un cabaret. (4) Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. (2e semaine).

Le spécialiste

Cinéma PARIS

Western, Johnny Hallyday et Gastone Moschin. Hud Dixon, habile tireur, venge son frère qui a été lynché pour un vol de banque. Il affronte divers personnages et acquiert bientôt la certitude que la propriétaire de la banque joue un rôle louche dans cette affaire. (4) Présenté à 12.15, 3.55, 7.45.

Sur un arbre perché

Cinéma LAURIER

Comédie, avec Louis de Funès et Germaine Chaplin. Le financier Roubier accepte dans sa voiture deux voyageurs en difficulté. Enervé par le chien de sa passagère, il fait une embardée, la voiture s'arrête sur le sommet d'un pin. Ils passent quelques jours en équilibre instable sur l'arbre. (A4) Présenté sur semaine à 8.43. Samedi et dimanche à 3.15, 7.40.

Willard

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Drame, avec Bruce Davison, Ernest Borgnine et Sandra Locke. Willard Stiles, comptable chez Al Martin, élève des rats avec lesquels il communique suffisamment pour les mener à sa guise. Il lance ses rats à l'assaut de Al Martin. (5) Des scènes dures. Présenté vendredi, samedi, dimanche et mercredi à 2.40, 6.00, 9.25. Sur semaine à 6.00, 9.25. (2e semaine).

La femme du prêtre

Cinéma ODEON (Dauphin)

Comédie, avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni. Après rupture avec son amant, Valéria tente de se suicider, mais elle fait appel à un prêtre et s'éprend de lui. Don Mario répond à son amour, mais appelé à un poste avantageux, il renonce à son mariage. (5) Présenté à 12.30, 4.15, 7.55. (2e semaine).

Opération Lune

Cinéma LAIRET

Film de science-fiction, avec Lang Jeffries et Essy Persson. Quatre astronautes transportent des Acroniens sur terre dans l'astrofief de ces derniers afin de faire signer un savant, Crest, atteint de leucémie. Des Terriens tentent de s'emparer du vaisseau mais ils doivent y renoncer. (A5) Sur semaine à 7.55, Samedi et dimanche à 2.20, 5.05, 7.55.

Un enfant comme les autres

Cinéma CAPITOL

Documentaire de Denis Héroux. Le film raconte comment le petit René Simard, gamin de neuf ans de l'île d'Orléans, est devenu en quelques mois une vedette de la chanson au Canada français. Le film est en fin de compte l'équivalent de ces journaux à potins qui détaillent la vie privée des artistes. (E5) Un divertissement anodin. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine).

Tiens-toi bien après les oreilles à papa

Cinéma CANARDIERE

Comédie, avec Dominique Michel et Yvon Deschamps. Secrétaire dans une compagnie d'assurances, Suzanne David est insatisfaite de sa condition et tente d'organiser avec peu de succès la contestation parmi ses compagnes de travail. (A5) Climat de loutquerie. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (4e semaine).

Point limite zéro

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Drame, avec Barry Newman et Cleavon Little. Kowalski, ancien pilote de course et ex-police, fait mention de la livraison d'autos d'une ville à l'autre. Un jour la police le prend en chasse. Après avoir éludé pendant deux jours la police de trois Etats, Kowalski donne tête baissée dans un barrage et se tue. (5) Exhibitionnisme. Présenté, samedi, dimanche et mercredi à 2.45, 6.15, 9.40. Sur semaine à 6.15, 9.40. (8e semaine).

Et puis m... je t'aime

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Comédie, avec Peter Kastner et Louise Sorel. Paul Bongard, réalisateur de films-annonces pour la télévision, fait la connaissance d'une jeune fille délaissée, Marylin, qui s'impose à lui. Paul est fiancé depuis six ans à une amie d'enfance, Ruth. Ayant changé d'emploi, il se trouve sous les ordres d'une directrice, Jane Ink, qui fait de lui son amant, et qui est la mère de Marylin. (5) Présenté, samedi, dimanche et mercredi, à 1.00, 4.25, 7.50. Sur semaine à 7.50. (8e semaine).

Philosophie dans le boudoir

Cinéma MIDI-MINUIT

Fantaisie, avec Souche et Fred Saint-James. Un jeune homme se rend à un manoir où l'on doit célébrer les noces d'une amie d'enfance avec le maître du lieu. Ce dernier les invite à une débauche pernicieuse. Le mariage a lieu au cours d'une cérémonie bizarre. (6) Des scènes d'un érotisme grossier. Présenté à 2.00, 5.50, 9.25. (5e semaine).

La fille-mère et le curé

Cinéma LAIRET

Comédie, avec Antonio Garisa et Evangelina Solazar. Une jeune fille a donné naissance à un enfant illégitime et, chassée par ses parents, a trouvé refuge au presbytère. Les commères et le maire du village exigent l'expulsion de la pécheresse. Les choses s'arrangent lorsque le père de l'enfant se révèle être le fils du maire. (A6) Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.55, 6.40, 9.40. Sur semaine à 6.40, 9.40.

Ton mari, cet inconnu

Cinéma LIDO

Film, avec Michael Maier et Annelika Frey. Quatre sketches illustrant des problèmes conjugaux issus d'un manque de compréhension de la psychologie masculine. Les problèmes sont discutés avec le journaliste Oswald Kolbe, spécialisé dans la sexologie. (6) Présenté sur semaine à 9.20. Samedi à 6.00, 8.50. Dimanche à 2.35, 5.55, 9.35.

Les lingots de sa gracieuse majestée

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Comédie, avec Fred Astaire, Richard Crenna et Anne Heywood. Un haut fonctionnaire des services secrets britanniques, Pedley organise le vol d'une cargaison d'or protégée par ses services. Le coup est accompli. (6) Une scène sensuelle. Présenté vendredi, samedi, dimanche et mercredi à 12.45, 4.15, 7.30. Sur semaine à 7.30. (2e semaine).

Au secours, je suis encore vierge

Cinéma MIDI-MINUIT

Comédie, avec Suzanne von Sass et Joav Jasinski. Une étudiante, Thea, fait la rencontre de Knut, un gigolo, et s'éprend de lui. Lorsqu'il apprend qu'elle est encore vierge, il refuse d'aller plus loin. Thea s'efforce de perdre sa virginité avec un riche play-boy, après quoi elle retrouve Knut. (6) Libertin. Présenté à 12.30, 4.20, 7.50. (5e semaine).

Son lit... un champ de bataille

Cinéma PIGALLE

Drame, avec Esther Browning et Alberto Farnese. Fille de famille riche, Dagmar mène une vie libre dans un appartement de Nice. Son compagnon, Bernard, bellâtre mêlé à des affaires louches, est arrêté à la suite d'un vol. Dagmar se suicide. (7) Des scènes déplacées. Présenté à 1.10, 5.35, 10.00. (2e semaine).

Les années fantastiques

Cinéma PIGALLE

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 12.45, 6.00, nuelement à 12.45, 6.00. (2e semaine).

La honte de la famille

Cinéma LAURIER

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté sur semaine à 6.30. Samedi et dimanche à 1.30, 4.55, 9.20.

Production Boulevard présente
DE HOLLYWOOD, CALIFORNIE

- * Ike & Tina Turner Review
- * Ikettes
- * King of Rhythms Band
- * The April Wine

M.C. YVES SAUVE de C.J.R.P.

Samedi 6 mai - 20 hres
COLISEE DE QUEBEC

Billets: à l'avance \$4.50 — à la porte \$5.50 — en vente maintenant.

4e SEMAINE RECORD!

opération fou-rire!
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS

TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES A PAPA...

EN COULEURS

LES GALERIES CANARDIERE - 641-8573

STATIONNEMENT GRATUIT

L'université et la culture...

L'équipe de rédaction du journal "Interférences" de Laval a rencontré M. Willy Apollon et lui a posé la question suivante : Quel est, pour un analyste de la culture, le rapport entre l'Université et la culture ?

« Si tu peux, agis ;

si tu ne peux pas, enseigne ».

(Proverbe chinois)

Votre question n'embarrasse de ce qu'elle est insupportable de présumptions idéologiques, socio-culturelles et politiques qui la rendent pertinente pour vous, et qui ne m'intéressent nullement du fait que les conditions qui me permettent ma réponse

exigent la fin de tels présupposés. Votre question en effet est tributaire du fait que vous postulez pour vous-même une situation de contestation. Elle est donc en deça d'une "rupture" avec un fait accompli ou un ordre établi, au-delà de

laquelle une réponse que vous espérez adéquate trouverait ses conditions de possibilité. Cette difficulté, à mon sens, insurmontable, est inhérente à toutes les contestations étudiantes, du fait que les discours ou elles se donnent corps ne renvoient

pas à des actions précises qui en soutiendraient le sens.

Mais cette difficulté est elle-même sans doute un symptôme de la situation de l'université dans la culture.

Le savoir et le fait

Une impuissance certaine à poser ces questions avec le langage et les conditions que leurs réponses impliquent est le signe d'une contradiction croissante entre le dire et le faire au sein d'une institution donnée. Quand il s'agit de l'université, une telle contradiction n'est pas sans signifier une crise dont l'objet et le lieu sont à la fois et en même temps le rapport même de l'université avec la société qui la rend

possible. En effet une institution est définie (par sa forme et ses limites) par les conditions socio-culturelles et historiques de son existence, et dont elle tient son sens.

Votre question avec son impuissance propre et les difficultés qu'elle soulève renvoie aussi à des événements qui lui sont étrangers mais non sans être contemporains de la même contradiction, en en faisant une contradiction non interne à la situation universitaire mais bien essentielle à une relation inavouée entre l'université et la culture. Je pense précisément aux occupations de CEGEP, aux grèves, lock-out, journées d'étude, départements parallèles, qui ici et là signent la rupture, tantôt latente, tantôt prise en charge, entre l'université et l'ensemble de la culture. Le fait que la scission se marque à l'intérieur de l'institution universitaire, ne doit pas en effet cacher ce qu'il désigne : une incompatibilité entre des pratiques sociales et les idéologies dont elles se soutiennent d'une part, et entre des pratiques scientifiques (pour autant qu'elles sont toujours une critique radicale des idéologies, sinon en quoi sont-elles scientifiques ?) et les politiques qu'elles commandent d'autre part. C'est d'abord à ces contestations, à tort ou à raison, peu importe ici, mais certainement sur la base d'une analyse incomplète parce que ne reposant pas sur une praxis sociale (professionnelle ou autre) pouvant lui offrir la référence et la résistance nécessaires du réel.

Définir la production du savoir comme essentielle au processus où une société historique donnée se constitue, se représente, et se donne les moyens de son propre développement, c'est postuler que les modes de cette production du savoir sont conditionnés par les structures sociales, les conditions économiques, les idéologies dominantes et les choix politiques de cette société. C'est aussi reconnaître l'université comme un lieu privilégié de cette production du savoir, et la structure universitaire comme moyen parmi d'autres et force parmi d'autres de cette production du savoir, par où la société se donne les moyens de sa propre existence avec sa représentation culturelle.

Université et idéologies

Dès lors la coupure qui séparerait l'université de la vie sociale et politique, aurait pour fonction de dévier le rapport fondamental, et constitutif de la culture, qui renverrait l'université comme forme et moyen de production du savoir à l'ensemble des conditions de productions de ce savoir ; soient : les contraintes sociales, historiques, économiques et les options politiques que les idéologies régnaient font à partir de ces contraintes. En même temps par là seraient ignorées, dans une université qui en serait aseptisée, les conflits et les rapports sociaux que supposent ces contraintes et ces idéologies.

D'autre part les contestations universitaires elles-mêmes, dans la mesure où elles ne correspondent pas à une expérience sociale totale, où elles n'ont pas de liens structurant

avec l'ensemble d'une problématique socio-culturelle, ne font que renforcer cette déviation du rapport fondamental qui relie la production du savoir au développement de la culture entière en même temps qu'aux formations et conflits sociaux, aux options idéologiques et politiques, et aux contraintes économiques et historiques, qui conditionnent cette production du savoir. D'autre part, ces contestations sont régionalisées et localisées, elles courent le risque de devenir des "fétiches", ce qui tient le lieu d'une réalité déniée. Si tel était le cas, elles serviraient d'alibi à ceux qui ne purent agir. Qu'ils soient enseignés ou enseignés, ceux-ci ne feraient que perpétuer une rupture, et maintenir une scission entre les pratiques sociales qui organisent les développements socio-culturels et une production du savoir sur laquelle il y a des lors à s'interroger, car elle ne serait plus le résultat et le moteur de ces pratiques ni de ces développements.

Conclusion

Ma réponse n'échappe pas à ces réflexions qui permettent d'y déceler cette même rupture et ce déni, du fait même qu'elle n'a pas partie liée à une expérience et une politique sociale dont le lien direct soit le rapport de l'université à la culture. Il sera suffisant, il me semble, d'en retenir que la production du concept des rapports entre l'université et la culture est conditionnée par une pratique sociale historique, économique, idéologique et politique de tels rapports pour une société donnée à un moment précis.

("Interférences", 20 avril 1972)

Le 1er mai

Une grève étudiante contre la loi 19

MONTREAL — Une soixantaine d'étudiants, de travailleurs syndiqués et non-syndiqués, et de chômeurs de Montréal ont décidé cette semaine d'établir un comité de soutien permettant aux étudiants et à la population en général d'apporter un appui actif au Front commun intersyndical dans sa lutte contre la loi 19.

A ce sujet, le comité a

prévu une grève étudiante le 1er mai, dans toutes les écoles, en solidarité avec la grève générale du mouvement syndical, ainsi qu'une manifestation étudiante dans la rue durant la même journée.

Soulignons que c'est après une vive discussion que les participants devaient voter en faveur de la création du comité de soutien aux syndiqués du secteur public,

dans le cadre de l'assemblée qui était présidée par Mlle Manon Léger, candidate socialiste à la mairie, contre le maire Drapeau, lors des élections municipales de 1970.

Bourse

Dans un autre domaine, le ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada vient d'octroyer une bourse

de perfectionnement de \$9,650 à M. Alain Vinet, professeur adjoint au département de Médecine sociale et préventive de la faculté de Médecine de l'université Laval.

Grâce à cette bourse, M. Vinet poursuivra une recherche de sciences sociales appliquées au domaine de la santé. Il étudiera les processus d'innovation et d'intégration d'équipes multi-

disciplinaires.

Il évaluera également la façon d'appliquer les résultats de ses recherches au développement de nouvelles modalités de distribution des soins.

Enfin, soulignons que M. Vinet poursuivra cette recherche de sociologie médicale au sein même du département de Laval dans lequel il évolue, actuellement.

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3	4	5
WCAX-TV Burlington	CFCM-TV Québec	CKML-TV Québec
7	8	10
CHLT-TV Sherbrooke	WMTW-TV Mt. Wash.	CFTM-TV Montréal
11	12	13
CBVT-TV Québec	CFCF-TV Montréal	CKTM-TV Trois-Rivières

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'œuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable ; (—) pas coté. La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants ; (A) adolescents.

Aujourd'hui — JEUDI

Après-midi	
12.00	3—Where the Heart Is* 4—Actualité* 7—Minirama* 8—Password* 10—Le 10 vous informe* 11—Compagnons de jeu 12—The Flintstones* 13—Le 13 vous informe
12.10	13—Les petites annonces
12.15	4—De tout de tous* 10—Y'a du soleil*
12.25	3—CBS News*
12.30	3—Search For Tomorrow* 7—Informa 7 — (nouvelles)* 8—Split Second* 11—Bou-Bou* 12—Matinée With Joe Van* 13—Bou-Bou*
12.45	7—C'est mon opinion
12.50	7—Informa 7 (sports)*
1.00	3—One O'Clock Weather* 4—Deux dans un : — Allons donc papa (4E) — E.U. 1951. Comédie de V. Minelli avec Spencer Tracy et Elizabeth Taylor. — Un grand-père bourru se laisse bientôt vaincre par le sourire de son petit fils. Les espions meurent à Beyrouth (5) — It. 1965. Drame d'espionnage de S. Martino avec Richard Harrison et Dominique Boschero. — Un agent secret américain est chargé de récupérer un microfilm contenant le résultat de découvertes importantes. 7—Bienvenue chez nous* 8—All my Children* 1.03
3—Across The Fence	
1.15	3—The Lucille Rivers Show*
5—Test Pattern & Music	
10—Ciné-Jeudi : — Tête blonde	
1.20	5—Prelude Marc Legrand*
1.30	3—As The World Turns* 5—Galloping Gourmet* 8—Let's Make A Deal* 11—Cinéma : — La mort de Belle (4) — Fr. 1961. Drame psychologique de E. Molinaro avec Jean Desailly et Monique Mélinand. — Soupeuse à tort de meurtre, un homme finit par commettre un crime. 13—Rue Principale

2.00	3—Love Is A Many Splendored Thing* 5—Paul Bernard, Psychiatrist* 7—Pour vous Mesdames* 8—The Newlywed Game* 13—Pour vous, Mesdames
2.30	3—Guiding Light* 5—Today's Music 7—Doigt de Fée* 8—Dating Game* 12—What's the Good Word* 13—Personnalité féminine
3.00	3—Secret Storm* 5—Take Thirty 7—Femme d'aujourd'hui* 8—General Hospital* 10—Banco Banco* 11—Femme d'aujourd'hui* 12—Another World* 13—Femme d'aujourd'hui*
3.30	3—Lunar Landing* 5—Edge of Night* 8—One Life to Live* 10—Marine Boy* 11—Atterissage sur la lune 12—Anything You Can Do*
4.00	3—Amateur's Guide to Love* 4—Super Heroes* 5—Family Court* 7—Bobino* 8—Love American Style* 10—Le cirque du capitaine* 11—Bobino* 12—The Dick Van Dyke Show* 13—Bobino*
4.30	3—Wild, Wild West* 4—Dessins animés* 5—Drop In* 7—Major Plum Pudding* 8—McHale's Navy 11—Plum Pudding* 12—Lassie* 13—Major Plum Pudding*
4.45	4—Mes amis les animaux*
5.00	4—Les sentinelles de l'air* 5—Peyton Place* 7—Voyage au fond des mers* 8—Gilligan's Island 10—Patrouille du Cosmos* 11—Voyage au fond des mers* 12—Truth Or Consequences* 13—Cinéma de 5 heures : Que le meilleur l'emporte
5.30	3—Hogan's Heroes* 4—Ça prend un voleur*

5—Get Smart* 8—News Circle* 10—Studio 10* 12—Beat The Clock*	
En soirée	
6.00	3—Channel 3 News Hour* 5—Rollin On The River* 7—Madame est servie* 10—Madame est servie* 11—Le gourmet farfou* 12—Pulse*
6.15	13—Le 13 vous informe
6.25	0—Nouvelles sportives*
6.30	0—Panoramonde* 5—Hogan's Heroes* 10—Téléjournal TCQ-Jaslette
6.45	13—Cinéma de 5 heures (suite)
6.52	0—Nouvelles du sport*
7.00	3—CBS News* 8—Madame est servie* 5—Dateline* 7—Symphonie* 8—Safari to Adventure* 10—Le 10 vous informe* 11—Format 30 12—Me and the Chimps* 13—Le 13 vous informe
7.25	10—Les commentaires de...*
7.30	3—Get Smart* 5—All in the family* 7—A communiquer* 8—High School Quiz* 10—Cinéma Kraft : — La vieille garde reprend du service* 11—A communiquer* 12—Longstreet* 13—Les joyeux naufrages* TCQ—Cours d'espagnol
8.00	3—Me and the Chimp* 0—Cinéma Kraft : — De l'amour à la haine — Melodrame (1970) avec Ryan O'Neil et Leslie Warren. 5—T.B.A. 7—Soirée du Hockey* 8—Alas Smith & Jones 10—La soirée du hockey* TCQ—Jusqu'aux tripes* 13—La soirée du hockey*
8.30	3—My 3 Soas* 12—The Dean Martin Show* TCQ—L'envers de leur médaille
9.00	3—Thursday Night Movie* 8—Longstreet* 10—Sous mon toit* TCQ—C.E.Q.
9.30	0—Suspicion — Alfred Hitchcock 10—Mission impossible* 12—Here Come The Seventies* 10.00
8—Special — Life and death and the American woman	

12—The Bold Ones*	
10.30	0—Les nouvelles TVA* 5—T.B.A. 7—Téléjournal* 10—Les nouvelles TVA* 11—Téléjournal* 13—Téléjournal*
10.50	7—Informa 7 — (nouvelles)* 0—Nouvelles du sport* 13—Nouvelles du sport*
11.00	3—Channel 3 Night Beat* 0—Votre foyer, madame* 5—CBC-TV News* 7—C'est mon opinion* 8—News Circle* 10—La couleur du temps*
11.05	0—Ce soir Jean-Pierre* 12—The National News* 13—Le 13 vous informe
11.15	7—Cinéma 7 : — La gloire et la peur 10—En pantoufles : — Quelques dollars pour Django 11.18
12—Pulse*	
11.22	5—Viewpoint*
11.25	13—Ciné-soir : — Casino de Paris
11.29	5—After 11 : — Story of Mankind 11.30
3—CBS Late Movie* 8—Dick Cavett Show* 10—Les enchanteurs*	
12.00	0—Cinéma : — Haine, amour et trahison (5) — It. 1955. Melodrame de M. Bonnard avec Brigitte Bardot et Pierre Cressoy. — Deux frères aux idées politiques différentes s'apprêtent de la même jeune fille. 12—Friday Night Feature Movie* 12.30
13—Bonsor CKTM	
12.45	0—Musique Marc Legrand* 10—Le 10 vous informe
12.50	0—Fin des émissions
12.55	0—Fin des émissions
1.00	7—Avec Jean Julien*
1.04	5—Postlude Marc Legrand*
1.30	3—Sign off
2.00	12—Sign off
2.30	0—Fin des émissions

Demain — VENDREDI	
Matinée	
6.30	3—Test Pattern
7.00	3—CBS Morning News* 7—Musique FM. 12—Sign On
7.15	4—Mire et musique
7.20	4—Musique Marc Legrand*
7.30	4—Dessins animés*
7.35	3—Morning Report* 12—University of the Air*
7.40	3—CBS Morning News*
7.45	8—Morning Report*
7.50	4—Nouvelles*
8.00	3—Captain Kangaroo* 4—Les tannants de chez nous* 7—7 Aujourd'hui* 8—Farm & Home* 11—Mire et musique
8.05	12—The Lucille Rivers Show*
8.10	12—Morning News
8.25	10—Horaire-bienvenue CFTM*
8.30	8—Cartoon Carousel* 10—Les p'tits bonshommes 11—Le point cardinal 12—Héroules
8.45	4—Bonne journée* 13—Bonjour CKTM
9.00	3—David Frost* 4—Au bout du fil* 7—Edith Serej* 8—Cartoon Carousel* 10—Le 10 vous informe* 11—En mouvement 12—Magic Tom* 13—En mouvement
9.15	5—Test Pattern & Music 7—Les Orléans 10—Les tannants de chez nous* 11—Les Orléans* 13—Les Orléans*
9.28	5—Opening*
9.30	5—Québec Schools 7—Télévision scolaire 8—Morning Movie 11—TV scolaire 12—Yog* 13—Télévision scolaire
9.50	7—Voisins 13—Voisins
10.00	3—The Lucy Show* 4—Pour vous, Mesdames* 5—Holiday Film* 7—Le manège enchanté 10—Pour vous, Mesdames* 11—Le manège enchanté* 12—A.M. Show* 13—Le manège enchanté*
10.15	7—Au jardin de Pierrot 11—Au jardin de Pierrot 13—Au jardin de Pierrot
10.30	3—My 3 Sons* 5—Frendly Giant 7—Filmatin : — Une femme diabolique 11—Peppinot 12—Green Acres* 13—Peppinot
10.45	5—Chez Helene
11.00	3—Family Affair* 4—Doigts de Fée* 5—Sesame Street* 8—What Every Woman Wants To Know* 11—Trésor des Hollandais* 12—All About Faces* 13—Trésor des Hollandais*
11.30	3—Love Of Life* 4—Dessins animés* 8—Bewitched* 10—Super Heroes 11—Les coulisses de l'exploit 12—McGowan & Co.*

13—Dessins animés	
11.45	4—Leçons de beauté* 13—Les petites annonces
Après-midi	
12.00	3—Where The Heart Is* 4—Actualité* 7—Minirama* 8—Password* 10—Le 10 vous informe* 12—The Flintstones* 13—Le 13 vous informe
12.10	13—Les petites annonces
12.15	4—De tout de tous* 10—Y'a du soleil*
12.25	3—CBS News*
12.30	3—Search For Tomorrow* 7—Informa 7 — (nouvelles)* 8—Split Second* 11—Bou-Bou* 12—Matinée with Joe Van* 13—Bou-Bou*
12.45	7—C'est mon opinion
12.50	7—Informa 7 (sports)*
1.00	3—One O'Clock Weather* 4—Deux dans un : — Le jour de la vengeance (6A) — It. 1965. Film d'aventures de S. Grieco avec Lang Jeffries et Jos. Greig. — Un consul romain prend la tête d'une révolte contre l'empereur. Un certain désir (5) — All. 1964. Drame de H. Albin et P. Bernes avec Ingrid Thulin et Paul Hubschmid. — La femme d'un ambassadeur connaît des liaisons sordides. 7—Bienvenue chez nous* 8—All my Children* 1.03
3—Across The Fence*	
1.15	3—Lucille Rivers Show* 5—Like Young* 10—Madame est servie* 10—Madame est servie* 12—Pulse*
1.20	5—Prelude Marc Legrand* 10—Ciné-vendredi : — Les premiers outrages
1.30	3—As The World Turns* 5—Galloping Gourmet* 8—Let's Make A Deal* 11—Cinéma : — Faites vos jeux, mesdames (5) — Fr. 1965. Film d'espionnage de Marcel Ophüls avec Eddie Constantine et Daniel Ceccaldi. — Un agent secret reçoit mission d'enquêter sur le levèlement d'un "savant" général de 19 ans. 13—Rue Principale
2.00	3—Love Is A Many Splendored Thing* 5—Paul Bernard, Psychiatrist* 7—Pour vous, Mesdames* 8—Newlywed Game* 13—Pour vous, Mesdames
2.30	3—Guiding Light* 5—Today's Music 7—Doigts de Fée* 8—Dating Game* 12—What's the Good Word*
3.00	3—Splashdown* 5—Take Thirty 7—Femme d'aujourd'hui* 8—General Hospital* 11—Femme d'aujourd'hui* 12—Another World* 13—Femme d'aujourd'hui*
3.30	3—Edge Of Night* 5—Edge Of Night* 8—One Life to Live* 10—Super Bulide* 12—Anything You Can Do*

4.00	3—Amateur's Guide To Love* 4—Super Heroes* 5—Family Court* 7—Bobino* 8—Love American Style* 10—Le cirque du capitaine* 11—Bobino* 12—The Dick Van Dyke Show* 13—Bobino*
4.30	3—Wild Wild West* 4—Les sentinelles de l'air* 5—Drop In* 8—Téléchrome* 11—McHale's Navy 12—Lassie 13—Téléchrome*
5.00	4—Cinéma : — Les forlans (5) — E.U. 1955. Western de J. Hibbs avec Anne Baxter et Jeff Chandler. — Un chercheur d'or prend la défense de mineurs spoliés par des bandits. 5—Peyton Place* 7—Bonanza* 8—Gilligan's Island 10—Patrouille du Cosmos 11—Tarzan* 12—Truth Or Consequences* 13—Ciné de 5 heures : — Le dernier des Vikings*
5.30	3—Hogan's Heroes* 5—Get Smart* 8—News Circle* 10—Studio 10* 11—Deuxième excursion sur la lune 12—Beat The Clock*
Soirée	
6.00	3—Channel 3 News Hour* 5—Like Young* 10—Madame est servie* 10—Madame est servie* 12—Pulse*
6.25	0—Nouvelles sportives*
6.30	0—Panoramonde* 8—Hogan's Heroes* 10—Téléjournal TCQ-Jaslette
6.50	0—Nouvelles du sport*
7.00	3—CBS News* 8—Madame est servie* 5—Dateline* 7—Ranch à Willie* 8—Star Trek* 10—Le 10 vous informe* 12—Lions are Free* 13—Le 13 vous informe
7.25	5—Art instruction schools 10—Les commentaires de...*
7.30	3—Circus* 5—Dick Van Dyke* 7—Les Pierrefeu* 10—En première : — Le soufflé de la haine 11—Sport détente 13—Cinéma : — Des garçons et des filles
8.00	3—O'Hara* 0—En Première : — Topkapi — avec Millina Mercuri et Peter Natunov. (1964) 5—Laugh in* 7—Claude Blanchard* 8—Brady Bunch* 10—Le grand chaparral* 12—Friday Night Movie* TCQ—Y.M.C.A.
8.30	8—The Partridge Family* TCQ—Visions du Québec
9.00	3—WCAX Friday Movie* 5—Tommy Hunter* 7—Donald Lauret* 8—Donald Lauret*

	8—Room 222 *
	0—Donald Lauret
	13—Donald Lauret
	Chaud *
9.30	7—Format 60
	8—The Odd Couple *
	10—Toute la ville
	en parle *
	0—Format 60 *
	13—Claude Blanchard *
10.00	0—Parti libéral
	du Québec
	5—World TV showcase *
	8—Love American
	Style *
	10—Auto-patrouille *
	12—The F.B.I. *
10.30	0—Les nouvelles TVA *
	7—Téléjournal
	10—Les nouvelles TVA *
	11—Téléjournal *
	13—Téléjournal
10.52	7—Informa 7 —
	(nouvelles) *
	0—Nouvelles du sport *
	13—Nouvelles du sport *
11.00	3—Channel 3 Night
	Beat *
	0—Heure Exquise : — *
	L'homme qui tua Liberty
	Valence (3A) — E.-U.
	1962. Western de J. Ford
	avec James Stewart et
	John Wayne. — Un hom-
	me tente de débarrasser
	d'un bandit une ville ter-
	rorisée.
	5—CBC-TV News *
	7—C'est mon opinion
	8—NewsCircle *
	10—La couleur du
	temps *
	0—Ce soir Jean-Pierre *
	12—The CTV
	National News *
	13—Le 13 vous informe
11.05	7—Informa 7 (sports) *
11.10	13—Ciné-soir : —
	Le boucher
11.15	7—Cinéma 7 : —
	Les nouveaux
	internets
	10—En pantoufles : —
	Printemps à Paris *
11.18	12—Pulse *
11.22	5—Viewpoint *
11.29	5—After 11 : —
	In the God house
11.30	3—Late Movie
	8—Dick Cavett Show *
12.00	0—Cinéma : — *
	Paranoïaque (5) — G.-B.
	1962. Drame de F. Francis
	avec Janette Scott et
	Oliver Reed. — En se
	faisant passer pour le fils
	d'une famille, un homme
	est mêlé à une affaire
	ténébreuse.
	12—Friday night
	feature movie
12.30	13—Projection de nuit :
	Les Desperados
	de la plaine
12.45	10—En pantoufles : —
	Les gladiatrices *
1.00	7—Avec Jean Julien *
1.02	0—Musique
	Marc Legrand *
	5—Postlude
	Marc Legrand *
1.12	0—Fin des émissions
1.30	3—Sign off
	0—Ciné-nuit : —
	De l'amour (5) — Fr. '65.
	Comédie de meurtre de J.
	Aurel avec Michel Piccol-
	li et Elsa Martinelli. —
	Un dentiste, véritable
	don Juan, va de liaison
	en liaison.
2.00	3—Sign Off
	12—Sign Off
2.15	10—Le 10 vous informe
2.20	10—Fin des émissions
2.30	13—Bonsoir CKTM
2.44	0—Fin des émissions
	* Emissions couleurs

Les allocations familiales Après avoir été qualifiés d'hypocrites, les néo-démocrates sont maintenant traités de "cyniques"

OTTAWA (P.C.) — Après avoir été qualifiés d'hypocrites, mardi, les néo-démocrates ont été traités de "cyniques" par M. John Munro mercredi, parce qu'ils ont décidé de voter contre le projet de loi C-170 sur l'augmentation des allocations familiales.

Les discussions en sont à la deuxième lecture. Selon le ministre de la Santé, les néo-démocrates tentent tout simplement de s'attirer les votes de la classe moyenne en s'opposant à la hausse des allocations familiales et au nouveau système de sélectivité.

Le leader parlementaire néo-démocrate, M. Stanley Knowles (Winnipeg - Nord-Centre) a cependant réfuté les propos de M. Munro en disant que ce n'était pas contre l'augmentation des allocations que son parti votait, mais contre un projet de loi complexe.

Le système sélectif lui apparaît également discriminatoire, car les gens qui recevront les allocations devront être qualifiés de "pauvres" et devront l'afficher, sous peine de ne pas les recevoir.

M. Knowles a rappelé que le système universel, en application depuis 25 ans, était tellement simple qu'il n'avait pas reçu 10 lettres de plaintes de familles n'ayant pas reçu leurs allocations.

Par contre, le nouveau projet de loi lui apparaît tellement complexe que, d'ici trois ans, il faudra revenir à l'ancien système.

Or, l'amendement accordait les allocations à toutes les familles canadiennes sans distinction. Le nouveau système sélectif va donc, selon lui, "contre la Constitution elle-même".

Le projet de loi Munro vise en effet à n'accorder des allocations qu'aux familles, dont le revenu est inférieur à \$10,000 par année.

Pour la première fois, sauf une petite partie du pays

L'ensemble du Canada avancera ses horloges

par la Presse Canadienne
En 1972, pour la première fois, l'ensemble du Canada — sauf une toute petite partie — avancera ses horloges.

Car le moment est arrivé encore une fois où l'heure avancée deviendra de rigueur dans toutes les provinces. Cette année, ce sera dimanche, le 30 avril.

La petite partie du pays où ce changement ne se produira pas, ce sont les deux tiers de l'est, de la Saskatchewan, les-quel, en fait, ont l'heure avancée toute l'année durant. Même si le système ne porte pas de nom, le tiers situé à l'ouest de la province avancera son

heure, ce qui signifie que pendant six mois, toute la Saskatchewan sera à la même heure. Pour la première fois depuis 25 ans, l'Alberta, qui fut pendant longtemps la dernière province à résister au changement d'heure, adoptera elle aussi l'heure avancée.

Le changement entrera en vigueur à 2 h. du matin, dans la plupart des provinces. Certaines ont fixé la limite à 12.01, mais le moment réel où les horloges sont avancées n'a pas beaucoup d'importance. L'heure redevenira normale dans six mois, à l'automne, le dimanche 29 octobre.

Legislation
Toutes les provinces de l'Atlantique adopteront l'heure avancée, en vertu d'une législation provinciale à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Édouard. En Nouvelle-Écosse, les municipalités ont le choix de demeurer à l'heure du soleil, mais en pratique, la province toute entière observe l'heure avancée depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le moment officiel du changement est dimanche, le 30 avril, à 12.01.

Dans le Québec et l'Ontario, le changement se fera officiellement à 2 heures du matin, et dans ces provinces l'adoption de l'heure avancée est générale.

En Ontario, les localités ont toujours le droit de choisir l'heure qu'elles préfèrent, mais depuis plusieurs années toutes les municipalités ont adopté l'heure d'été, y compris Windsor qui pendant longtemps a refusé de changer d'heure, afin de se conformer à Detroit, de l'autre côté de la rivière, où autrefois les citoyens, par voie de plébiscite, ont refusé d'adopter l'heure d'été.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

Le changement d'heure ne posera pas de problèmes aux compagnies de transport qui jadis conservaient l'heure normale pendant toute l'année. Elles fonctionneraient désormais à l'heure locale.

'A la veille des élections

L'attitude du fédéral vis-à-vis de la baie James a "sans doute" pour but d'éviter un sujet de controverse trop brûlant

(par Stephen Scott)

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral, jusqu'à maintenant, a été extrêmement circospect dans son attitude vis-à-vis du projet de centrale électrique à la Baie James, projet formé par le gouvernement du Québec. Cette attitude a sans doute pour but d'éviter un sujet de controverse trop brûlant, à la veille des élections.

En principe, le gouvernement fédéral a des responsabilités légales qui placeraient directement Ottawa au centre du projet québécois, lequel consiste à exploiter l'électricité et le potentiel d'emplois contenus dans quatre rivières importantes, au coût approximatif de 80 à 87 milliards. La juridiction fédérale est prépondérante dans plusieurs aspects de ce projet, comme l'impact créé sur les eaux navigables, le financement, les exportations d'électricité et le bien-être des Indiens et des Esquimaux dont la vie serait affectée par les modifications apportées à un bassin de drainage d'une superficie de 144.000 milles carrés.

Mais sur toutes ces questions, les autorités fédérales ont fait montre d'une grande réserve.

Eviter une dispute
Aux yeux de l'opposition, cette attitude s'explique par le désir du gouvernement fédéral du premier ministre Trudeau d'éviter une dispute avec le gouvernement libéral québécois du premier ministre Robert Bourassa, particulièrement à un moment où les élections fédérales sont imminentes. L'opposition, aux Communes, a harcelé les ministres gouvernementaux de questions au sujet du projet de la Baie James, depuis plusieurs semaines. Une réponse donnée par M. Trudeau à une question de ce genre semble refléter l'attitude de prudence du gouvernement fédéral. "La question est complexe", a-t-il dit.

Il a ajouté: "Evidemment, l'établissement de services hydro-électriques sur une rivière à l'intérieur d'une province tombe sous la juridiction de cette province. Pourtant, une telle entreprise peut avoir des conséquences dans des domaines qui sont sous la responsabilité du gouvernement fédéral."

"A cause de toutes ces raisons, nous sommes intéressés à certains aspects du projet, et ce sont précisément ces aspects que le gouvernement de la province de Québec devra discuter avec le gouvernement fédéral, s'il veut avoir notre coopération. Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'a pas pris d'engagements".

Les Indiens protestent
Cette absence d'engagement, ou d'objections, a soulevé de violentes protestations de la part des leaders de 5,000 ou 6,000 Indiens Cris qui habitent dans la région où l'on projette la centrale hydro-électrique. Ceux-ci disent que les barrages et les ponts, le détournement des rivières, la dispersion des animaux sauvages, ruineront les territoires traditionnels de chasse et de pêche, et détruiront leur culture même.

Le ministre fédéral des Affaires des Indiens, M. Jean Chrétien, a répété à plusieurs occasions qu'il prévoit que les Indiens pourraient négocier un règlement avec la province. Mais l'Association indienne du Québec insiste pour dire que c'est la responsabilité d'Ottawa de s'opposer au projet en leur nom.

Le financement
Le financement du projet constitue une autre bombe à retardement, qui pourrait exploser si le gouvernement du Québec demandait l'aide du fédéral directement ou demandait l'appui du gouvernement pour trouver ailleurs les milliards nécessaires. En effet, le ministre fédéral des Finances a fait campagne récemment dans le but de persuader les gouvernements provinciaux et municipaux, de même que les sociétés, de réduire les emprunts de capitaux à l'étranger.

Les plans concernant l'exportation d'électricité de la Baie James entreraient dans l'arène politique, si le gouvernement du Québec décidait d'approcher les autorités fédérales en vue d'obtenir un permis pour exporter de l'électricité aux États-Unis.

De plus, la Commission d'énergie atomique, qui a l'autorité pour émettre ces permis, surveille le projet, en attendant qu'on lui demande de décider s'il est économiquement viable et s'il est dans l'intérêt du public canadien.

Le premier ministre Bourassa a déclaré, de son côté, qu'il souhaiterait exporter, au début, toute l'électricité disponible à la Baie James, à partir de 1977, jusqu'à ce que cette électricité soit nécessaire à la province.

Pendant que les questions de financement et d'exportation sont débattues, les questions concernant l'impact qu'aurait le projet sur l'environnement deviennent plus insistantes à l'intérieur et à l'extérieur des Communes.

L'inquiétude se manifeste au sujet des effets qu'il pourrait avoir sur la faune, et sur la possibilité de tremblements de terre causés par le poids de l'eau dans les régions inondées.

Le gouvernement fédéral a accepté un rapport préparé rapidement par un groupe d'étude désigné par Québec et par Ottawa. Ce rapport, présenté en décembre, après trois mois de travail, disait que le seul impact sur l'écologie qui puisse être "de proportions et de signification potentiellement inquiétantes" serait l'impact produit sur la population indigène.

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jack Davis, a déclaré à la province de Québec que le gouvernement fédéral considère les aspects écologiques du projet comme étant la responsabilité de la province.

LA LIBRAIRIE DE

l'Action

ROMAN

les condisciples
André Duval

Ceux qu'on appelait communément "les condisciples de classe" ont toujours manifesté au cours de l'existence une sorte d'institution. Les jeunes qui s'étaient connus au collège demeuraient unis au cours de l'existence et s'épaulaient mutuellement dans leur carrière. Le phénomène s'est maintenu pendant plusieurs générations. Ce livre souligne l'importance de cette institution d'une nature assez particulière et d'ailleurs sans caractère officiel.

3.00

Livres de choix — Livres de bon goût
— Livres pour tous —

Place Jean-Talbot
Tél. 529-8821

Place Laurier
Tél. 659-1821

Le financement

Le financement du projet constitue une autre bombe à retardement, qui pourrait exploser si le gouvernement du Québec demandait l'aide du fédéral directement ou demandait l'appui du gouvernement pour trouver ailleurs les milliards nécessaires. En effet, le ministre fédéral des Finances a fait campagne récemment dans le but de persuader les gouvernements provinciaux et municipaux, de même que les sociétés, de réduire les emprunts de capitaux à l'étranger.

Revenu annuel garanti

WINNIPEG (P.C.) — Le principal point de la prochaine campagne électorale des créditistes sera le remplacement de tous les programmes sociaux actuels par un revenu annuel garanti, a déclaré M. Réal Caouette, chef du Crédit social, à Winnipeg.

Dans sa première conférence de presse au cours de sa tournée dans l'Ouest canadien, M. Caouette a affirmé que l'Assistance sociale coûtait \$16 milliards au pays et qu'elle favorisait la paresse et la fraude.

Selon M. Caouette, le Crédit social garantirait à toute personne de 18 ans et plus un revenu annuel de \$1200 pour les célibataires et \$2,500 aux personnes mariées, avec \$250 supplémentaires pour chaque enfant.

Le financement

Le financement du projet constitue une autre bombe à retardement, qui pourrait exploser si le gouvernement du Québec demandait l'aide du fédéral directement ou demandait l'appui du gouvernement pour trouver ailleurs les milliards nécessaires. En effet, le ministre fédéral des Finances a fait campagne récemment dans le but de persuader les gouvernements provinciaux et municipaux, de même que les sociétés, de réduire les emprunts de capitaux à l'étranger.

Revenu annuel garanti

WINNIPEG (P.C.) — Le principal point de la prochaine campagne électorale des créditistes sera le remplacement de tous les programmes sociaux actuels par un revenu annuel garanti, a déclaré M. Réal Caouette, chef du Crédit social, à Winnipeg.

Dans sa première conférence de presse au cours de sa tournée dans l'Ouest canadien, M. Caouette a affirmé que l'Assistance sociale coûtait \$16 milliards au pays et qu'elle favorisait la paresse et la fraude.

Selon M. Caouette, le Crédit social garantirait à toute personne de 18 ans et plus un revenu annuel de \$1200 pour les célibataires et \$2,500 aux personnes mariées, avec \$250 supplémentaires pour chaque enfant.

Le crime au Canada - Ontario

Le graphique indique la hausse dans le nombre total des délits signalés en Ontario, de 1962 à 1970, ainsi que les chiffres pour les quatre catégories de délits. L'Ontario a eu le nombre proportionnel le plus élevé de délits contre le code criminel que toute autre province en 1970, puisqu'on y a signalé près de la moitié des 1.1 million de délits de tout le pays, à l'exclusion des délits de circulation. Les chiffres pour 1970 sont basés sur les rapports fournis par la Gendarmerie canadienne, ainsi que les corps policiers provinciaux et municipaux.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

Avis de remerciements

Les membres de la Commission scolaire régionale Chauveau tiennent à remercier publiquement tous les organismes et personnes qui ont apporté leur aide lors de la dernière tempête du 22 et 23 mars.

La Commission Scolaire Régionale Chauveau

M. Roger Pleau, secrétaire administrateur

côté enseignes

un point c'est tout!

Les Remparts fléchissent une nouvelle fois à Cornwall (7-4)



Gerry TEEPLE

Gerry Teeple déjoue 3 fois Lecavalier

Par Jacques REVELIN

CORNWALL — Les Remparts ont encore une fois battu les Blues de Cornwall sans la précieuse victoire qu'il leur faut pour s'introduire dans le tournoi triangulaire de la coupe Memorial. En dépit d'un échec-avant très efficace en première période, en dépit d'une avance de 4-3 laissant présager leur victoire en seconde, ils se sont inclinés finalement par 7-4 devant

les Royals qui surent tirer profit de leur minuscule patinoire dans l'ultime engagement, pour prendre une avance de 2-1 dans la finale dont le quatrième match aura lieu demain soir au Colisée de Québec.

Maurice Filion et ses joueurs étaient retournés dans la petite ville ontarienne avec le vif désir de sortir leur grand jeu, afin d'arracher le gain sans lequel l'issue de cette finale ris-

que d'être très fâcheuse. Ce désir de vaincre au plus vite leurs adversaires chez eux ne s'étant pas concrétisé, Filion en a vite conclu qu'il devra user de moyens accrus pour triompher à Cornwall et, sur le chemin du retour, il a annoncé que son équipe irait s'établir à une trentaine de milles de Cornwall, des samedi soir, pour être dans les meilleures conditions souhaitables avant la cinquième rencontre.

Le duel d'hier fut spectaculaire et contesté au possible; une joute typique des éliminatoires. Jusqu'au milieu du troisième engagement, l'un ou l'autre des deux clubs pouvait gagner. C'est alors que le leader des Royals francha cette jactance, en comptant un second but, puis un troisième, sans que les meilleurs attaquants québécois puissent riposter.

Gerry Teeple a certes influencé grandement le déroulement de cette troisième partie, avec son tour du chapeau et il aurait fallu que Jacques Richard s'avère aussi productif pour que le résultat soit différent, ce qui ne signifie pas que son rendement fut médiocre, puisqu'il récolta trois assistances.

Ce gain de 7-4 des Royals a néanmoins matérialisé leur supériorité qui se chiffra à 43-31 dans les lancers et la défaite des Remparts aurait peut-être été plus accentuée, sans les pousées de Jean-Jacques Lecavalier, qui se fit durement bombarder dans le premier engagement.

Double riposte des Royals

Sous la conduite de Jack Bowman qui allait surveiller l'affrontement avec sévérité, les Remparts et les Royals entamèrent ce troisième match à fond de train sous les charpentes en acier du petit aréna où s'entassaient 2,348 personnes michouillant presque toutes du popcorn. Pratiquant avec efficacité un échec-avant continu, les Remparts donnèrent beaucoup de difficultés aux défenseurs rivaux durant cinq minutes et, dès la première punition du match leur procurant un avantage numérique, Réjean Giroux ouvrit le pointage avec le concour de Jacques Locas qui avait transporté le disque jusqu'à la porte des buts de Brodeur. Ce point procura une avance aux Remparts durant cinq minutes, jusqu'à la première riposte des Royals qui, peu à peu, maîtrisèrent leur nervosité. A 10:35, après un bel arrêt de Lecavalier devant Teeple, Al Sim revint à la charge pour le déjouer et, 58 secondes avant la fin de ce premier engagement, une autre attaque des Ontariens permettait à Gary McGregor de faire fructifier un bel échange de passes en comptant le second but des Royals qui menaient ainsi par 2-1 quand le premier repère survint.

Les Remparts de nouveau en avant

Revenu sur la glace en furie, après une escarmouche à la sortie qui aurait pu tourner mal pour quelques spectateurs, Réjean Giroux rétablit l'égalité, en rabattant une rondelle dans la cage des Royals, Richard Brodeur étant alors complètement paralysé, au cœur d'une mêlée. Le match redevenait donc très équilibré, mais les Royals reprirent l'avantage un peu plus tard, pendant le séjour au pénitencier de Locas et Murray, quand Gerry Teeple fut "lancé dans un trou", par une longue passe de Brian Bowles. Parvenu seul devant Lecavalier, l'as compteur des Royals n'eut aucune difficulté à le déjouer.

La réaction des Remparts ne se fit pas attendre. Profitant d'une nouvelle fois d'un avantage numérique, Jacques Locas exploita une belle passe de Richard, pour niveler le pointage à 3-3 et un autre jeu de puissance allait permettre à Paul Dion de replacer son équipe en avant, sur un lancer frappé de la ligne bleue.

Cependant, les Royals eurent vite fait de répliquer. Vingt-cinq secondes après le but de Paul Dion, Blair McDonald se trouvait en face de Lecavalier qu'il prit en défaut, sur un court lancer, pour rétablir l'égalité peu avant le terme du second engagement, ayant maintenu la foule sous une tension permanente.

Gerry Teeple sort ses atouts

Avec une égalité de 4-4 au début du troisième engagement, comment pouvait-on prévoir le déroulement d'une rencontre aussi contestée? A n'en pas douter, le prochain but s'annon-

çait décisif. Les Remparts s'efforcèrent de l'enregistrer en redoublant d'ardeur, mais Brodeur leur résista et, à 8:54, ce fut Gerry Teeple qui le compta, encore à la faveur d'une percée effectuée à l'aide de courtes passes permettant aux attaquants ontariens de s'infiltrer en plein centre de la défense québécoise. Quatre minutes plus tard, profitant à leur tour d'un avantage numérique, les Royals haussèrent leur avance à 6-4 sur une action solitaire de Stuart Davison. Alors, Maurice Filion modifia quelque peu ses tris offensifs pour resserrer le pointage mais ce fut peine perdue quand, à 17:18, une montée superbe permit à Gerry Teeple de compléter son tour du chapeau creusant un écart que les Remparts n'avaient plus le temps de combler, en les forçant à concéder la victoire aux Royals.

SOMMAIRE:

Première période:				
1-Québec: Giroux 12e	---	---	---	5:40
2-Cornwall: Sims	---	---	---	10:35
3-Cornwall: Murray	---	---	---	19:02
Punitions: Wensink 5:40, Nantais 12:45				
Deuxième période:				
4-Québec: Giroux 12e	---	---	---	1:44
5-Cornwall: Teeple	---	---	---	3:26
6-Québec: Locas 12e	---	---	---	11:52
7-Québec: Dion 2e	---	---	---	15:51
8-Cornwall: MacDonald	---	---	---	16:16
Punitions: Locas et Murray 7:52, Landry 8:56, MacGregor 11:45, Wensink 14:18				
Troisième période:				
9-Cornwall: Teeple	---	---	---	8:34
10-Cornwall: Davidson	---	---	---	12:53
11-Cornwall: Teeple	---	---	---	17:18
Punitions: Dion 10:19, Wensink 12:36				
Lancers par:				
Québec	9	11	31	51
Cornwall	20	9	14	43
Assistance: 2,348.				



Gary Young, directeur général des Golden Seals de la Californie, de la ligue Nationale de hockey, a annoncé mercredi que l'instructeur de l'équipe, Vic Stasiuk, a été congédié, et n'a pas précisé si un nouvel instructeur serait bientôt engagé. Stasiuk avait pris la barre de l'équipe en octobre dernier après avoir été congédié de son poste d'instructeur avec les Flyers de Philadelphie. Il avait signé un contrat d'un an. Les Seals ont terminé la saison 1972 avec une fiche de 21-39-18, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à la saison précédente. Stasiuk a joué pendant 13 saisons dans la ligue Nationale, soit avec Detroit, Chicago et Boston. Au cours de sa carrière, il a compté 183 buts et a récolté 254 passes.

Les Québécois pourront voir Ali et Chuvalo sur le câble

Par Jean POULIOT

C'est officiel. Le combat Ali-Chuvalo qui sera disputé à Vancouver lundi soir prochain sera retransmis à Québec sur les appareils de télévision munis du câble à compter de 10 h 30 p.m., heure avancée de l'Est. Le gérant des ventes de Télécâble de Québec, Julien Lessard, a confirmé que l'entente avait été signée hier après-midi avec Top Rank Inc. et Video Techniques Inc. qui transmettront le combat dans le monde entier.

Plusieurs questions se posent au sujet de Muhammad Ali depuis sa défaite aux mains de Joe Frazier. Ses performances plus ou moins reluisantes contre Mac Foster, Jürgen Blin et Buster Mathis, étaient-elles simplement le résultat de "mauvaises soirées", ou montraient-elles qu'il a négligé de se maintenir en condition au point de ruiner sa carrière?

Avant d'aller à la tâche de remplir sa prédiction contre Foster, Ali est pour le moins téméraire quand il prédit que Chuvalo tombera. Le Canadien n'a jamais été expédié au tapis et son manque de finesse est remplacé par un courage indomptable, une mâchoire de granit et un entêtement qui lui jouera peut-être de mauvais tours. Il a trois victoires consécutives à son actif récemment dont une très décisive aux dépens de Cleveland Williams.

Ali ne peut pas se permettre une défaite avec les combats déjà prévus contre Jerry Quarry en juin et Al Lewis en

juillet, sans parler du match-revanche qui s'organisera sûrement un jour contre Frazier. Le combat est prévu pour 12 rounds — et avec Chuvalo on atteint habituellement la limite — et le système de pointage en usage à Vancouver est de 10 points par round.

Les Voyageurs en finale Calder

Halifax (P.C.) — Les Voyageurs de Nouvelle-Ecosse ont battu les Braves de Boston par 5-2 mercredi soir avançant à la série finale de la Ligue Américaine de hockey.

Les Voyageurs se sont acquis le droit d'affronter soit les Seals de Californie ou les Clippers de Baltimore pour la coupe Calder après qu'ils eurent renversé les Braves par quatre victoires d'affilée dans la série finale 4 de 7 de la division de l'Est.

Michel Plasse, 23 ans, originaire de Montréal, a brillé dans les buts pour les Voyageurs, remportant sa huitième victoire des éliminatoires depuis qu'il a remplacé Wayne Thomas, blessé, à la suite de la saison régulière.

Plasse a bloqué 33 lancers. Les compteurs des gagnants ont été Chuck Lefley, Joe Hardy, Tony Featherstone, Murray Anderson et Germain Gagnon. Les compteurs des Braves ont été Richard Leduc et Ron Boehm.

Importants développements en vue pour les Jeux du Québec

La Conférence des Organismes Régionaux de Loisirs du Québec (C.O.R.L.Q.) tiendra le 2 mai prochain, au BLUE BONNETS RACEWAY INC., 7440 Décarie, Montréal, une importante conférence de presse sur les Jeux du Québec.

En décembre dernier, un comité spécial sous la présidence de M. Gaston Marcotte, directeur des activités sportives de l'Université Laval, entreprenait une longue réflexion sur le sujet afin de donner aux Jeux du Québec une orientation bénéfique pour le développement rationnel du monde sportif québécois.

Issu d'un long processus de consultation et de rencontres

effectuées auprès d'organismes et d'individus directement ou indirectement impliqués dans la réalisation de ces compétitions provinciales, le comité remettait, le 3 avril dernier, au Conseil d'administration de la C.O.R.L.Q., son rapport, qui fut entériné par l'ensemble des délégués présents de chaque Conseil régional de loisirs.

Le rapport, intitulé "Réflexion sur les Jeux du Québec", fut officiellement déposé à la Corporation des Jeux du Québec le 21 avril dernier, pour fin d'étude et de dispositions. Une rencontre entre le Conseil d'administration de la Corporation des Jeux du Québec et les représentants de la

C.O.R.L.Q. fut également demandée, ceci afin de finaliser au plus tôt cette étude, considérant que l'ensemble des Conseils régionaux de loisirs ont inscrit comme préliminaire à l'organisation des Jeux d'été du Québec 1972, l'acceptation du rapport par le Conseil d'administration de la Corporation des Jeux du Québec.

C'est donc dans le but de divulguer à l'ensemble de la presse écrite et parlée le contenu du document "Réflexion sur les Jeux du Québec" que la C.O.R.L.Q. tiendra mardi prochain, le 2 mai, à 12 h 30 au BLUE BONNETS RACEWAY INC., 7440 Décarie, Montréal, cette importante conférence de presse.

1,500 cadets vont s'affronter prochainement à Valcartier

Les épreuves préliminaires des Jeux annuels des cadets du Québec débuteront à 9h00 samedi le 6 mai, à la base des forces armées de Valcartier. Cette manifestation, la plus imposante encore organisée par ce mouvement, groupera au-delà de 1,500 jeunes de 13 à 18 ans recrutés aux quatre coins du Québec.

Douze autres épreuves préliminaires sont prévues dans divers centres de la province avant les finales qui se dérouleront le 27 mai à l'Université Laval de Québec et le 3 juin à l'auditorium de Verdun.

Mis sur pied avec l'assentiment du quartier général de la Force mobile, en collaboration avec les embouteilleurs de

Coca-Cola Ltée, les Jeux réunissent quelque 20,000 jeunes adeptes qui se partagent six disciplines: tir, exercice militaire, musique, ballon-volant, piste et pelouse et natation.

Les équipes victorieuses seront couronnées lors des deux finales au cours desquelles les participants se verront décerner bon nombre des 3,000 médailles, plaques et trophées qui seront remis.

Le coordonnateur des Jeux, le major Pierre Bibeau, et son adjoint, le major Germain Primeau, attendent beaucoup des préliminaires dont le premier a déclaré: "Ces épreuves seront l'occasion de déterminer les cadets les plus aptes à atteindre les finales. Tous nos jeunes

participants sont extrêmement enthousiastes et les Jeux leur permettront au cours des prochains jours de voir le couronnement de leurs efforts de l'année".

Pour sa part, M. André Bergeron, directeur général adjoint pour la région de l'Est, chez Coca-Cola Ltée, a félicité les organisateurs de cette vaste manifestation sportive, affirmant que leur initiative ne peut que contribuer à la formation de nos jeunes et à leur inculquer l'esprit sportif tout en les préparant adéquatement à leur vie d'adultes. Il a conclu: "C'est avec fierté que nous apportons notre entier appui aux cadets auxquels nous souhaitons tout le succès possible".

Supérieurs aux fameux Canadiens de 1956?

ST-LOUIS — (P.C.) — Tom Johnson a vu les deux et, dans son opinion quelque peu surestée, le jeu de puissance des Bruins de Boston est meilleur que celui des Canadiens de Montréal durant les grands jours de cette équipe il y a 20 ans.

Johnson a été un remarquable joueur de défense des Canadiens durant les années '50.

Il est aujourd'hui instructeur des Bruins.

Il a décrit le jeu de puissance des Bruins comme étant "le meilleur que j'aie vu", mercredi, après que son équipe eut eu raison des Blues de St-Louis en quatre parties faciles pour avancer à la série finale de la coupe Stanley contre les Rangers de New York.

Il faut considérer les Bruins comme l'une des plus grandes équipes que le jeu du hockey ait jamais vues", a-t-il dit. "Si New York doit bien figurer, sa défensive devra être excellente. De même que sa garde des buts".

Boston a déjà brisé le record du jeu de puissance pour une série de quatre parties. Il a vingt fois eu l'avantage numérique sur les Blues et a dix reprises il a compté profitant de cet avantage.

qui débutera dimanche après-midi.

"Le seul point par lequel Montréal a été supérieur à été le côté droit", a dit Johnson au cours d'une conférence de presse.

"Il faudrait considérer que Maurice Richard était meilleur que John McKenzie. Mais personne ne peut se comparer à Orr.

Les autres membres de cette puissante unité des Canadiens étaient Jean Béliveau, Bert Olmstead, Bernard Geoffrion et Doug Harvey.

Les Bruins ont Phil Esposito au centre entre McKenzie et Johnny Bucyk avec Orr et Fred Stanfield à la défensive.



TOM JOHNSON

Le joueur de défense des Blues Barclay Plager affirme au sujet des Bruins: "Leur jeu de puissance peut être le meilleur qui ait existé".

"Je n'ai jamais eu à affronter l'ancien jeu de puissance des Canadiens, mais je l'ai vu à l'oeuvre et je ne crois pas qu'il était aussi fort que celui du Boston".

L'histoire des séries favorise les Bruins face aux Rangers

NEW YORK — (P.C.) — Alors que les adversaires et la date sont connus, les Rangers de New York ont exécuté mercredi une autre victoire pratique en préparation pour leur joute dimanche à Boston alors qu'ils affronteront les Bruins, dans la première de la série finale 4 de 7 de la coupe Stanley.

La dernière rencontre New York-Boston dans les éliminatoires a été en 1970, alors que les Bruins éliminaient les Rangers 4-2 dans la série quart-de-finale et ont continué pour remporter leur première coupe Stanley depuis la saison de 1940-41.

"Mais cette équipe des Rangers est plus forte que celle qui a perdu en 1970", a souligné mercredi Emile Francis,

Les Bruins ont une marge substantielle sur les Rangers dans les compétitions passées de la coupe Stanley.

De sept séries éliminatoires Boston-New York remontant à 1927, les Bruins en ont remporté cinq. Leur seule rencontre précédente dans la série finale a été en 1929, alors que les Bruins ont remporté la série deux de trois par 2-0.

Dans l'ensemble, l'équipe est beaucoup plus forte que par les années passées. Au fait, la finale de la coupe Stanley cette

année oppose les deux meilleures équipes de la LNH.

Ont été ajoutés aux Rangers depuis 1970 par des transactions organisées par Francis le gardien Gilles Villemure, les joueurs de défense Dale Rolfe, Gary Doak, Jim Dorey et Ab de Marco, et les joueurs d'avant Robert Rousseau, Pete Stenkowski, Bruce MacGregor, Glen Sather et Gene Carr.

Ted Irvine s'était joint à l'équipe de 1970 en février cette année-là par une transaction avec Los Angeles.

Dans l'ensemble, l'équipe est beaucoup plus forte que par les années passées. Au fait, la finale de la coupe Stanley cette

VOTRE CHIRO VOUS REpond !

Q.—Docteur, à la suite d'une chute, voilà 9 ans, je porte un gros corset très rigide pour le bas du dos. J'ai rencontré une personne qui portait comme moi, un corset, et après des traitements chez un chiropraticien, elle ne porte plus son corset. Est-ce possible?

R.—En effet, dans plusieurs cas les traitements chiropratiques apportent tellement de soulagement, que les personnes peuvent enlever ces corsets.

Note: Chaque cas doit être étudié particulièrement.

Bonne chance.

Faites parvenir vos questions à :

CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE
705 est, boul. Charest, Qué. 523-7000
(FACE AU MAGASIN POLLACK)

Pointeurs Stanley			
	B	A	Pts
Bucyk, B.	8	9	17
Esposito, B.	9	7	16
Orr, B.	1	15	16
McKenzie, B.	5	9	14
Roberto, S.	7	6	13
Stanfield, B.	6	7	13
Rousseau, N.Y.	4	9	13
Hadfield, N.Y.	6	6	12
Fairbairn, N.Y.	5	5	10

gers est plus forte que celle qui a perdu en 1970", a souligné mercredi Emile Francis.

HIER

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Finale 4 de 7
Québec 4, Cornwall 7
(Cornwall mène 2-1)

Coupe CALDER

Demi-finale 4 de 7
Boston 2, N.-Ecosse 5
(N.-Ecosse mène 4-0)

Ligue JUNIOR MAJEURE D'ONTARIO

Finale 4 de 7
Peterborough 2, Ottawa 2
(Peterborough mène 1-0-1)

AUJOURD'HUI

Aucune joute.

Karaté

PARIS — (Reuter) — La France a remporté le titre mondial de karaté en battant l'Italie par trois à un en finale.

La Grande-Bretagne et Singapour se partagent la médaille de bronze

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1972 à louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DEPOT LEGER

ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LITE
1030, RUE ST-JEAN, TEL.: 529-9971

Le grand gin.
BOLS
Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour l'importation Bols, Hollande.

frappé la balle d'aplomb, mais une belle course de Giallèla l'a frustré de ses efforts. Chaque équipe a réussi un double-leu. Le soir, dernière partie de la série et le gauche Danneberg, Sweden fera sa première apparition de l'année. Il tentera de remporter une première victoire pour les Carnavals, qu'il connaît maintenant un dossier de 2 défaites. Son opposant sera Bob Downing. Le club québécois quittera Reading immédiatement Reading après le match pour Québec où il doit arriver au cours de l'avant-midi. "J'espère que nous pourrions gagner ce soir, avant d'arriver au Stade municipal", a dit Karl Kuehl, quand il a quitté les journalistes, hier soir.

manche. Néanmoins Scalia a très bien fait par la suite. N'accordant son coup sûr qu'à la huitième manche.

De l'autre côté, le géant Jim Bunning était fort satisfait du travail de son lanceur débutant Dave Downs qui a mérité sa première décision de l'année. «Il a travaillé très fort et j'ai été impressionné par son travail. Je l'ai retiré du jeu à la fin de la manche, car il avait reçu la balle sur une jambe (ce fut un coup sûr pour Dick Down). Je ne voulais pas prendre la chance de le voir se concentrer surtout sur sa jambe plutôt que sur le jeu. Les Carnavaux étaient en train d'effectuer un ralliement».

Pour les hommes de Kuehl, Randy Brown s'est signalé avec deux coups sûrs en quatre visites au bâton. Le joueur de deuxième but, Jim Cox, a également frappé deux simples en quatre présences.

Jim Chapman et Rick Down ont été les deux autres à réussir un coup sûr chacun, pour les perdants. Du côté défensif, les 239 spectateurs ont pu voir de beaux jeux, dont deux réussis par le joueur ex deuxième but des Carnavaux. A la première manche, le voltigeur de centre court, Dick Gilling, a volé un coup sûr au receveur Barry Foote. Ce dernier avait

En deux occasions, des frappes de l'Expos se sont rendus au deuxième but. A la première manche, Ron Wood a cogné un double, avec un retrait, mais Clyde Mashore a frappé un roulant au champ intérieur et Bob Bailey a été retiré sur trois prises.

A la septième reprise, John Bocchella a frappé un simple et a couru au deuxième but sur le coup sacrifice de Mike Jorgensen. Mais Tim Foli et Stoneman ont frappé des chandelles.

Mont.	000	000	000	0 6 1
L. Ang.	000	000	002-2 4 0	

Sommaires des EXPOS

MONTREAL:

Hunt, 2b	ab	p	es	pp
Woods, cc	3	0	0	0
Macbarte, ed	4	0	1	0
Bailey, 3b	3	0	0	0
Singleton, cg	4	0	2	0
Macbeth, f	0	0	2	0
Jorgensen, lb	1	0	0	0
Foli, ac	4	0	1	0
Stinson, i	2	0	0	0
Total	29	0	6	0

LOS ANGELES:

Wills, ac	4	0	0	0	0		
W. Parker, 1b	3	0	0	1	0		
W. Davis, cf	2	1	0	0	0		
F. Robinson, cf	4	0	1	0	0		
Lefebvre, 2b	4	0	1	0	0		
Crawford, 3b	3	0	0	0	0		
Garvey, 3b	3	0	0	0	0		
Dietz, r	2	0	0	0	0		
Osteen, l	2	0	0	0	0		
Total	30	2	0	4	2		
Montreal	000	000	004	0	0		
Los Angeles	000	000	002	2	0		
E-Bailey, Dj-	Los Angeles	1.					
1st-Montreal	2.	Los Angeles	5.				
2b-Woods, Cr:	Crawford	4b.	Bv-				
Dietz, 3s-	Stoneman,	Jorgensen,					
The lineups:							
	ml	c	p	pm	bb	rb	
Stoneman, p, 2-1							
3-2-3	8	2	3	4	2	3	7
Osteen, g, 2-0-9	7	0	0	0	4	4	4
T-74-A-13,320.							

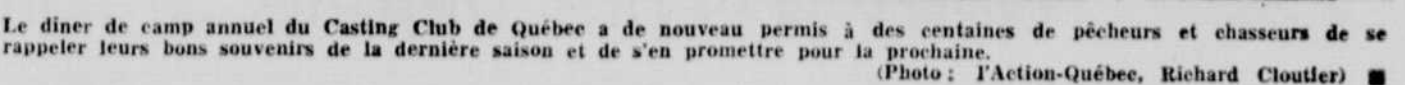
RIEN D'ETONNANT, ILS DESCENDENT TOUT DROIT.

— ERNIE — BUSHMILLER —

par Chic Young

Ah, Baisse faire, de toute façon ce n'était pas important.

C'est 7:30.



well, Barr 5 Morris 9 Johnson
1-0 10 et Rader, CC: S.F. Kings-
man (2) 4 Bonds 2

1er gain de Wise

ATLANTA (PA) — Le lanceur
droitier Rick Wise a produit
deux points, avec un simple à
la deuxième manche, mercredi,
et les Cardinals de St-Louis ont
vaincu les Braves d'Atlanta 9-
1.

Wise a également mérité sa
première victoire depuis qu'il
est passé des Phillies de Phila-
delphie aux Cardinals.

Ted Simmons a frappé un
double et Jose Cruz et Ed
Crosby ont reçu des buts sur
balles avant que Wise ne

reussissent simple au camp droit. Lou Brock, Ted Sizemore et Matty Alou ont également produit des points à la cinquième manche pour St-Louis.

St-Louis	152	010	000-9	13	1
Atlanta	201	010	000-4	7	2

Wise 1-2 et Simmonds; Reed 1-2, Barber 2, Neibauer 5, Nash 8 et Williams. CC-St-Louis Hague 1, Atlanta Garr 1, Aaron 4.

Baltimore 000 003-3 7 0
Kansas City 000 055-5 9 0
5 1-2 manches, pluie McNally
2-1, Alexander 5 et Etchebarren.
Bat Canton 1-1, Burgmeier
6 et May.

PONT AUSSI COTRU
MILWAUKEE (PA) — Vada
Pinson et Jeff Torborg ont
frappé deux doubles mercredi
à la Californie. Rudy May
a arrêté un retour du Milwau-
kee à la neuvième manche
alors que les Angels ont battu
les Brewers par 3-1, mercredi.
Rick Clark et Lloyd Allen n'au-
raient jusqu'à la neuvième
manche alors que les Brewers
ont pris trois simples com-
plant un point. Mais May arrê-
ta la reprise après qu'une re-
tureur eut rempli les buts avec
un retrait au bâton.

Le perdant Bill Parsons avait

Neuf fiche de 3-0 contre la Californie et ne lui avait accordé que quatre points en 39 manches jusqu'à ce que les Angeles marquent deux points à la quatrième manche.

Mickey Rivers a frappé un coup roulé et il a marqué un point sur le premier des deux doubles de Pinson.

Californie 000 200 100-3 11 1
Milwaukee 000 000 601-1 7 1

Clark, Allen 7, May 9 et
Foborg, Parsons, Colborn 7,
Stephenson 8 et Porter, G-Clark

1. P-Parsons, 1-2. ■

obile

Wimbledon et Paris n'auront pas les pros de WCT malgré la trêve

LONDRES (A.F.P.) — Le différend opposant la Fédération de Lawn Tennis F.I.L.T. et le groupe de joueurs professionnels "World Championship Tennis" semble réglé. Les deux camps se sont mis en effet d'accord sur les termes de leur co-existence, mais il faudra attendre la réunion annuelle de la F.I.L.T., en juillet prochain à Helsinki, avant que l'accord ne soit confirmé.

Cependant, cet accord est venu trop tard pour permettre aux professionnels sous contrat avec le "W.C.T." — des joueurs comme les Australiens John Newcombe, les Américains Cliff Richey et Arthur Ashe, etc., de participer aux championnats de France ou aux championnats de Wimbledon. En effet, le "W.C.T." a organisé un tournoi à St-Louis, aux États-Unis, en même temps que Wimbledon et

ses joueurs devront honorer leurs contrats.

La "guerre" avait explosé l'an dernier quand M. Lamar Hunt, l'Américain qui contrôle le groupe "W.C.T.", a exigé la somme de 20,000 dollars pour permettre à ses professionnels de participer aux championnats de Wimbledon cette année. En même temps, il exigeait des sommes d'environ 5,000 livres sterling pour permettre à ses joueurs de participer aux internationaux de Paris et de Forest Hills.

A la suite de ces exigences, la F.I.L.T. a interdit aux "pro" sous contrat, de participer à ses tournois ou de jouer sur des courts appartenant à l'un de ses membres, et ce à partir du 1er janvier 1972.

A l'avenir, les joueurs "pro" seront encouragés à participer aux quatre plus importants tournois internationaux: Australie, France, Wimbledon et Forest Hills.

Plusieurs fois, des pourparlers avaient été engagés, mais sans résultat. Puis, subitement, l'annonce a été faite mardi, simultanément à Londres et à Boston, que le W.C.T. qu'un accord était survenu entre les deux camps. D'après le groupe des professionnels, M. Hunt organisait ses propres tournois pendant trois mois environ alors que la F.I.L.T. sera responsable de la direction des tournois pour le reste de l'année.

Les professionnels indépendants pourront participer aux tournois du W.C.T. et les "pro" du W.C.T. pourront prendre part à ceux de la F.I.L.T.

De plus, M. Hunt ne recrutera plus de joueurs pour son

groupe, et, éventuellement, quand les contrats actuels de ses joueurs seront expirés, il ne deviendra qu'un simple promoteur. Ainsi, théoriquement, la distinction entre joueurs "pro" sous contrat et professionnels indépendants disparaîtra. Les "pro" ne joueront que pour les prix qui seront offerts.

Avec ce nouveau système, les professionnels sous contrat pourraient éventuellement représenter leurs pays en coupe Davis. Celle-ci pourrait être réorganisée sur le modèle de la coupe de la fédération. C'est ce qu'a laissé entendre M. Heyman, président danois de la K.I.T.T.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

renoncera à son titre plutôt que d'accepter un arbitre mexicain pour son match contre le Brésilien.

"La W.B.C. ne peut plus tolérer un report du match qui aurait dû avoir lieu en janvier. Si on ne fait part officielle de l'attitude d'Arcari, je n'aurai d'autre alternative que de faire disputer le championnat du monde entre Henrique et le Colombien Antonio Vervanets", a souligné Velasquez.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

En effet, M. Heyman estime que cette année déjà, il y a près de quatre millions de dollars de prix à gagner.

Les inscrits à Québec

JEUDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse \$500.00
1-Cleaver Who (M. Poulin) 3-1
2-Morse Code (R. Bélanger) 10-1
3-Eddy McKillo (J. M. Marcoux) 9-2
4-Shadydale Rocky (R. Beaudoin) 8-1
5-Tranquil (B. Gervais) 4-1
6-Ambro Earl (P. Nadeau) 3-1
7-Red Star (S. Gervais) 6-1
8-Grand River Ref (Y. Pelchat) 3-2

COURSE NO 2
Ambly — Bourse \$500.00
1-Victory Dale (A. Jean) 3-1
2-Orleans Girl (Y. Catellier) 7-1
3-Louise Mir (P. Nadeau) 6-1
4-Alien Bousier (R. Page) 8-1
5-Duke Adams (S. Gervais) 3-1
6-Admiral Angus (R. Bélanger) 8-1
7-Rod Jitch (J. Duquette) 10-1
8-Young Diamond (J. Maréchal) 3-1

COURSE NO 3
Trot — Bourse \$500.00
1-Gallant Blue (P. Nadeau) 10-1
2-Floradecem (J. Maréchal) 7-2
3-Valley Blackstone (J. Martineau) 5-1
4-Gloria Elington (P. E. Alain) 8-1
5-Gilguy (Y. Catellier) 4-1
6-Valley Blackstone (J. Martineau) 5-1
7-Artist (J. Cyrenne) 6-1

COURSE NO 4
Ambly — Bourse \$500.00
1-Mefathers (A. Jean) 7-2
2-Newport (S. Gervais) 10-1
3-Peanut Boy (B. Gervais) 3-2
4-Nicely Done (J. C. Gervais) 5-1
5-Valley Blackstone (J. Martineau) 5-1
6-Gard Scott (M. Brousseau) 4-1
7-Gray Star (G. Beaudoin) 10-1
8-Young Diamond (J. Maréchal) 3-1

COURSE NO 5
Ambly — Bourse \$1,000.00
1-Hampton Jake (Y. Pelchat) 4-1
2-Ambro Earl (P. Nadeau) 5-2
3-Valley Blackstone (J. Martineau) 5-1
4-Alisa Adios Patch (Cournoyer) 10-1
5-Brunella Lady (P. Lachance) 6-1
6-Grey Star (S. Gervais) 3-1

COURSE NO 6
Ambly — Bourse \$500.00
1-Oregon Jake (A. Jean) 6-1
2-Two Mountains (S. Gervais) 4-1
3-Young Diamond (J. Maréchal) 3-1
4-Brewer's Gem (C. Desjardins) 3-1
5-Adios Earl (P. Nadeau) 7-1
6-Finches Mir (B. Gervais) 8-1
7-Blazer State (Y. Catellier) 4-1
8-Meadow Secret (Y. Bolly) 10-1

COURSE NO 7
Ambly — Bourse \$500.00
1-J. M. Tish (D. Normandin) 3-2
2-Easy On (M. Cournoyer) 8-1
3-Fred's Ensign (M. Brousseau) 10-1
4-Trip (S. Gervais) 4-1
5-Betty's Flash (G. Labonte) 6-1
6-Sandy Arden (N. Tremblay) 5-1
7-Lucky Boy (C. Desjardins) 3-1

COURSE NO 8
Ambly — Bourse \$500.00
1-Willow Brook (J. Duquette) 6-1
2-R. C. (R. Gervais) 4-1
3-Cora (C. Desjardins) 10-1
4-L. C. (P. Nadeau) 7-1
5-WD Bousier (G. Julien) 8-1
6-Sunny Brer (G. Labonte) 3-1
7-Madison Hart (J. Cyrenne) 5-2
8-Eliz. Schuler, Chief et Chaney Byrd

COURSE NO 9
Ambly — Bourse \$500.00
1-Pason Jennie (A. Jean) 8-1
2-M. Win. Scudell (Tremblay) 3-1
3-Beta Ray (P. Lachance) 5-1
4-Sunster Knight (J. Duquette) 10-1
5-Eliz. Schuler, Chief et Chaney Byrd 4-1
6-Nelson (J. Cyrenne) 3-1

COURSE NO 10
Ambly — Bourse \$500.00
1-Northwood Edward (Cournoyer) 7-1
2-Carben Butler (S. Bala) 6-1
3-Therese Frost (Y. Bolly) 10-1
4-Ace Dean (C. Desjardins) 3-1
5-Trip (S. Gervais) 4-1
6-Bonnie Lady (Y. Fontaine) 3-2
7-Bonnie Lady (Y. Fontaine) 3-2
8-Gloria Mir (A. Tremblay) 3-1

COURSE NO 11
Trot — Bourse \$1,000.00
1-179.630 — No 1 Beattie Mir (C. Gervais) 6:30.420 — No 2 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 3 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 4 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 5 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 6 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 7 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 8 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 9 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 10 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 11 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 12 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 13 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 14 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 15 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 16 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 17 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 18 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 19 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 20 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 21 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 22 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 23 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 24 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 25 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 26 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 27 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 28 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 29 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 30 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 31 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 32 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 33 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 34 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 35 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 36 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 37 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 38 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 39 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 40 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 41 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 42 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 43 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 44 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 45 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 46 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 47 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 48 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 49 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 50 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 51 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 52 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 53 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 54 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 55 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 56 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 57 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 58 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 59 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 60 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 61 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 62 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 63 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 64 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 65 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 66 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 67 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 68 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 69 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 70 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 71 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 72 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 73 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 74 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 75 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 76 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 77 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 78 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 79 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 80 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 81 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 82 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 83 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 84 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 85 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 86 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 87 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 88 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 89 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 90 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 91 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 92 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 93 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 94 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 95 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 96 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 97 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 98 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 99 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 100 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 101 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 102 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 103 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 104 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 105 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 106 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 107 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 108 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 109 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 110 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 111 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 112 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 113 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 114 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 115 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 116 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 117 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 118 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 119 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 120 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 121 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 122 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 123 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 124 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 125 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 126 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 127 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 128 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 129 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 130 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 131 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 132 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 133 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 134 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 135 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 136 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 137 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 138 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 139 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 140 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 141 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 142 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 143 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 144 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 145 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 146 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 147 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 148 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 149 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 150 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 151 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 152 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 153 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 154 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 155 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 156 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 157 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 158 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 159 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 160 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 161 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 162 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 163 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 164 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 165 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 166 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 167 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 168 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 169 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 170 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 171 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 172 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 173 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 174 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 175 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 176 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 177 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 178 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 179 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 180 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 181 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 182 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 183 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 184 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 185 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 186 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 187 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 188 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 189 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 190 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 191 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 192 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 193 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 194 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 195 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 196 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 197 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 198 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 199 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 200 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 201 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 202 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 203 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 204 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 205 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 206 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 207 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 208 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 209 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 210 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 211 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 212 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 213 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 214 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 215 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 216 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 217 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 218 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 219 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 220 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 221 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 222 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 223 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 224 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 225 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 226 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 227 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 228 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 229 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 230 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 231 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 232 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 233 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 234 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 235 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 236 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 237 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 238 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 239 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 240 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 241 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 242 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 243 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 244 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 245 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 246 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 247 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 248 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 249 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 250 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 251 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 252 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 253 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 254 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 255 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 256 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 257 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 258 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 259 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 260 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 261 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 262 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 263 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 264 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 265 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 266 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 267 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 268 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 269 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 270 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 271 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 272 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 273 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 274 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 275 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 276 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 277 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 278 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 279 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 280 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 281 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 282 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 283 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 284 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 285 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 286 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 287 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 288 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 289 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 290 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 291 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 292 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 293 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 294 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 295 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 296 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 297 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 298 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 299 Tami (L. Gervais) 6:30.420 — No 300 Tami (L. Gervais)

Toronto

TORONTO (P.C.) — Un revirement soudain survenu hier vers le milieu de la séance a permis à la Bourse de Toronto, où l'activité était réduite, d'enregistrer des gains fractionnels.

L'avance a mis fin à trois séances consécutives à la baisse. L'indice des industrielles a monté de 21 passant à 200,25 et les métaux de base, de 0,05 à 95,85. Les aurifères ont baissé de 1,70 à 175,39 tandis que les pétroles de l'ouest cédèrent 94 passant à 220,07.

En dépit des gains, les baisses ont légèrement dépassé les hausses.

Comportement des valeurs

Mercredi Mardi

GAIS	229	193
BAISSES	252	367
INCHANGÉES	273	257
TOTAL	754	817

Deux millions 200 000 actions d'une valeur de \$21,20 millions ont changé de mains comparativement à 2,55 millions d'actions d'une valeur de \$22,98 millions, mardi.

Cours

Les communications, les alimentaires, les grands magasins, les raffineries et les pipelines ont été légèrement à la hausse et neuf des 17 sous-groupes de l'indice des industrielles enregistraient des gains. Les banques, les produits chimiques, les aciéries, les manufactures et les brevets ont baissé légèrement.

MacMillan Bloedel s'est hissé de 1-4 à \$47 5-8, Simpson-Sears de 1-8 à \$38 1-4, Robinson Little de 1-4 à \$75, Fleetwood de 1-4 à \$14 1-4, Hamilton Trust de 7-8 à \$13 7-8, Tara de 5-8 à \$16, Canadair de 3-4 à \$12 1-2 et Bethlehem de 3-8 à \$29 5-8.

Alcan a monté de 1-2 à \$22 1-3, Canada Permanent Mortgage de 1-4 à \$18 1-4, Sherriett de 1-4 à \$14 3-4, Canada Southern de 1-4 à \$20 3-4, Ranger de 1-2 à \$20 3-4 et Inco de 1-4 à \$33.

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

MINES

Silver-M	149000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+3
ISO Mines	25700	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1
Jonas	22000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1
La Luz	21750	60	55	60	+20
Lost River	16000	51	45	51	+10

PETROLES

Cst/Pete	32900	755	720	755	+15
Locheil E	20600	150	150	150	-2
Chomest	15100	725	715	725	+20

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

Montreal

MONTREAL (P.C.) — Tous les compartiments, à l'exception des bancaires, enregistraient de légères hausses, hier, à la Bourse de Montréal. Après un début plutôt lourd, les cours ont repris dans la journée.

A l'indice, les industrielles ont cédé 88 et débuté de séance, pour reprendre vers midi et clôturer avec un gain de 45 à 204,84.

Les papiers aussi ont connu la reprise, avec une hausse de 2,36 à 83,71. Les services publics ont avancé de 84 à 163,14 et l'indice composé, 24 à 203,73. L'indice des bancaires a cédé 2,52 à 269,75.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1,65 million d'actions, contre 1,69 million, mardi.

Credit Foncier, qui a annoncé \$879.000 de bénéfices, ou \$1,03 par action pour la période allant du 1er janvier au 13 mars, a gagné 3-8 à \$75 3-8.

bi peu de changements mais JC Penney et Dow Chemical ont cédé du terrain parmi les grands magasins et les chimiques qui ont évolué irrégulièrement.

Les tabacs, les cinémas, les chemins de fer, les sidérurgiques et les transports aériens ont tous les baisses, généralement modérées. L'ont emporté en nombre sur les hausses. Les affaires ont été actives.

Les mécaniques et les ordinaires, à l'exception d'IBM qui a cédé \$1 se sont inscrits en légère hausse mais les baisses l'ont emporté parmi les pétroles et les télévisions. Les préfères et les papiers se sont effrités et l'on a noté les baisses de General Electric, Sperry Rand et Syntex parmi les électroniques et les pharmaceutiques qui ont cédé du terrain.

Les automobiles se sont tassées, à l'exception de Chrysler qui a progressé fractionnellement. Les aéronautiques ont su-

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

Mercredi Mardi

GAIS	103	119
BAISSES	133	136
INCHANGÉES	77	77
TOTAL	313	335

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

MINES

Silver-M	149000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+3
ISO Mines	25700	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1
Jonas	22000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1
La Luz	21750	60	55	60	+20
Lost River	16000	51	45	51	+10

PETROLES

Cst/Pete	32900	755	720	755	+15
Locheil E	20600	150	150	150	-2
Chomest	15100	725	715	725	+20

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

MINES

Silver-M	149000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+3
ISO Mines	25700	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1
Jonas	22000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1
La Luz	21750	60	55	60	+20
Lost River	16000	51	45	51	+10

PETROLES

Cst/Pete	32900	755	720	755	+15
Locheil E	20600	150	150	150	-2
Chomest	15100	725	715	725	+20

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

MINES

Silver-M	149000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+3
ISO Mines	25700	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1
Jonas	22000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1
La Luz	21750	60	55	60	+20
Lost River	16000	51	45	51	+10

PETROLES

Cst/Pete	32900	755	720	755	+15
Locheil E	20600	150	150	150	-2
Chomest	15100	725	715	725	+20

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

MINES

Silver-M	149000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+3
ISO Mines	25700	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1
Jonas	22000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1
La Luz	21750	60	55	60	+20
Lost River	16000	51	45	51	+10

PETROLES

Cst/Pete	32900	755	720	755	+15
Locheil E	20600	150	150	150	-2
Chomest	15100	725	715	725	+20

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

MINES

Silver-M	149000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+3
ISO Mines	25700	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1
Jonas	22000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1
La Luz	21750	60	55	60	+20
Lost River	16000	51	45	51	+10

PETROLES

Cst/Pete	32900	755	720	755	+15
Locheil E	20600	150	150	150	-2
Chomest	15100	725	715	725	+20

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

Mercredi Mardi

GAIS	103	119
BAISSES	133	136
INCHANGÉES	77	77
TOTAL	313	335

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bank Mtl	45184	26 1/2	25 1/2	25 1/2	+1
Alcan	20023	23 1/2	23 1/2	23 1/2	-1
Imperial	19230	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+1
Ontario	19570	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1
Consolidated	17200	26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1

MINES

Silver-M	149000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+3
ISO Mines	25700	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1
Jonas	22000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1
La Luz	21750	60	55	60	+20
Lost River	16000	51	45	51	+10

PETROLES

Cst/Pete	32900	755
----------	-------	-----

NOMINATION

M. GASTON DUFOUT

M. Gaston Dufour, d'Arvida, vient d'être nommé vice-président de la société du Groupe Alcan qui dispense des services techniques à l'industrie de l'aluminium et des services connexes à l'échelle internationale. M. Dufour continuera d'assumer les responsabilités de directeur régional des alumineries au Saguenay et au Lac Saint-Jean; ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de Montréal, il travaille à l'Alcan depuis 1940. (**)

Marché des bestiaux

Le cours des devises étrangères

Australie (dollar)	\$1.191
Autriche (schilling)	\$0.043
Belgique (franc)	\$0.0271
Bernardes (dollar)	\$1.094
Bretagne (cruzeiro)	\$0.1768
Bulgarie (lev)	\$0.0206
Tchécoslovaquie (couronne)	\$0.1415
Danemark (couronne)	\$0.1427
États-Unis	\$1.000

Les génisses et choix valaient	Allemagne (mark)	\$0.3145
de \$30 à \$31.50, les bonnes de	Angleterre (sterling)	\$0.3003
\$28 à \$29.75, les moyennes de	Italie (lire)	\$0.01713
\$26.50 à \$27.50, les communes	Japon (yen)	\$0.003288
de \$23 à \$26.	Liban (piastre)	\$0.0001
	Nouvelle-Zélande (pound)	\$0.3103
	Norvège (couronne)	\$0.31113
	Pologne (zloty)	\$0.0002
	Roumanie (leu)	\$0.1670
Les bonnes vaches ont rapporté	Espagne (pesetas)	\$0.0156
de \$26 à \$27.50, les moyennes	France (franc)	\$0.3000
de \$24.50 à \$26, les communes	Suisse (franc)	\$0.2035
de \$22.50 à \$24, les vaches	Suède (couronne)	\$0.3000
destinées à la charcuterie et à	Royaume-Uni (livre)	\$0.2604
la mise en conserve de \$16 à	U.R.S.S. (rouble)	\$1.21
\$22.25.	Yugoslavie (dinar)	\$0.0000
	Cotations en fonds canadiens.	

Les bons taureaux se vendaient de \$28.50 à \$32.50, les moyens et les communs de \$25.25 à \$27.50.

Les bœufs venaient rapportés de \$50 à \$57, les moyens de \$44 à \$49.75, les communs de \$30 à \$43.75.

Le prix des pores n'a pas été cité.

Les agneaux de lait rapportés, six cents livres.

Le napoléon

PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait, mercredi sur le marché français de l'or, 61.50 au regard de 61.30, à la fermeture du marché, mardi.

L'angle américain cotait 205.20 au regard de 206.60, la veille.

stiriez-vous

\$5,000
as être sûr
ndement et
s coûts?

ne vous faites en achetant une auto. Les frais d'entretien sont absolument imprévisibles, et, en plus, vous ne pouvez même pas compter sur votre auto.

voiture de Location Jobin Inc. pour deux ans, mensuel fixe peut remplacer vos frais d'achat, d'entretien, d'assurance, de licence et, surtout, d'impôts.

otre auto est en panne, il est toujours possible
r). Donc, un meilleur contrôle budgétaire et
mplifiés.

on Jobin Inc., vous pouvez choisir une voiture
marque, avec l'équipement de votre choix.

ION JOBIN INC.

ward Charest, Québec, Téléphone: 681-0671

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les

Prévisions de la météo:	Min.	Max.
Région des Laurentides:		
Générallement clair aujourd'hui. Vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui, 45. Minimum cette nuit, 20 à 30. Maximum vendredi, 40 à 50.		
Région de Montréal et l'Ouest-Québécois:		
Clair aujourd'hui avec quelques périodes nuageuses cet après-midi. Vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui, 45. Minimum cette nuit, 20 à 25. Maximum vendredi, 40 à 45.		
Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice et Lac St-Jean:		
Périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui, 45. Minimum cette nuit, 20 à 25. Maximum vendredi, 40 à 45.		

TORONTO (P.C.) — Voici les

Prévisions de la météo:	Min.	Max.
Région des Laurentides:		
Générallement clair aujourd'hui. Vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui, 45. Minimum cette nuit, 20 à 30. Maximum vendredi, 40 à 50.		
Région de Montréal et l'Ouest-Québécois:		
Clair aujourd'hui avec quelques périodes nuageuses cet après-midi. Vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui, 45. Minimum cette nuit, 20 à 25. Maximum vendredi, 40 à 45.		
Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice et Lac St-Jean:		
Périodes nuageuses aujourd'hui. Vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui, 45. Minimum cette nuit, 20 à 25. Maximum vendredi, 40 à 45.		

AVIS

A tous les parents et amis des familles d'Anjou, Courcy et Jobin.

Samedi le 29 avril 1972 à 13h 30 p.m. aura lieu en l'église de l'An-dienne-Lorette, une messe de requiem en mémoire de Suzanne d'Anjou de St-Augustin et fils de M. et Mme Roger Jobin. Aussi, en mémoire de René Courcy, 21 ans, époux de Marie Jobin et fils de M. et Mme Rosaire Courcy de l'An-dienne-Lorette.

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES
PAR JOUR 522-4771

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Amendement préparé pour les garagistes artisans

QUEBEC — (P.C.) — L'étude de la motion créditiste concernant les garagistes artisans a été suspendue mercredi à l'Assemblée nationale, afin de permettre au ministre Jean Cournoyer de préparer l'amendement au Code du travail tel que demandé par M. Florian Guay, député de Dorchester.

Cette motion vise justement à amender le Code du travail pour permettre aux garagistes artisans du Québec de pratiquer leur métier sans nécessairement posséder les qualifications professionnelles requises par la loi.

Le ministre du Travail envisage quant à lui de faire adopter un règlement modifiant le Code du travail dans le sens suggéré par le RC.

Cet amendement rendrait possible aux garagistes artisans d'exercer leur métier au même titre qu'un autre garagiste possédant des qualifications professionnelles à condition d'avoir au moins 5 ans d'expérience.

Si cet amendement ne satisfait pas la demande créditiste, M. Cournoyer s'est engagé à convoquer la Commission parlementaire du travail pour étudier à fonds toute cette question.

Fort de l'appui obtenu récemment des citoyens des comités de Beauce, Dorchester et Frontenac, les créditistes tentent déjà depuis plusieurs semaines de convaincre le gouvernement que le garagiste artisan, en même temps propriétaire et employé de son établissement, ne peut pratiquement pas gagner sa vie honorablement "avec les restrictions imposées actuellement par la loi".

Services spéciaux

POURRURES
ENTREPOSAGE
VENTE - REPARATION
TRANSFORMATION

Los Robitaille
ENR.

700, RICHELIEU - 522-3288

30011 25-4 (12 fs) S. S.

Calendrier

JEUDI, 27 AVRIL 1972
S. Frédéric

Les marées de jeudi le 27 avril
Basses: 12.45 a.m. — 1.20 p.m.
Hautes: 5.40 a.m. — 6.05 p.m.

Demain:
S. Paul de la Croix, confesseur
Les marées de vendredi le 28
Basses: 1.20 a.m. — 2.00 p.m.
Hautes: 6.15 a.m. — 6.40 p.m.

SOLEIL:
Lever: 4.54
Coucher: 19.02
Lever: 19.27
Coucher: 4.33

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL
Dernier quartier le 6, à 18 h. 45 p.m.
Nouvelle lune le 13, à 19 h. 31 p.m.
Premier quartier le 20, à 7 h. 45 a.m.
Pleine lune le 26, à 7 h. 45 a.m.

Mots croisés

Problème No 2091

HORIZONTAL

- Ensemble des boucles des manœuvres, au point où elles se fixent sur les vergues — Recus.
- Avant-midi — Tumeur moelle qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.
- Craince — Année — Char, invraisemblable.
- Qu'il n'est pas à date — Emplacement d'un boucher.
- Note — Bout de la marmelle en parlant des animaux (pl) — Préfixe.
- Nom vulgaire de la larve de la lamproie — Moi.
- Dém. — Lui — Cas que l'on fait d'une personne.
- Pron. indéf. Rôti.
- Dans seulement — Agent politique de Louis XV — Étrange.
- Neuf — Biscuiterie.
- Danse espagnole très vive — Mourir de mort violente.
- Article — Peintre français.

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION-QUEBEC la "Cité des Mots Croisés", 3 à 13 lettres, définitions exactes. Prix: \$2.00 et 12 "Nouvelle des Mots Croisés" (2 à 3 lettres). Prix: \$0.60.

Solution du problème No 2090

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	LE	PTO	CE	PH	AL	E					
2	E	V	I	E	R	O	R	I	N		
3	A	T	T	E	S	T	E	R	E	S	T
4	T	E	T								
5	T	E	T								
6	E	N	T	A	I	N	E	R	E		
7	I	S	E	L	O	I	N	S			
8	S	I	M	O	N	E					
9	H	E	S	O	N						
10	R	E	S								
11	R	E	V	E	T	A	R	I	T	A	
12	E	L	A	E	V	I	T	E	R		

VERTICAL

- Housse ou armure dont on revêt les chevaux montés dans les cérémonies — Symb. chim.
- Avec amertume — A quel endroit.
- Patrie d'Abraham — Pron. pers.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

par Lee Falk et Ray Moore



Nécrologie

BEAULIEU (Lucia) — A Québec, le 27 avril 1972, est décédée Mlle Lucia Beaulieu. Elle demeurait autrefois à Loretteville. Elle était la sœur de Joseph (Yvonne Delisle), M.-Ange (Mme Noël Roy), Ludger (Melina Girard), belle-sœur de Mme Ernest Beaulieu, Mme Sylvio Beaulieu, Mme Roméo Beaulieu, Mme Wilfrid Beaulieu, Mme Emile Coulombe.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 avril 1972 à 3h.00. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 215, Racine, à 2h.45 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

27-4 (2 fs)

BEAULIEU (Marcel) — A Québec, le 23 avril 1972, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Marcel Beaulieu, ex-employé de L'Action Catholique, fils de feu M. Jean-Baptiste Beaulieu et de feu Dame Blanche Plante. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Baptiste Beaulieu (Jeanne Coulombe), M. et Mme Gaudios Beaulieu (Blanche Morel), M. et Mme Théodore Langlois (Marie-Emile Beaulieu), M. et Mme Paul-Emile Beaulieu (Aurore Sicconelly), son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Lionel St-Amand. Il demeurait au 230, des Bernières.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 avril, à 9 heures A.M. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier Ouest, à 8 heures 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

... Avis: Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. 26-4 (2 fs)

BERGERON (Antonio) — A Chicoutimi, le 25 avril 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Antonio Bergeron, autrefois employé du Palais de Justice de Québec, époux de feu Dame Marie-Anne Beaulieu. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. E.-Lucien Bergeron, Mme Egidie Lemieux de Chicoutimi, Mme Wilfrid Bolduc, Mme Georges Marchand de Chicoutimi, M. et Mme Rodolphe Bergeron (Adrienne Paré), M. et Mme Aldem Veilleuille de La Tuque, Mme Joseph Grand-Maison (Albana), de Montréal, Mme Emile Rousseau (Estelle) de Québec, M. et Mme Léo Séguin (Berthe) de La Tuque, Mlle Noëlla Veilleuille de Montréal. Il était le cousin de l'abbé St-Georges Bergeron. Il demeurait au 324, avenue du Séminaire, Chicoutimi et autrefois de la rue Longueuil, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 avril, à 14 heures 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeois, à 14 heures 15, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

26-4 (2 fs)

BLANCHET (Benoît) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 25 avril 1972, à l'âge de 62 ans, est décédé B. Benoît Blanchet, époux de Dame Aurélie Jean. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Anne-Marie (Mme Gilles Frenette), Benoît-Henri (Pierrette Bérubé), Lucie (Mme Paul Beaulieu), Langis, Christian, Sylvain, ses frères et ses sœurs: Alphonse (Françoise Pelletier), Charles-Emile (Laurence Bouché), Maurice (Anne-Marie Miville), Armand (Bérangère Pelletier), Philippe (Réjeanne Miville), Eloi (Géraldine Noël), Nazaire (Yolande Jean), Pascal (Thérèse Chouinard), Sœur Mathilde, Sœur Marie-Anne. Il demeurait à St-Omer.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 avril 1972, à 10 heures. Départ de la salle du Couvent, à St-Omer, sous la direction de Claudius Lavoie de Ste-Perpétue, à 9 heures 50, pour l'église St-Omer et de là au cimetière paroissial.

26-4 (2 fs)

BLOUIN (Joseph) — A Ste-Famille, le 25 avril 1972, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Blouin, époux de Dame Julia Morency. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Donatien (Thérèse Lemieux), Réjeanne (Mme Lucien Gauthier), Louise (Mme Alphonse-Marie Prémont), Gérard (Juliette Mailloche), ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Clovis Blouin, M. et Mme Armand Blouin, Mme Thomas Blondeau (Cécile), Mme Conrad Blouin (Léona Simard), Mme Georges Blouin (Alvine Maranda), M. et Mme André Morency. Il demeurait au 103, avenue Royale, Ste-Famille, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 avril, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 43, avenue Royale, St-Pierre, à 9 heures 30, pour l'église Ste-Famille et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé entre 5 h. et 7 h.

26-4 (2 fs)

CARON (Gabrielle) — A Drummondville, le 27 avril 1972, à l'âge de 88 ans et 1 mois, est décédée Gabrielle Noël, épouse de feu Simon Caron. Elle demeurait au 302, rue Laurier. Elle laisse dans le deuil, sa fille, son gendre, M. et Mme Auguste Houde (Cécile Caron), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Léonidas Noël, M. et Mme Charles Noël, M. Antonio Noël, M. et Mme Germain Noël, M. et Mme Paul Jovier (Yvonne), Mlle Anna Noël, Mme Emile Caron, Mme Philias Létourneau, M. Napoléon Noël ses petits-enfants, M. et Mme Paul Lavigne, M. et Mme Bernard Houde, Robert, Gaétan.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 avril 1972 à 9h.00. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224, avenue St-Vallier, à 8h.45, pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles.

27-4 (3 fs)

COUTURE (Hilaire) — A Lévis, le 25 avril 1972, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Hilaire Couture, époux de Dame Louise Rouillard. Il demeurait autrefois à St-Romald. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Gilles et Huguette, M. et Mme Marcel Brulotte (Cécile), M. et Mme Jean-Louis Martel (Jacqueline Rouillard), son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Louis Rouillard.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 avril 1972 à 2h.00. Départ du salon funéraire Gauthier Ltée, 25 avenue Bégin, Lévis, à 1h.45, pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Royal.

26-4 (3 fs)

DEMONTEGNY (Anna) — Au Foyer Beau-Site, à St-Laurent I.O., le 25 avril 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Anna Demontegny. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Lucie (Mme Joseph Vézina) et Eva, son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Fortuna Demontegny (Emma Rousseau). Ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle demeurait à St-Pierre I.O.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 avril, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, à 2 heures 40, pour l'église St-Pierre I.O., et de là au cimetière paroissial.

26-4 (2 fs)

CUILLOT (Roland) — A Beaufort, le 25 avril 1972, à l'âge de 46 ans, est décédé accidentellement M. Roland Cuillot, époux de Dame Marie-Pauline Cuillot. Il demeurait au 498 Seigneurielle, Ste-Thérèse-de-Lisieux. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: Marjolaine, Michel, Carole, Claudine, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Irène (Mme Omer Giroux), Alice (Mme Eugène Garneau), Gérard (Georgette Giroux), Emmanuel (Madeleine Doré), Thérèse (Mme Omer Grenier), M. Gérard Pascal, Mme Jacqueline Dumont, Mme Irénée Lamothé.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 avril 1972 à 10h.00. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beaufort, à 9h.30, pour l'église Ste-Thérèse de Lisieux et de là au cimetière paroissial. (Le salon sera fermé de 5h. à 7h.)

27-4 (2 fs)

LABERGE (Gérard) — A Québec, le 25 avril 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Gérard Laberge, époux de Dame Yvonne Lortie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Paul Coupil (Eliane), Fleurette et Rollande, ses petits-enfants: Linda, Jean et Ginette Coupil, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Adrienne (Mme Camille Cauchon), M. et Mme F.-Eugène Mathieu (Lucienne), Mme Philippe Laberge, M. et Mme Omer Côté, M. et Mme Paul-Emile Lortie de Montréal, Mme Aimé Lortie, Mme Odilon Lortie. Il demeurait au 6448, avenue Royale, Ange-Gardien.

Les funérailles auront lieu samedi, le 29 avril, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Royale, Courville, à 9 heures 40, pour l'église de L'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial.

26-4 (2 fs)

LATULIPPE (Albert) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 26 avril 1972, à l'âge de 48 ans et 7 mois, est décédé M. Albert Latulippe, époux de feu Dame Madeleine Grenier. Il demeurait au 929 avenue Royale, Beaufort. Il laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Mme Gilles Lamontagne), Lisette (Mme Marcel Parent), Jean-Yves, Jacques, Johanne, Pierre, ses frères, Ambroise, Eugène, ses petits-enfants: Michel et Yvan Lamontagne, Francine et Richard Parent, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

Les funérailles auront lieu samedi, le 29 avril 1972 à 9h.30. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beaufort, à 9h.15, pour l'église Ste-Gertrude de Beaufort, et de là au cimetière St-Charles. (Le salon sera fermé entre 5h. et 7h.)

27-4 (2 fs)

LEPAGE (Anselme) — A Québec, le 25 avril 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Anselme Lepage, époux de Dame Pétronille Labbé. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. Michel Lepage, M. et Mme Conrad Lepage, curé de Dupuis, Abitibi, Robert (Georgette Tremblay), Aimé (Doris Lemelin), Marcel

Nixon annonce le retrait de 20,000 soldats américains du Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a fait hier soir un bilan optimiste de la situation militaire au Sud-Vietnam et a annoncé le retrait de 20,000 soldats américains supplémentaires d'ici le 1er juillet.

Dans une allocution télévisée, le président a expliqué qu'il avait décidé de reprendre les négociations de Paris "avec le ferme espoir que des entretiens productifs menant à de rapides progrès s'ensuivront par toutes les voies disponibles".

Il a toutefois précisé qu'il avait ordonné que les attaques aériennes et navales sur les installations militaires du Nord-Vietnam continuent aussi longtemps que les Nord-Vietnamiens poursuivront leur offensive au sud.

"J'ai catégoriquement rejeté la proposition que nous arrêtons les bombardements du Nord-Vietnam afin de retourner à la table de négociation, a dit le président. Ils ont déjà fait avaler cette histoire aux Etats-Unis une fois en 1968, et nous n'allons pas l'avalier à nouveau en 1972".

Satisfait

C'est la première déclaration publique du président sur la situation au Vietnam depuis le début de l'offensive nord-vietnamienne contre le Sud, à la fin du mois dernier. Après avoir brossé un tableau satisfaisant de la situation militaire au Vietnam, M. Nixon a déclaré: "Nous pouvons maintenant apercevoir le jour où aucun Américain n'y sera plus impliqué".

Le président a déclaré avoir reçu hier matin un rapport du

général Creighton Abrams, le commandant des forces américaines au Vietnam, faisant ressortir les trois points suivants:

1—"Les Sud-Vietnamiens combattent courageusement et bien pour leur propre défense et infligent de lourdes pertes aux forces d'invasion, qui n'ont pas emporté la victoire facile que certains prédisaient il y a trois semaines".

2—"Nos attaques aériennes ont été essentielles pour protéger nos forces restant au Vietnam et pour assister les Sud-Vietnamiens dans leurs efforts pour protéger leur pays contre une mainmise communiste".

3—"Il y aura encore plusieurs de très durs combats... Mais si nous continuons à fournir le soutien aérien et naval, l'ennemi échouera dans sa tentative désespérée d'imposer un régime communiste au Sud-Vietnam et les Sud-Vietnamiens auront alors démontré leur capacité à se défendre eux-mêmes".

Retrait des troupes

Le nouveau retrait de 20,000 hommes annoncé par le président Nixon réduira le niveau des forces américaines au Sud-Vietnam à 49,000 hommes au 1er juillet prochain.

Ce rythme de 10,000 départs par mois est inférieur à celui qui a été appliqué jusqu'ici. Mais le Dr Henry Kissinger, principal conseiller du président, a expliqué dans une conférence de presse que cela n'était pas la conséquence de l'offensive nord-vietnamienne. Moins il reste de soldats américains au Sud-Vietnam, moins on peut en retirer à chaque fois, a-t-il dit en soulignant que ce retrait de 20,000 hommes correspondait à près de 30 pour cent des effectifs restant au Vietnam.

En ce qui concerne la reprise des négociations de Paris, le président Nixon a insisté sur le fait que les Etats-Unis entendaient discuter en priorité de l'arrêt de l'invasion nord-vietnamienne contre le Sud et de la libération des prisonniers américains.

M. Kissinger a déclaré de son côté que les Etats-Unis avaient reçu "quelques preuves" qui les avaient décidés à mettre les intentions du Nord-Vietnam à l'épreuve.

Appel

M. Nixon a consacré une grande partie de son allocution à un appel au peuple américain pour qu'il soutienne sa politique vietnamienne. "Les communistes ont échoué dans leurs efforts pour conquérir politiquement le peuple du Sud-Vietnam. Le seul espoir qui leur reste est de gagner au Congrès des Etats-Unis et parmi le peuple des Etats-Unis la victoire qu'ils ne peuvent pas gagner parmi le peuple du Sud-Vietnam ou sur le champ de bataille au Sud-Vietnam", a-t-il dit. "La grande question est de savoir comment nous, le peuple américain, allons répondre à cet ultime défi".

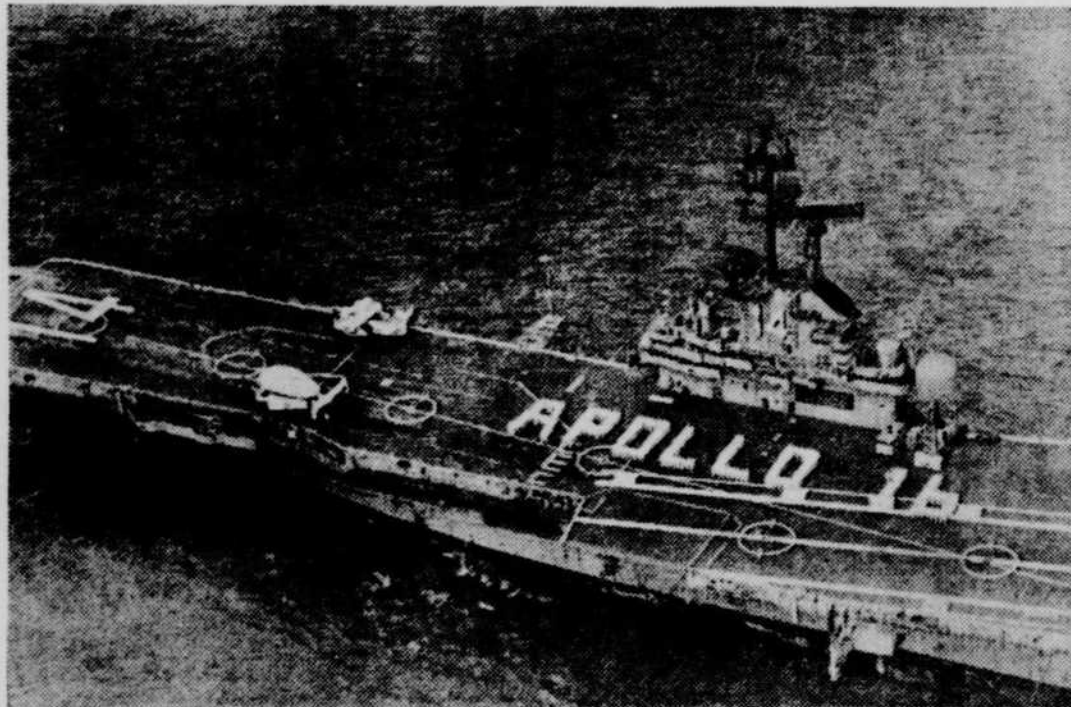
M. Nixon a estimé que si les Nord-Vietnamiens l'emportaient, d'autres pays, à travers le monde, seraient encouragés à envahir et à s'emparer de leurs voisins. "Si les Etats-Unis trahissent les millions de gens qui nous ont fait confiance au Vietnam, le président des Etats-Unis ne méritera plus et ne recevra plus le respect qui

est essentiel si les Etats-Unis doivent jouer le grand rôle auquel ils sont destinés pour aider à construire un nouvel édifice de paix dans le monde", a-t-il dit.

Après avoir affirmé une fois

de plus le succès de sa politique de vietnamisation et vanté les grands progrès réalisés par les Sud-Vietnamiens pour assurer leur propre défense, le président a conclu: "Ramenons nos hommes du Vietnam.

Terminons la guerre au Vietnam. Mais ne la terminons pas d'une telle façon que les jeunes frères et les fils des braves qui ont combattu au Vietnam aient à combattre encore dans un autre Vietnam dans l'avenir". ■



Pour recevoir les astronautes d'Apollo 16

Tout est prêt pour l'arrivée des astronautes attendus pour cet après-midi dans le Pacifique. On voit ici le porte-avions USS Ticonderoga qui a été désigné pour prendre à son bord MM. Loug, Duke et Mattingly vers 14h44. L'équipage du porte-avions s'est rangé de façon à écrire Apollo 16 sur le pont. Un bon point de repaire pour les astronautes !

(Téléphoto : U.P.I.) ■

Etudiants vs policiers à Pnom Penh

PNOM PENH (Reuters) — Des affrontements ont opposé hier les étudiants de la faculté de Droit de Pnom Penh, qui sont barricadés dans le bâtiment depuis six semaines, et les policiers qui les assiègent.

Selon un porte-parole de la police, plusieurs étudiants auraient commencé à bombarder les policiers à coups de pierres qu'ils lançaient par-dessus une barrière.

Les policiers ont répliqué par une volée de grenades lacrymogènes, puis en tirant des coups de feu en l'air.

Plusieurs policiers, atteints par des pierres, ont été légèrement blessés, et aux dires d'un passant, une personne aurait été blessée par une balle perdue.

Dans la matinée, d'autres étudiants avaient rompu le siège établi autour de la faculté pour ravitailler leurs camarades en fermes à l'intérieur du bâtiment. ■

"Rien ne m'empêchera de continuer à travailler pour la paix" - Willy Brandt

BONN (Reuters) — "Rien ne m'empêchera, moi, mon parti et ma coalition, de continuer à travailler pour la paix, dans le pays et à l'étranger", a notamment déclaré le chancelier ouest-allemand Willy Brandt, hier soir, au cours d'un débat au Bundestag sur le budget 1972, qui sera sanctionné ce matin par une motion de censure déposée par l'opposition chrétienne-démocrate.

Bien que le débat soit consacré au budget, c'est encore le sort du gouvernement de coalition du chancelier Brandt, et des traités de Moscou et de Varsovie, qui ont dominé hier les esprits d'un Bundestag quelque peu échauffé.

M. Brandt a déclaré que le rôle fondamental de son gouvernement était de garantir la sécurité, dans le pays et au dehors. La politique étrangère de la RFA doit être harmonisée avec les tendances internationales dominantes, a-t-il poursuivi. Cela n'a rien à voir avec un abandon ou un bradage. Ce n'est pas non plus une initiative de la seule république fédérale, a-t-il ajouté.

L'enjeu

"Ce qui est en jeu, a encore affirmé le chancelier, c'est que le monde doit savoir que l'Allemagne de l'Ouest ne laissera pas passer l'occasion de la détente."

Il a également assuré que, contrairement à de prétendus documents secrets qui ont été révélés récemment, il n'y avait pas de protocole ou d'accord secret dans les traités de Moscou et de Varsovie.

La question qui se pose maintenant, a poursuivi le chancelier, est de savoir si l'on va développer les accords conclus en commun avec les pays occidentaux, et les améliorations qui ont été réalisées avec l'Allemagne de l'Est, ou tout remettre en jeu.

Succédant à M. Brandt M. Rainer Barzel, chef du groupe CDU, Chrétiens-démocrates, a lancé une vive attaque contre le chancelier Brandt, et a demandé une nouvelle fois à avoir accès aux minutes secrètes des négociations.

M. Barzel a estimé que le

chancelier s'était montré "irresponsable et présomptueux et donnant des assurances à d'autres pays sans être assuré d'une majorité solide au Parlement."

Manifestations

M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères, et chef des libéraux du FDP, où l'on craint que des députés ne fassent défection, a affirmé que la victoire de la CDU dans les élections du Bade-Wurtemberg, ne signifiait pas que le parti chrétien-démocrate jouit d'une telle popularité dans tout le pays.

Dans le centre de Bonn, quelque 20,000 personnes, pour la plupart des jeunes gens, ont défilé au flambeau dans la soirée pour manifester leur soutien au chancelier Brandt.

La police a interdit toutes les voies d'accès au siège du Bundestag. On craignait que les manifestants ne tentent de forcer les barrières. Certains manifestants portaient des drapeaux rouges et chantaient "Barzel dehors", et "Déjouez le putsch des millionnaires". ■

Les étudiants des CEGEP lancent un ultimatum au gouvernement

— détails page 1 et 3

*Mise au point
de Goldbloom
au sujet de
l'eau potable*

— détails p. 3

**Désastreux
incendie à
St-Just-de-
la-Bretonnières**

— détails p. 3

**C'est définitif:
pas de grève
lundi**

— détails page 1



L'Opération "Broche de bécik" !

Il y aura des bicyclettes dans le Quartier Latin cette été et ce, pour tous ceux qui veulent en emprunter une, afin de se déplacer dans les rues du quartier. Le Faubourg, de la Paix a en effet lancé, hier l'opération "Broches de BECIK", par une randonnée avec ses moyens de transport "non polluants" à partir de la rue Couillard jusqu'au Musée de Québec. Cette activité consiste à mettre des bicyclettes à la disposition des gens qui circulent dans le quartier et qui pourront s'en servir en tous temps. Ceci, afin d'éliminer le plus possible les automobiles du quartier, qui contribuent à en polluer l'air. (Photo l'Action-Québec par Jacques DuFresne)

Pépin critiqué par l'exécutif de la CSN

— détails page 1

Lévis-Québec à pied sec